

Bulletin
Municipal de Brignais

DÉCEMBRE 1986 / N° 23



CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES



MAISONS G.T.M. & Cie

202, av. du Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS

Groupe **ENTREPOSE**

☎ 78 05 06 06 - 78 05 14 43

Maisons exposition :

- Village Rhônaldin - 69500 BRON - 78 26 27 69
- R.N. 84 - 01700 BEYNOST 78 55 52 58



BAR - HOTEL

** NN

RESTAURANT Garage

SPÉCIALITÉ MAISON :

*Couscous le vendredi
à déguster sur place
ou à emporter*

Hôtel du Parc

123, avenue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 11 08

Ouvert tous les jours sauf le lundi

HÉRITAGE

Rentrant tard, ce soir-là, en famille, les enfants branchent la télévision. L'heure où l'on diffuse justement une émission « culturiste » : la pornographie à la portée de tous.

Gêne dans l'assistance. Les enfants, il est temps d'aller se coucher ! Fais de beaux rêves, ma fille. Le monde est clair et beau, subtil et riche d'accords parfaits, pourvu que te guide le respect de toi-même et des autres. Alors, et alors seulement, tes dépassements te propulseront au niveau de l'infini et de l'éternité et tes plaisirs seront joie et non désert de solitude aride.

Double langage des adultes qui voudraient voir s'épanouir au plus haut les jeunes adolescents et qui déversent en même temps sur ces pousses fragiles les déjections de leur n'importe quoi.

Ils tournent en dérision les valeurs les plus profondes, ils intercalent le plus doctement du monde la visite du pape à Lyon entre deux prévisions de Nostradamus, ils bafouent l'idée d'engagement et de parole donnée et divorcent pour leur petit confort, ils brûlent les feux rouges et trichent avec le fisc, ils tournent en dérision l'effort et l'honnêteté, ils se font établir de faux arrêts de maladie, ils produisent et distribuent la drogue jusqu'aux portes des collèges, ils s'embusquent derrière la sécurité et les avantages acquis, ils inondent la rue et la télévision de leurs insanités mercantiles, ils s'agressent pour une place de stationnement, ils ne croient plus à rien, sinon que tout leur est dû et que tout leur est permis.

De quels droits venir faire la morale à cette jeunesse incertaine, la tancer pour ses errements, la menacer même des foudres de la justice, puisque l'avachissement collectif de notre génération la laisse sans emploi, que les fondements moraux de notre société ont été par elle profanés, que l'idéal de liberté s'est vermoulu dans nos relâchements successifs et que nos comportements, sous des dehors BCBG, approchent les confins d'une nouvelle barbarie.

Ne nous étonnons pas si demain la jeunesse se détourne de nous, une moue un peu méprisante et apitoyée aux lèvres.

C'est sans doute ce qu'elle aura de mieux à faire pour trouver le chemin de son propre salut.

FAVILLA

« Les Echos » (30.9.86)



EN GUISE D'ÉDITORIAL

Je ne peux résister au désir de reproduire ci-dessous l'un des éditoriaux du quotidien « Les Echos » daté du 30 septembre 1986.

Nous avons été touchés et surpris par la qualité de l'accueil de notre ville jumelle Hirschberg en juin lors de la première cérémonie officielle et appréhendions quelque peu la deuxième étape en octobre à Brignais. Craintes vaines !

La population de Brignais a montré ce dont elle était capable : la volonté de bien faire, de centaines d'adultes et de jeunes, la participation d'une partie importante des brignairots, l'enthousiasme de tous et plus particulièrement des jeunes a fait de ces journées et bien au-delà, une complète « réussite ».

Qu'il est aisé de « réussir » ce qu'on entreprend lorsque toutes les générations se mettent de la partie !

Qu'il est réconfortant de constater que, contrairement à la caricature hélas trop répandue, ci-jointe, Brignais sait se mobiliser à côté de ses jeunes ; ces jeunes qui auront bientôt en charge notre AVENIR !

Michel THIERS
24/11/86

**Meilleurs vœux
pour l'année 1987**

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

de tous Types de Robetterie Industrielle

Maintenance atelier et chantier

Vannes, Robinets, Soupapes, Purgeurs, Pompes

EAU - VAPEUR - CHIMIE - PÉTROLE

AGRÉÉ FABRICANTS

SOCIÉTÉ VAREP

Bureau et Atelier : 2, chemin des Platanes

B.P. 68 - 69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Tél. 78 51 15 68

Brignairots

POUR CONSTRUIRE VOTRE PATRIMOINE
POUR PRÉPARER VOTRE RETRAITE
POUR ORGANISER L'AVENIR DE VOS ENFANTS

- DES PLACEMENTS
- DES PRETS
- DES CONSEILS

 Banque
Populaire de Lyon et sa région

A VOTRE AGENCE

7, PLACE CAMBONI 69530 BRIGNAIS

 Banque
Populaire **UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.**

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIGNAIS / N° 23 / 1986

LA VIE MUNICIPALE

- 1 ◀ Editorial
- 4 ◀ La Municipalité
- 5 ◀ Les dernières décisions du Conseil Municipal
- 7 ◀ L'informatique à la Mairie
- 9 ◀ A votre écoute
- 9 ◀ Les nouveaux venus
- 10 ◀ Services techniques, un visage, un service rendu
- 10 ◀ Création d'un poste d'animateur coordonnateur
- 11 ◀ Quelques questions pour mieux vous servir
- 11 ◀ Maire mais aussi Conseiller Général
- 12 ◀ Brignais, capitale financière pour un jour

BATIMENTS

- 13 ◀ La nouvelle poste de Brignais
- 13 ◀ Piscine municipale
- 13 ◀ Travaux bâtiments
- 14 ◀ Un nouveau local pour la vie associative en 1987

SCOLAIRE

- 15 ◀ La rentrée scolaire 1986
- 15 ◀ Comment vont leurs quenottes ?
- 16 ◀ Centre d'information et d'orientation d'Oullins

SPORT

- 17 ◀ Tous en piste
- 17 ◀ Un Brignairot dans le désert espagnol
- 18 ◀ Pour que vive le volley

ENVIRONNEMENT

- 19 ◀ L'environnement en question
- 19 ◀ Brignais propre : un effort commun
- 19 ◀ Transformateurs au pyralène et askarel
- 20 ◀ Vous reconnaîtrez-vous ?
- 20 ◀ Opération caves et greniers
- 20 ◀ Où conduisent nos sentiers d'antan ?
- 21 ◀ Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône
- 21 ◀ Le Garon apprivoisé
- 22 ◀ SIETOM

URBANISME

- 23 ◀ L'avenir de Brignais à travers le projet de quartier
- 24 ◀ Le Plan d'Occupation des Sols
- 24 ◀ Pour que vivent les zones industrielles
- 25 ◀ La nouvelle procédure des travaux exemptés de permis de construire : zone de Rochilly-les-Saignes

FETES ET CEREMONIES

- 27 ◀ 4^e jeux intervillages
- 28 ◀ Jumelage Hirschberg-Brignais
- 34 ◀ Brignais, l'innovation fait fleurir l'exotisme

SOCIAL

- 39 ◀ Alerte à votre disposition
- 39 ◀ Aides-ménagères
- 39 ◀ Portage des repas à domicile

VOIRIE - ASSAINISSEMENT

- 41 ◀ Déviation du CD 42
- 41 ◀ Et nos routes ?
- 42 ◀ O rages ! O désespoirs !
- 43 ◀ Branchements à l'égout

INFORMATION

- 26 ◀ Cimetière de Brignais, reprise de concessions
- 26 ◀ Bibliothèque
- 26 ◀ Transporteurs - Projet de plateforme multimodale
- 35 ◀ 3 noces d'or, 1 de diamant
- 37 ◀ Transports en commun, du nouveau pour 1987
- 37 ◀ Les uns et les autres
- 37 ◀ Numérotation des habitations et propriétés
- 38 ◀ Ce jour-là, ils avaient à nouveau vingt ans
- 38 ◀ Discours du 11 Novembre 1986
- 60 ◀ Etat-civil

ASSOCIATIONS

- 45 ◀ Place aux associations
- 45 ◀ Calendrier des manifestations
- 46 ◀ La Maison des Associations
- 47 ◀ Associations diverses : Aïkido à Brignais - A.C.P.G. - Donneurs de Sang Bénévoles - Amicale Laïque de Brignais, section Cyclo-Club - A.S. Brignais Tennis - Association Municipale des Cheveux Blancs - A.S.B. Basket - Association des Amis du Vieux Brignais - Association Familiale de Brignais - La Boule Joyeuse - Boxe française - Société de Chasse - Centre Culturel et d'Information de Brignais - Ecole Libre - Le Centre Social - Espérance et Vaillantes - Ecole de Musique - Association Musicale - F.N.A.C.A. - Judo-Club - Gymnastique Volontaire - Association du Jumelage Brignais-Hirschberg - O.G.E.C. - Ensemble vocal « Le Tourdion » - Secouristes français Croix-Blanche - Association des Veuves Civiles - Classes en 6.

LA MUNICIPALITÉ

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme - Finances - Information - Personnel communal - Transports

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE INDUSTRIE-EMPLOI	M. MINSSIEUX	MM. BERTICAT, CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE	
ASSOCIATIONS	M. DARFEUILLE Mme CHERMETTE	M. BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, VAN DEN BROECK	Mme LEBLANC
CULTURE-LOISIRS	Mme RAKOUTZ	MM. DARFEUILLE, CLAER, CORTIAL, FERLAY Mmes GARDON, CHERMETTE	Mme CORTIAL MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. DARFEUILLE, CORTIAL, DENIS	MM. LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. BERTICAT	Mmes GARDON, MM. BRAND, CORTIAL, GENÉLOT, GURET	
INFORMATION	MM. THIERS, DARFEUILLE CORTIAL	Mme PIEGAY, MM. BRAND, BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	Mme CHERMETTE, M. MIALON	Mlle GAILLARD MM. HARTEMANN, CHOUZY
PERSONNEL COMMUNAL	M. FAYOL	MM. DARFEUILLE, MASSON Mmes GARDON, PIEGAY, PONVIANNE	
SCOLAIRE	Mme GARDON, M. MINSSIEUX	MM. MASSON, MIALON, RIGAUD Mme TATOT	
AFFAIRES SOCIALES — Restaurant Arcades — 3 ^e Age — Aides ménagères	M. ARNAUD Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. BRUNOT, MIALON Mmes CONSTANT, PIEGAY, VAN DEN BROECK MM. BERNOLLIN, BRUNOT, Mme VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALIS Mme LEBLANC M. REURE
SPORTS	M. MIALON	M. DARFEUILLE, ARNAUD, BERNOLLIN, VIRET	M. SAYER
TRANSPORTS	M. THIERS	Mme PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX — Economie d'Énergie	M. MASSON M. MINSSIEUX	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DEN BROECK MM. BERTICAT, MASSON, BRAND	
URBANISME — Centre Ville — Permis de Construire — Environnement	MM. THIERS, MASSON M. VIRET M. VIRET M. SAGNOLE	MM. BERTICAT, ARNAUD, CORTIAL, DENIS Mme GARDON MM. MASSON, GURET, Mme CHERMETTE M. MINSSIEUX, DARFEUILLE Mmes PIEGAY, TATOT	MM. LACROIX, REURE Mme LEBLANC M. DUGAS, VIALIS
VOIRIE	MM. MASSON, SAGNOLE	MM. BERNOLLIN, LAPLACE, DARFEUILLE, DENIS Mme VAN DEN BROECK	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous.
M. MASSON, le jeudi de 18 h à 19 h ou sur rendez-vous.
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous.
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 h à 10 h.
M. FAYOL, le jeudi de 9 h à 10 h.
Mme RAKOUTZ, sur rendez-vous.
M. BERTICAT, le samedi de 8 h 30 à 10 h 30.
Mme GARDON, le jeudi de 9 h à 11 h.
M. ARNAUD, le samedi de 10 h à 12 h.
M. VIRET, le samedi de 9 h à 10 h.
M. MIALON, sur rendez-vous.
M. RIGAUD, le mercredi de 18 h à 19 h.



Notre page de couverture : les aqueducs de Brignais en Barray (photo Jacques DUGAS).

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :

M. DARFEUILLE,

Mme SOGNO

avec l'aide de MM. FAYOL, MIALON, Mmes RAKOUTZ, GARDON, CHERMETTE,

ainsi que MM. TARRAL, MOREL, Mmes ALTIERI, GAÏDO, COSTE, BONNOT, ALLAIX, DEMONCEAUX, PORTE, MORISSET.

Dépôt légal : quatrième trimestre 1986. Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

A l'occasion des Fêtes du Jumelage Brignais-Hirschberg, une plaquette commémorant ces manifestations a été éditée par la Municipalité en complément à ce Bulletin.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,

a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

Distribué par ODIP, à Oullins.

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.

Les dernières décisions du Conseil Municipal

Séance publique du 23 janvier 1986

- Révision du POS : Définition au POS et communication aux tiers intéressés.

Séance publique du 26 juin 1986

- Contrat de pompes funèbres : approbation d'un contrat de 6 ans avec la S.A. Pompes Funèbres Générales, par 16 voix pour et 5 abstentions, 2 voix contre.

- Allocation d'indemnités forfaitaires pour une stagiaire du service technique, à l'unanimité.

- Contrat de quartier commune de Brignais : décision à l'unanimité de différer le projet d'espace culture loisirs et de modifier en conséquence le contrat d'aménagement de quartier.

- Programme de voirie : modification sur reliquat de 1985 : réduction du coût initial pour plus de 73 000 F.

- Octroi de primes de technicité et de rendement pour les cadres du service technique : approbation des décomptes de travaux présentés par le service - 20 voix pour et 3 abstentions.

- Animation été 1986 : réalisation d'un parcours santé sur les berges du Garon, travaux confiés à Etudes et Chantiers, par 21 voix pour et 2 abstentions.

- Exonération d'impôts locaux en faveur d'entreprises nouvelles créées en 86 : décision d'exonérer les créations 1986 pendant deux ans de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés.

- Rationalisation du travail des agents de service en milieu scolaire : poursuite de la mission de KMG FIDUCIAIRE, par 19 voix pour et 4 abstentions.

- Informatique : confirmation de la convention avec la Société ICARE CONSEIL, et demande de subventions au Conseil Régional, par 22 voix pour et 2 abstentions.

- Cession gratuite de terrain pour élargissement rue du Garel, à l'unanimité.

- Appel d'offres restreint pour l'immeuble de la poste - choix des lots plomberie, électricité, chauffage.

- Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain pour l'aménagement du boulevard périphérique.

- Programme d'assainissement 1986 : demande de concours de la part de la DDE.

Séance publique du 1^{er} juillet 1986

- Syndicat mixte d'assainissement de la Vallée du Garon : mission donnée au Syndicat mixte en matière de travaux hydrauliques ; répartition des charges entre les 5 communes au prorata des dernières bases brutes d'imposition connues.

- Révision du POS : approbation de différentes modifications des zonages par 22 voix et 3 abstentions.



Travaux de voirie.

Séance publique du 11 septembre 1986

- Participation financière de la commune aux frais de la permanence d'accueil d'information et d'orientation d'Oullins pour 10 449 F, à l'unanimité.

- Emploi des fonds scolaires : la subvention de 12 070 F reçue par la commune est affectée à la protection des charpentes du groupe scolaire Fournion.

- Subvention exceptionnelle à l'amicale philatélique de Brignais : 6 000 F.

- Subvention exceptionnelle de 500 F à la coopérative scolaire de l'école maternelle Jean-Moulin.

- Assainissement : demande de subvention auprès du Conseil Général pour 150 000 F, soit 10 % du programme d'assainissement en cours pour 1 500 000 F.

- Programme réseau eaux pluviales dans la zone industrielle : réalisation d'une réservation sous la chaussée, travaux confiés à la Société Nouvelle ELTRA.

- Réalisation du bureau de poste : choix d'un cabinet de contrôle ; le bureau APAVE est retenu.

- Mise à disposition du local Jandaureck au profit du Secours Catholique. Signature d'une convention

- Programme d'assainissement 1986 : réalisation urgente du boulevard des Sports. L'entreprise BEYLAT est retenue comme la moins-disante.

Séance publique du 19 septembre 1986

- Approbation du compte administratif 1985 présenté par l'Adjoint délégué aux finances. Il ressort de ce document un excédent global de clôture de 9 990 783,03 F. Ce document a été approuvé par 21 voix pour et 3 abstentions.



Parcours de santé.

• **Emprunts 1986** : 1 125 000 F auprès de la Caisse d'Épargne - taux fixe 8,90 % - durée 15 ans.

375 000 F auprès de la C.A.E.C.L. - taux variable - durée 5 ans.

Votés par 22 voix pour 3 abstentions au titre du budget de l'exercice 86.

• **Terrains de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon** : La Chambre de Commerce possède sur la commune des terrains qu'elle serait disposée à vendre à la commune. Des pourparlers sont en cours afin de mener à terme cette transaction. Approbation à l'unanimité du principe de cette acquisition.

Séance publique du 30 septembre 1986

• **Subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage** : à l'unanimité, le Conseil municipal vote au profit du Comité de Jumelage une subvention exceptionnelle de 150 000 F, pour lui permettre d'honorer les factures résultant des cérémonies des 18 et 19 octobre 1986.

• **Transports : accord de principe sur la mise en place d'une convention tripartite** : Monsieur le Maire a exposé l'avancement du dossier « Transports ».

— **Horaires et fréquentations** : l'enquête effectuée par la DDE au mois d'août a confirmé officiellement les anomalies relatives aux horaires des lignes CDL. Si l'amélioration de la qualité du service n'est pas rapidement constatée, Monsieur le Maire saisira alors Monsieur le Président du Conseil Général afin que celui-ci fasse pression sur les CDL.

— **Convention - Problèmes tarifaires** : les abonnements actuels cumulés (CDL + TCL) sont trop élevés (513 F). Monsieur le Maire souhaite obtenir pour les usagers un abonnement CDL/ICL d'un montant de 350 F environ. La différence serait prise en charge par le SYTRAL, les CDL et la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord de principe sur la mise en place du projet.

• **Jeune Chambre Economique** : Le Conseil municipal décide d'affecter à la Jeune Chambre Economique un des locaux de permanence avec l'usage de la ligne téléphonique de la mairie.

• **Commission « Sentiers pédestres »** : à l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord de principe pour la création d'une Commission « Sentiers pédestres » sous la responsabilité de Madame CHERMETTE.

Séance publique du 24 octobre 1986

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de souscrire cette police auprès de la Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Vote du budget supplémentaire : la balance générale de ce budget se présente de la façon suivante :

— Dépenses de fonctionnement	9 533 119,46 F
— Dépenses d'investissement	11 176 884,95 F
Soit un montant total des dépenses de	20 710 004,41 F
— Recettes de fonctionnement	9 533 119,46 F
— Recettes d'investissement	11 176 884,95 F
soit un montant total de recettes de	20 710 004,41 F

Le budget supplémentaire est adopté par 20 voix pour et 4 abstentions

INFORMATION ET COMMUNICATION

Nous entrons dans une période où les méthodes de communication vont profondément changer. Cela ne doit pas nous empêcher d'utiliser les moyens classiques de vous informer et d'être informés à notre tour :

- bulletin municipal
- presse
- panneaux
- réunions du conseil ou réunions diverses
- rendez-vous et contacts.

Conscients cependant que cela ne suffit pas, j'ai demandé à la Commission Information de réfléchir et de me faire des propositions pour une information plus rapide, flash dans les deux sens afin que vous vous sentiez encore plus partie prenante de la vie de notre cité.

Si vous avez des idées, si vous voulez nous en faire profiter, voire participer à notre commission, faites-le moi savoir. **LE MAIRE**

• **Domage-ouvrage de la poste** : divers organismes ont été consultés par les services municipaux afin de garantir au titre de l'assurance « dommage-ouvrage » l'aménagement du futur bureau de poste de Brignais.

• **Prime pour travaux supplémentaires à un agent communal** : par 22 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal approuve le versement d'une prime de 2 500 F à Madame D., qui assure depuis le 1^{er} mai 1986 la gestion du restaurant des Arcades, en plus de son travail habituel de gestionnaire des restaurants scolaires.

• **Remboursement installation de chauffage à un agent communal** : à l'unanimité, le Conseil municipal décide de racheter à cet agent son installation de chauffage pour la somme de 3 400 F.

• **Election d'un délégué du Conseil municipal au sein de la Commission administrative du Bureau d'aide sociale** : à l'unanimité, le Conseil municipal élit Madame CONSTANT Christiane, en remplacement de Monsieur RAFFIN, conseiller municipal démissionnaire.

• **Informations** : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la décision du Conseil Régional d'implanter le nouveau lycée du Sud-Ouest lyonnais sur la commune de Givors et fait part des réserves qu'il a formulées en séance publique du Conseil Général, le 17 octobre, quant à la nécessité d'envisager un lycée dans notre secteur, les lycées d'Oullins étant saturés.



Jean FERROLIET nous a quittés

Jean FERROLIET (à droite) le 28 novembre 1986 au cours du pot de départ de P. LAVAL, ingénieur D.D.E.

La nouvelle, brutale, est tombée le dimanche 30 novembre. Jean FERROLIET est mort, foudroyé par une crise cardiaque à 54 ans.

Conseiller Municipal de mars 71 à mars 83, Adjoint au Maire chargé de la voirie, il avait su se faire apprécier de tous par sa disponibilité, son sérieux et son sens du contact humain.

Que sa famille trouve ici les témoignages de sympathie de tous ceux, membres du personnel communal ou élus du Conseil Municipal, qui ont eu le loisir d'apprécier cet homme de devoir.

L'INFORMATIQUE A LA MAIRIE

En mai 1985, il est apparu nécessaire d'étudier l'opportunité et les modalités d'une prise en compte dans les services de la commune des moyens modernes apparus sur le marché de la bureautique, ces dernières années.

Une commission a été mise en place (composée d'élus et de membres du personnel communal) afin de mener à bien cette étude en profondeur et avec pour mission d'en examiner la nécessité et dans l'affirmative d'établir un cahier des charges et de passer ensuite à l'appel d'offre.

La commission a décidé de se faire assister par un spécialiste, et a fait appel à la Sté ICARE, dont l'objet principal, est l'étude et l'application de l'informatique communale en Rhône-Alpes.

Nous avons ensuite défini ensemble le plan d'étude suivant :

1. Analyse des méthodes de travail des services et de l'intérêt d'un équipement informatique (enquête auprès du personnel)

2. Définition des besoins et des priorités, mise au point d'un cahier des charges.

Ces deux premières étapes ont été menées en septembre et au cours du dernier trimestre 85.

En décembre 85, puis en janvier 86, nous avons procédé à l'appel de candidature, puis à l'appel d'offre auprès des 7 compétiteurs retenus pour leur qualité et leurs compétences dans le domaine de l'informatisation des services communaux.

L'ouverture des offres a eu lieu le 5 février 86 M. GIRAUD de la Sté ICARE et la commission ont procédé à l'analyse des offres. La commission a alors

décidé de retenir les quatre moins-disants :

- SEREFI INTERTECHNIQUE,
- BURROUGHS matériel et logiciel,
- GIR BELLILA avec du matériel IBM (36),
- CHAUSSON avec du matériel FORUM et des logiciels SORICA.

Afin d'éclairer au mieux le choix de la commission, celle-ci est allée visiter l'une des références récentes données par chacun des compétiteurs. C'est ainsi que nous avons été recueillir les appréciations des villes suivantes : Ugine, Cluse, Le Teil, Feyzin dans les domaines suivants : adaptation du matériel aux besoins, qualité des logiciels et suivi, qualité de la formation.

En définitive, la commission a proposé de retenir la solution BURROUGHS qui comprend un système homogène de micros en réseau privilégiant le poste de travail tout informatique, et ayant par ailleurs l'avantage de n'avoir qu'un seul interlocuteur pour le matériel et les logiciels, et nous avons la possibilité de répartir notre équipement en deux tranches. Matériel prévu : 6 postes type B 26 et 3 imprimantes dont une à laser spécialisée pour le traitement de texte (voir photo du matériel).

La première partie du matériel a été livrée fin juillet. La formation du personnel a eu lieu en septembre et octobre.

Nous commençons à l'heure actuelle les premières applications.

La deuxième tranche de livraison est prévue pour le premier trimestre 1987.

Phonis

Ouvert lundi 9 h. - 12 h. et 14 h. - 17 h.
Mardi au vendredi 9 h. - 12 h. et 15 h. - 19 h.
Samedi 15 h. à 18 h.

DÉCORATION

- Peinture, tapisserie
- Pose de tous revêtements de sols
- Stores tous modèles
- Travaux bricolage
- Atelier couture : voilages, ameublement, confection artisanale
- Réfection canapés, fauteuils
- Tout agencement intérieur



NETTOYAGE

- Entretien bureaux, usines
- Lavage vitrerie (industriel, particulier)
- Ponçage, vernissage de parquets
- Traitement de sols
- Shampooing moquettes, tapis

Phonis

70, rue Général de Gaulle

BRIGNAIS Tél. 78 05 30 20
Décoration Conseil : Evelyne GALERA

Bientôt

Au 217 rue Général de Gaulle

A BRIGNAIS
le 1^{er} février 1987

AGENCE FORD

Vente voitures neuves et occasion
Atelier réparation toutes marques

SARL Fillet Cochet

Vente pneus toutes marques
Neuf - Rechapé - Occasion
Montage assuré

Tél. 78.05.32.09



A BRIGNAIS MON POISSON



CORDIAL

90, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

78 05 21 78

A votre écoute

Tous les services travaillent en étroite collaboration avec les élus. Qu'ils s'agisse de l'accueil des services techniques ou administratifs, vous avez là, des personnes compétentes qui désirent vous rendre service.



Huguette SOGNO

de Madame Michelle BOIRON et de Madame Yvonne JUNIET.

Elle a de nombreuses responsabilités :
— tout ce qui touche à l'information et la communication, bulletins municipaux, relations avec la presse, entre les élus du conseil, avec les différents élus du Département, les Administrations et vous-mêmes ;
— les rendez-vous du Maire, des Adjointes ;
— le suivi des affaires ;
— le montage des dossiers sortant du champ de responsabilité des services ;



Michelle BOIRON

— attentive aux problèmes de chacun, elle se fait un devoir d'être votre interprète auprès du Maire et des élus afin qu'une solution soit trouvée ;
— la discrétion et le sourire sont de rigueur (comme dans tous les services de la Mairie).

Auprès de ces personnes, vous trouverez écoute, compréhension, conseils pour orienter vos questions sur la bonne voie et faciliter le travail du Maire et du Conseiller Général.

Michel THIERS

LES NOUVEAUX VENUS

Un certain nombre de mouvements de personnel se sont produits ces derniers mois au sein de notre équipe communale.

AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fin mai, Monsieur GONIN qui tenait avec compétence et rigueur depuis avril 1985 le poste de secrétaire général, a demandé à être muté à Chambéry (raisons familiales).

Pour assurer son remplacement, nous avons lancé une opération de recrutement sur le plan national et nous avons reçu de très nombreuses réponses. Après avoir étudié environ 70 dossiers, puis reçu une dizaine de candidats, nous avons choisi Monsieur Michel CASSAGNE qui a effectivement pris son poste de secrétaire général dans notre commune le 1^{er} novembre 1986.

Né en 1947, il a suivi une solide formation universitaire qui après l'obtention des deux baccalauréats, une année de lettres supérieure (latin et grec) lui a permis de réussir une licence d'enseignement en philosophie, une maîtrise de recherche en épistémologie (méthodologie de la connaissance scientifique) puis d'être lauréat au Centre de Préparation à l'Administration Générale d'Aix.

Il a ensuite passé avec succès les concours nationaux d'attaché d'administration centrale générale au ministère de l'Industrie, le concours des instituts régionaux d'administration et enfin d'attaché à la préfecture.

Déjà en activité, il a acquis par le biais de la formation continue à l'ISEC et au conservatoire des Arts et Métiers, des connaissances comptables, financières et de gestion importantes.

Sa carrière, déjà longue, qui a touché le secteur privé et le secteur public reflète le souci de trouver l'application pratique des connaissances acquises au cours de sa formation, puisqu'il a été successivement attaché au ministère de l'Industrie, secrétaire général adjoint à Mari gnane, puis secrétaire général à la Fare (13), chefs d'agence à l'ANPE, puis fondé de pouvoir dans une société d'assainissement, attaché de direction à l'Union patronale du Var, secrétaire général de SIVOM et secrétaire général de syndicat mixte. C'est donc en toute confiance que nous souhaitons à Monsieur CASSAGNE, la bienvenue à la mairie de Brignais.

Le personnel communal et tous les brignairots qui auront affaire à lui devraient

trouver un interlocuteur compétent, rigoureux et disponible.

Il aura auprès de lui comme assistante, Madame ALTIERI, qui a été titularisée dans son poste au mois de septembre et que nous remercions pour l'efficacité dont elle a fait preuve pendant les 3 mois d'intérim qu'elle a assurés ainsi que Madame COL qui continuera d'assurer le secrétariat du service avec Madame LAMY. L'importance du poste de secrétaire général n'est plus à démontrer, mais il faut à partir de ce responsable au niveau supérieur de la mairie, que des échelons hiérarchiques permettent la transmission des directives en affectant à chacun sa part de pouvoir et de responsabilité jusqu'au personnel d'exécution.

C'est dans ce but et en répondant à des décisions prises antérieurement, que nous avons embauché à titre de stagiaire :



Martine ALTIERI



Noëlle COL



Geneviève LAMY

AUX SERVICES TECHNIQUES

- **Pour les espaces verts** : Monsieur Pascal LIGIER, âgé de 29 ans, titulaire du BTAO JEV.
- **Pour la voirie et le parc automobile** : Monsieur Daniel MARTINEZ âgé de 40 ans, titulaire du BEI de mécanique, agent d'étude du travail et agent de méthode. Ces deux personnes ont été choisies en raison de leurs connaissances, de leur expérience et du résultat des épreuves théoriques adaptées à chacune de ces fonctions que nous avons fait subir à l'ensemble des candidats qui avaient été retenus.
- **Pour le secrétariat** : Mademoiselle Laurence CARRION qui a préparé un BTS de secrétaire de direction à la Martinière est venue remplacer le vide laissé par le départ de Mademoiselle ABELLAN qui faisait partie depuis 5 ans de notre personnel municipal.

Nous souhaitons également la bienvenue parmi le personnel de la mairie de Brignais à ces trois nouveaux arrivants.

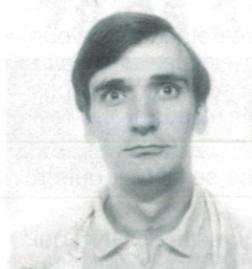
J. FAYOL



Laurence CARRION



Claire GAIDO



Didier TARRAL

Services techniques - Un visage, un service rendu

Vous êtes tous les jours de plus en plus nombreux à venir rencontrer les services techniques, afin d'obtenir des renseignements de toute nature.

Nous pensons opportun, devant la multiplicité des problèmes évoqués, de vous préciser le champ d'action de chacun des agents qui travaillent en son sein, sont les plus aptes à vous apporter le bon renseignement.

Accueil : Madame AUCLAIR

- accueil du public du service technique en général ;
- réception des documents d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations de travaux, arrêtés de voirie) ;

— réglementation courante du POS et du cadastre.

Urbanisme : Madame GAIDO

- réglementation spécifique du POS ;
- instruction permis de construire ;
- lotissements.

Travaux : Monsieur MOREL

- numérotation ;
- alignement ;
- travaux.

Ces personnes représentent donc les trois contacts auxquels vous pouvez vous adresser, étant entendu que nous souhaiterions que vous puissiez, autant que faire se peut, prendre un rendez-

vous préalable avec elles, afin, d'une part, que celles-ci puissent au mieux organiser leur journée, et d'autre part, par là-même leur préciser votre requête, ce qui leur permettrait de vous apporter une information plus complète lors de votre rencontre.

Par ailleurs, le service est chapeauté par Monsieur TARRAL dont le rôle essentiel est de relancer le fonctionnement et la coordination de ce service en s'attachant plus précisément au montage de dossiers plus administratifs et financiers.

Son intervention est épaulée par Mademoiselle CARRION qui a en charge le secrétariat du service technique et le suivi de dossiers particuliers (marchés...).

Création d'un poste animateur-coordonnateur

Au moment où la Maison des Jeunes se pose la question de son devenir (démission du directeur, diminution des effectifs...), il nous a paru bon de revoir le problème de l'animation de la commune dans son ensemble.

Pour avoir les coudées franches, nous avons décidé de dénoncer le contrat qui nous lie à l'U.R.M.J.C. (Union Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) sur ce poste de directeur de la Mai-

son des Jeunes, la fin du contrat étant à fin 1987.

Une commission municipale spéciale (réunissant des membres des Commissions Jeunes, Sociale, Associations et Culture-Loisirs) a défini un profil de poste d'animateur qui devra :

- réaliser un « audit » sur les besoins de la commune en matière d'animation et de coordination, en étroite collaboration avec les associations et les élus (rapport

à fournir au maire à l'automne 1987).

- Coordonner en optimisant les relations entre nos services et les associations pour un meilleur fonctionnement. Fin 1987, en fonction des souhaits de chaque partenaire et des résultats obtenus, nous déciderons s'il y a lieu de pérenniser ce poste.

Au plan financier, la somme qui devait être dépensée sur le poste de directeur de la Maison des Jeunes jusqu'à fin 1987 sera affectée aux dépenses de ce nouveau poste.

Une centaine de candidatures ont été

reçues en mairie : sept candidats ont été sélectionnés ; ils se sont présentés devant un jury composé de quatre élus et de trois représentants de l'U.R.M.J.C. C'est Mademoiselle Isabelle MICHAUT qui a été retenue.

Elle vient de Blois, elle a 30 ans et une solide expérience. Elle commence le 15 décembre 1986 et elle demeurera à Brignais.

M. THIERS
M. RAKOUTZ

Quelques questions pour mieux vous servir

Depuis le début du mois de septembre, le bureau d'accueil des Services Techniques demande de formuler par écrit, sur une fiche prévue à cet effet, les questions que chaque visiteur veut leur soumettre.

Cependant, beaucoup refusent de se conformer à cet usage.

Nous aimerions, par le présent encart, attirer l'attention de chacun pour bien préciser que nous avons imaginé cette mesure dans le souhait d'apporter, à terme, une amélioration toujours plus grande au service rendu.

De quoi d'agit-il en effet ?

Nul souci inquisiteur, mais bien le souci qu'une trace de toutes les demandes reste en mairie ; une trace formulée par l'usager lui-même, c'est-à-dire en aucune manière déformée par une tierce reformulation.

Il s'agit également, par un travail statistique, de prévoir un nouveau besoin naissant et tenter, le plus en amont possible, de lui apporter une solution meilleure par une recherche préalable propre à renforcer le degré de fiabilité des réponses.

Pour ces deux raisons toutes simples, nous espérons vous avoir convaincu et que vous voudrez bien nous aider ainsi à pouvoir améliorer nos réponses.

Les Services techniques

Maire... Mais aussi Conseiller Général

En 1981, un sondage d'opinion révélait que les Rhôdaniens ne connaissaient pas leur Conseil général.

Un nouveau sondage en février 1986, faisait état d'une nette amélioration de cette image.

Parmi les souhaits, figurait l'attente d'une meilleure information (bulletin périodique, presse, télé, radio...).

J'ai toujours pensé que tout mandat électif exigeait de l'élu, de rendre compte de sa mission auprès des électeurs (c'est ce que j'ai fait par ailleurs dans le bulletin « Le Cantonal » distribué dans toutes les boîtes aux lettres du canton fin novembre.

Vous pouvez donc vous y reporter. Je pense que vous aurez compris qu'il s'agit d'un mandat de décideur et d'animateur et qu'il va bien de pair avec un mandat local, tel que celui de maire.

Avec mes collègues des autres communes du canton, ce rôle permet de réussir ensemble des projets que nous ne pourrions réaliser seuls.

Parmi les dossiers récents que j'ai instruits au Conseil général pour Brignais, citons à titre d'exemples :

- Une enquête ménages sur les transports en commun,

— Le respect des conditions du service public par les C.D.L., et délégation totale des pouvoirs du président du Conseil général au maire.

— Création de navettes en faveur des élèves de Brignais ou villes voisines, fréquentant les groupes scolaires de Louis Querbes (Vourles) et du collège Bellevue (La Mulatière).

— Interventions en faveur du collège Jean-Zay.

— Local social des Pérouses en cours de réalisation (subvention du Conseil général de 150 000 F) (février 1986).

— Construction de la mairie (subvention du Conseil général de 750 000 F) (octobre 1985).

— Deux éducateurs de prévention financés par le Conseil général.

— Contournement Est de Brignais (17 MF à la charge du Conseil général (y compris transfert PA), 5 MF à la charge de l'Etat, rien à la commune).

— Réfection de la chaussée des 7 Chemins (septembre-octobre 1986) et demande d'une mise en place en 1987, d'un changement complet de la circulation dangereuse dans cette zone.



Inauguration de la déviation du CD.42.

— Travaux de curage du Garon (subvention du Conseil général) (1986).

— Inscription en urgence n° 1 du doublement de la A 45. Accepté à la session de mai 1985, pour la première partie : Pierre-Bénite - Saint-Genis-Laval.

— Lycée dans le Sud-Ouest Lyonnais : j'ai plaidé en faveur d'un lycée dans notre zone géographique. Celui prévu à Givors ne résolvant pas le problème des élèves des cantons de Saint-Genis-Laval, Irigny, Vaugneray, et d'une partie de Mornant.

— Subventions du Conseil général au profit d'associations :

- « HIMALAYA 8 000 » - FRESAFOND (1985)
- Grand Prix National de Musique FSCF (1986),
- Festival de la Bulle d'Or (1985),
- Participation aux achats d'instruments de musique, (association musicale) (1985).

Nos associations auront d'autant plus de dynamisme qu'elles sentiront les élus locaux et le conseiller général à leurs

côtés. J'ai toujours œuvré dans ce sens. Vous êtes nombreux, enfin, à me contacter pour vos problèmes personnels.

Chaque fois que je le peux, je défends les causes qui me sont soumises. N'oublions pas cependant que le Conseiller général ne doit pas empiéter sur les responsabilités ou les prérogatives d'autres responsables ou décideurs.

Michel THIERS

BRIGNAIS

Michel THIERS, maire de Brignais, recevait ce mardi 23 septembre, une trentaine de maires, représentant 4 à 500 000 habitants des communes de la région, à l'occasion d'une journée d'étude organisée par l'Association Ville et Banlieue, sur le thème :

— Emission éventuelle d'un emprunt obligatoire,

— Restructuration de la dette.

« Ville et Banlieue » est une association politiquement pluraliste, créée en 1983 par plusieurs maires de ville de banlieue, des grandes agglomérations françaises présidé par Monsieur Jacques FLOCH, maire de Rezé, qui a pour objet la mise en valeur des spécificités des villes de banlieue en effectuant en commun la synthèse des problèmes qui préoccupent les élus et en confrontant loisirs, habitat, finances, développement économique, etc.

Représentant environ 5 millions d'habitants de 235 communes, l'association devient un groupe de pression désormais consulté par les pouvoirs publics sur tout projet législatif ou réglementaire concernant la collectivité locale.

CAPITALE FINANCIÈRE POUR UN JOUR

Une réflexion sur l'emprunt obligatoire : pourquoi ?

— Pour augmenter les possibilités d'emprunt des collectivités locales en diversifiant leurs sources de financement

— Pour obtenir un meilleur taux.

— Pour une initiation à de nouvelles techniques financières, afin d'intervenir sur les marchés financiers.

— Pour permettre aux habitants des villes de banlieue de participer au travers de leur épargne au développement de leur collectivité.

Une restructuration de la dette :

L'association se propose d'obtenir les meilleures conditions pour une renégociation de la dette des communes, en fonction de la baisse actuelle des taux d'intérêts ainsi qu'une assistance technique, afin d'alléger les charges d'emprunts.

Une réunion de synthèse des rencontres régionales aura lieu prochainement à Paris : elle permettra de faire le bilan et de négocier un emprunt à des conditions avantageuses.

Par ailleurs, « Ville et Banlieue », c'est :

• Une maison des maires

« Ville et Banlieue » met à la disposition des maires de banlieue ses locaux situés 59, rue de la Boétie dans le 8^e arrondissement de Paris. Ils peuvent trouver là des bureaux et un secrétariat.

• Un bureau pour les industriels et commerçants à Paris

Les industriels et les commerçants des communes adhérentes peuvent en s'adressant à leurs maires disposer également d'un bureau dans les locaux de l'association, à l'occasion de voyages à Paris, afin de traiter leurs affaires dans de bonnes conditions.

Des services à ne pas négliger !

« Ville et Banlieue », une association dont le souci rejoint celui des élus locaux : assurer une saine gestion des affaires publiques pour le plus grand bien de tous les administrés.

Huguette SOGNO



HOTEL LOGIS RESTAURANT
FRANCE

« Le Pradel »

- Repas d'affaires
- Petit repas en famille
- Autour d'un buffet
- Grand repas traditionnel

22, rue René-Chapard - Téléphone 78 45 20 11
69630 CHAPONOST (à 12 km de Lyon)
Chambres pour pension et demi-pension.

Les lunchs sont à prix net/avec boisson à volonté
Nos salles peuvent recevoir de 20 à 130 personnes assises

*Du petit au grand budget,
nous serons là pour vous conseiller*

La nouvelle poste de Brignais

Le dernier numéro de votre bulletin municipal comportait un article sur le déroulement du dossier de la nouvelle poste de Brignais, place Gamboni, qui prévoyait une fin de travaux en février 1987.

Depuis le début du mois d'août, les travaux sont en cours et leur déroulement actuel permet de penser que ce planning sera effectivement tenu.

La municipalité tient cependant à remercier chacun des Brignairots pour la compréhension manifestée malgré les difficultés que ce chantier aura provoquées en centre-ville, notamment sur le plan du stationnement.

PISCINE MUNICIPALE



«Travaux piscine». Mise en conformité. Construction d'une bache de récupération des eaux de goulottes.

La réglementation sanitaire a évolué récemment en renforçant les contraintes techniques, notamment en ce qui concerne le traitement et le renouvellement de l'eau en surface.

La municipalité a donc engagé une première tranche de travaux avant l'été 1986 pour la rénovation de l'installation de chloration, soit une dépense de l'ordre de 170 000 F.

Sur le plan du renouvellement de l'eau en surface qui représente une 2^e tranche de travaux, le dossier technique prévoit :

- la réalisation d'un circuit de prise d'eau depuis les goulottes existantes ;
- le recalibrage de certaines tuyauteries et pompe existantes pour rééquilibrage avec le réseau actuel de renouvellement de l'eau par le fond du nouveau circuit ;
- la mise en place d'un quatrième filtre ;
- la réalisation des travaux de génie civil nécessaires, y compris la création d'une bache tampon pour recyclage des eaux.

Celle-ci s'effectuera à l'échéance de l'ouverture de la saison 1987, étant entendu qu'une troisième tranche optionnelle pour le réchauffage de l'eau par une pompe à chaleur pourrait être étudiée par la suite.

Après consultation, le suivi de cette affaire a été confié au Cabinet CHAILLEUX, avec qui le Conseil Municipal, en date du 11 septembre 1986, a approuvé le contrat d'ingénierie, pour un montant de l'ordre de 1 270 000 F (y compris la première tranche).

Le dossier d'appel d'offre sera approuvé d'ici à la fin de l'année pour permettre un commencement des travaux début mars, étant entendu que la bache tampon a d'ores et déjà été réalisée pour permettre le versement d'une subvention déjà acquise.

TRAVAUX BATIMENTS

Le plus gros travail d'entretien des bâtiments communaux s'est fait dans les groupes scolaires.

Pour l'année 1986, nous pouvons évaluer à 70 le nombre d'interventions effectuées par l'équipe d'entretien de la commune.

A cela, il faut ajouter une intervention spécifique de certains artisans, plus principalement sur la partie électrique.

En ce qui concerne des gros travaux, comme toutes les années, nous avons effectué un lot peinture qui a permis de réaliser :

- à l'école Jean-Moulin : la réfection du préau, pour une somme de 33 000 F ;
- à l'école maternelle Jean-Moulin et maternelle Lassagne : la réfection des menuiseries extérieures, pour une somme de 22 400 F ;
- par l'intermédiaire du service peinture de la commune : la réfection de deux classes + un couloir à l'école maternelle C.-Fournion et réfection de la tisanerie et la salle d'eau à l'école maternelle Jean-Moulin ;

— la réfection de 22 appartements au foyer des personnes âgées des Arcades.

Pour ce qui est des autres bâtiments communaux, des gros travaux ont été entrepris sur le bâtiment 17, rue Simondon, avec la réfection des cheneaux et des zincs de la toiture, les-abergements de cheminée, y compris les travaux de maçonnerie, pour une somme de 70 000 F.



Immeuble 17, rue Simondon. Réfection zinguerie, chéneaux, cheminées. Ravalement en peinture des façades.

Profitant de l'échafaudage en place, la Commission des Bâtiments a décidé d'inscrire au budget supplémentaire une somme de 90 000 F pour la peinture des façades de cet immeuble.

D'autres travaux sont prévus au programme 86-87 : la peinture des façades de l'immeuble Sommer, la réfection des menuiseries extérieures de certains bâtiments du groupe scolaire primaire Jean-Moulin.



Local de rangement au gymnase.

UN NOUVEAU LOCAL POUR LA VIE ASSOCIATIVE EN 1987

Fin 1985, la commune de Brignais a fait l'acquisition de l'ancienne surface de vente Genty aux Pérouses.

Un travail est actuellement en cours avec la jeune association « Vivre aux Pérouses », l'OPAC du Rhône, le centre social, l'organisme « Etudes et chantiers », pour boucler un dossier qui devrait permettre à Brignais de compter des locaux associatifs supplémentaires courant du deuxième semestre 1987.

Le programme de transformation de cet immeuble existant réparti en deux corps de bâtiment, respectivement d'une surface hors d'œuvre de 86 m² et 200 m², intéressera la création :

- d'une part d'un foyer jeunes 36 m²
d'une salle de réunion n° 1 36 m²
- et d'autre part d'une salle polyvalente 140 m²
d'une salle de réunion n° 2 20 m²
de locaux divers et techniques 25 m²

Les travaux qui devraient correspondre à une dépense de l'ordre de 500 000 F comprendront respectivement des prestations :

- de recloisonnement ;
- d'isolation ;
- de renforcement de la charpente et changement de l'étanchéité ;
- de menuiserie ;
- de réfection des installations de plomberie, chauffage, électricité ;
- ainsi que la rénovation des peintures.

Sur le plan de la réalisation, celle-ci représentera un montage original puisqu'à l'exception des lots de travaux à compétence spécifique (étanchéité, électricité), le chantier sera réalisé avec le concours de jeunes bénévoles dans le cadre de la procédure TUC, et de chômeurs dans le cadre de celle des longues formations.

Le dossier technique est en cours d'étude. Son déroulement devrait permettre un début de travaux avant le 1^{er} trimestre 1987 alors que le permis de construire modificatif sera déposé d'ici à la fin de l'année.

Monsieur le Préfet CARRERE à l'occasion d'une visite des réalisations d'Etudes et Chantiers le 25 octobre 1986 est venu inaugurer à Brignais le parcours de santé réalisé sur le complexe Pierre-Minsieux cet été en collaboration avec le Centre Social et la Municipalité. Il a également visité le local associatif et familial qui sera aménagé par les jeunes des Pérouses sous la direction d'Etudes et Chantiers.



S.A. BERARD et FILS

TÔLERIE FINE - SERRURERIE INDUSTRIELLE
POINÇONNAGE CNC - PLAGIAGE CNC

Z.I. Nord, Chemin des Basses-Villères
69530 BRIGNAIS Tél. 78.05.30.22 Telex 305610F

Entreprise CHARROIN MENUISERIE

Fermetures - Agencement - Mobilier - Escalier
Travaux neufs et rénovation - Tous travaux sur mesure - DEVIS GRATUIT
4, route d'Irigny - 69530 BRIGNAIS - 78.05.15.86

RENTREE SCOLAIRE 1986

Globalement, depuis le 9 septembre, 2 272 élèves fréquentent les établissements scolaires de Brignais.

Ils se répartissent ainsi :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

Collège Jean-Zay : 561 élèves.
Lycée professionnel Gustave-Eiffel : 306 élèves.

Les effectifs du collège sont stables, mais on note pour le lycée une légère augmentation.

POUR LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

On note une diminution de 2,6 % dans les écoles primaires par rapport au chiffre de la rentrée 85, ce qui a entraîné la fermeture de deux classes : une à Claudius-Fournion et une autre à Jean-Moulin.

En revanche, les effectifs des écoles maternelles sont stables globalement. Cela n'a toutefois pas empêché la fermeture de deux autres classes : une à Claudius-Fournion et une à André-Lassagne, malgré l'avis négatif de la

Municipalité qui a appuyé l'action des enseignants et des parents.

L'école maternelle Claudius-Fournion n'a donc pu inscrire les très jeunes enfants, ceci afin de créer des classes dont les effectifs ne nuisent pas à la qualité d'enseignement.

Une innovation a été instituée cette rentrée sur les groupes scolaires André-Lassagne et Jean-Moulin où la nouvelle répartition pédagogique regroupe les CP, CE 1 et CM 2 à l'école Jean-Moulin, les CE 2 et CM 1 étant scolarisés à André-Lassagne.

De même toutes les grandes sections de maternelles du site André-Lassagne et Jean-Moulin sont regroupées à l'école maternelle Jean-Moulin.

ENSEIGNEMENTS PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE :

	Privées	Effectifs	Publiques	Effectifs
Enseignement préélémentaire écoles maternelles	1 école 4 classes	114	3 écoles 8, 4 et 3 classes	449
Enseignement élémentaire écoles primaires	1 école 5 classes	123	4 écoles 5, 11, 8 et 6 classes	719

LA RENTREE SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES PRIVÉES

maternelle et primaire n'a pas apporté de changement dans l'effectif global des élèves.

L'ouverture d'une quatrième classe pour l'école maternelle y a permis l'accueil d'un nombre plus important d'enfants.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES SE DÉROULERONT DURANT L'ANNÉE

• Ce sont tout d'abord les classes de nature qui permettront à 190 élèves des écoles primaires de partir une semaine avec leur classe et leur maître.

Les séjours se dérouleront d'octobre 86 à mai 87, à Sagnes, Marthes, Le Chambon sur Lignon et Saint-Julien-en-Vercors.

• Les ateliers informatiques des écoles Claudius-Fournion et André-Lassagne fonctionnent à plein durant les horaires, permettant à la plupart des élèves du pri-

maire de se familiariser avec l'outil informatique.

• Du côté musique, l'enseignement est dispensé par Monsieur Westphal, moniteur musical, dans chaque classe des écoles primaires André-Lassagne et Jean-Moulin. au cours du deuxième trimestre scolaire, deux concerts se dérouleront, à destination des primaires et des grands de maternelles.

— La magicienne des couleurs en mars.
— Musique brésilienne en janvier.

• Notons pour terminer le tour d'horizon rapide, le projet de dépistage dentaire qui se met progressivement en place. Créé à l'initiative de la municipalité et des dentistes praticiens de la commune, il permettra à chaque élève du

cycle primaire de recevoir outre une vérification de sa dentition, une éducation visant de meilleures habitudes de santé buccale.

Beaucoup d'autres projets se mettent en place et se réalisent, telle une bibliothèque-centre de documentation à Jean-Moulin par exemple.

Nous remercions toutes les équipes d'enseignants et de parents qui s'investissent aussi pour les jeunes.

**A TOUS...
BONNE ANNÉE SCOLAIRE**

MT. GARDON

COMMENT VONT LEURS QUENOTTES?

Il aura fallu deux ans pour que l'idée mûrisse, mais depuis le 6 novembre, c'est chose faite : à l'initiative de la municipalité (suggestion de Madame Gardon) et de tous les dentistes de Brignais, une opération de dépistage dentaire a été mise en place.

Elle concerne toutes les classes primaires de Brignais et se prolongera probablement jusque dans le courant du mois de février, à raison de 4 séances par semaine.

Le dépistage dentaire, ce n'est pas soigner, c'est informer et les « petits monstres » l'ont bien compris : une séance de dépistage dentaire ressemble plus en effet à un moment de récréation qu'à une « torture ».

Il est encore un peu tôt pour tirer un bilan de cette opération, mais d'après les premières conclusions des dentistes, le problème se situerait plus chez les enfants au niveau du positionnement des dents

qu'au niveau des caries, toutes proportions gardées.

Un prolongement amusant de cette opération est prévu : la projection d'un film sur « l'hygiène dentaire » et la distribution de gobelets, brosses à dents et dentifrice à tous les intéressés.

Brignais est bel et bien entrée dans l'ère de « La Chasse aux Caries », qu'on se le dise !...

C. MORISET.

ACCUEIL DU PUBLIC

AU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION D'OULLINS

Parc Chabrière - 44, Grande-Rue - 69600 OULLINS - Tél. 78.50.17.40

— Consultation documentaire (auto-documentation libre) du lundi au vendredi de 9 h à 12 h sans rendez-vous.

Information sur les formations, établissements scolaires, métiers, stages, formation continue...).

— Consultation documentaire avec l'assistance d'un conseiller d'orientation.

Sans rendez-vous : le lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13 h à 17 h.

Sans rendez-vous : le mercredi : de 13 h 30 à 17 h 30.

— Entretien d'orientation avec un conseiller d'orientation.

Pour tout public : scolaire, étudiant, non scolaire, jeune ou adulte, élèves des établissements publics ou privés.

Sur rendez-vous (s'adresser ou téléphoner au secrétariat du C.I.O.).

Les élèves des collèges, lycée et lycées professionnels publics peuvent, ainsi que leurs parents, également rencontrer le conseiller d'orientation du C.I.O. dans leurs établissements où ils assurent à partir de novembre des permanences régulières. (Se renseigner au C.I.O. ou auprès des établissements).

mf minssieux-ferrand
ENTREPRISE GÉNÉRALE
S.a. étude et réalisation
maisons individuelles
bâtiments industriels
entretien - rénovation
13, RUE DE RONDE
69530 BRIGNAIS - T. 78 05 38 57



Fleurina

140, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 78 05 08 54

Décoration florale - Mariages - Articles funéraires - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**



CONSEILLER
CONSTRUCTEUR

LE + D'UN CONSTRUCTEUR ARTISANAL

MYOSOTIS



**Standing
Efficacité
Délais
Compétence**

LE MEILLEUR RAPPORT
QUALITÉ-PRIX

Nous avons aussi le terrain qu'il vous faut.
Consultez-nous, notre fichier est à votre disposition.

3, place Joffre
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 78 56 44 45

TOUS EN PISTE



La course à travers Brignais.

Dès aujourd'hui, reprenez la date du :

**18 janvier 1987
pour la nouvelle édition
de la course
à travers Brignais**

Tout en considérant que cette manifestation a une certaine audience, force est de constater qu'il y a quelques points d'ombre.

On peut remarquer que le nombre d'associations qui participent à la course de relais n'est pas très révélateur du climat associatif de notre commune ; nous considérons que cette participation est insuffisante et qu'elle peut être bien supérieure.

Le point suivant concerne les petites catégories où nous n'avons qu'une faible participation, alors que l'information se fait relativement bien en milieu scolaire.

Peut-être n'avons nous pas suffisamment expliqué nos motivations les années précédentes.

Le mélange des générations nous apparaît comme un élément fondamental pour la réussite de cette manifestation. C'est pour cela que nous avons plusieurs catégories notamment les jeunes, le sport n'étant qu'un moyen de rassembler un maximum de gens pour que la fête soit grande.

Nous aimerions cette année, que vous veniez très nombreux, nous vous rappelons que cette course est ouverte à tous ; qu'on se le dise !

Rendez-vous le 18 janvier en « survêt », les muscles chauds, tous prêts pour une bonne empoignée en toute amitié.

Patrick MIALON

« Il n'est pas nécessaire d'entreprendre pour réussir, ni de réussir pour persévérer ».

Guillaume d'Orange

JUILLET 1986 un Brignairot dans le désert espagnol



BAJA 1000 Montesblancos 26 juillet 1986.

Nom de l'épreuve : BAJA 1000 Montesblancos.
Date : du 24 au 26 juillet 86.
Thème : Course internationale auto-moto - 1000 km non-stop (2 pilotes, 1 moto).
Lieu : Désert de Montenegros, Saragosse (Espagne).
Equipage : DABERT Frédéric BONNET Frédéric
2, chemin du Gué Place de la Flette
69530 BRIGNAIS 69 SOUCIEU-EN-JARREST
Tél. 78.05.35.23 Tél. 78.05.28.73
Machine : HONDA 125 CR (cross)
Résultat : Abandon sur bris de boîte à vitesse au bout de 700 km, alors que nous occupions la 4^e place en 125 cc.
Sponsors : MOTO-BONUS, STOPIECES AUTO Brignais, L'ECURIE, FULMEN, Station BP Brignais, ELF.
Divers : Participation de Gilles NEVEU, Gilles LALAY, Hubert AURIOL.
Projets : Participation en 87 à un rallye africain (rallye de Tunisie, Atlas, Djerba 500, etc.), pour laquelle je suis toujours à la recherche de partenaires... si possible Brignairots !...

« Je recommencerai... Voilà la formule la plus usuelle de la persévérance ».

J. de Courberive

POUR QUE VIVE LE VOLLEY

A tous nos amis sportifs

Après avoir été gavés de belles images par un championnat du monde et une équipe de France brillante, on aurait pu croire que ce sport en serait sorti grand et aurait peut-être suscité à notre niveau modeste des vocations de joueurs ou de responsables. Il n'en est rien.

Le volley se meurt à Brignais.

Alors que sa pratique engendre :

- dynamisme : c'est un sport de mouvement permanent ;
- esthétique : très plaisant à voir et à pratiquer et impliquant un grand respect des joueurs, mais aussi de l'arbitrage ; on voit très rarement des gestes de violence sur un terrain de volley.

C'est une discipline d'une formidable **valeur éducative**.

Nous demandons à toutes les bonnes volontés de se signaler pour l'organisation d'un tournoi de volley ouvert à tous dans le cadre d'une journée inter-associations qui nous permettrait de relancer cette section en difficulté à l'heure actuelle.

TOUS ENSEMBLE, essayons de préparer la saison volley 1987-1988 et de redonner vie à ce sport merveilleux qui mérite d'avoir une autre considération dans une commune comme la nôtre qui se veut sportive.

Pour le moment, nous avons rencontré avec le Maire, Monsieur G. CORDIER, secrétaire fédéral de l'association de volley-ball.

De ces contacts, il ressort que nous avons la possibilité de remettre sur pied le volley-ball à Brignais au sein de l'ASB - Pourvu qu'il y ait des joueurs ! —

Faites-nous part de vos candidatures et de vos remarques.

P. MIALON



QUEST LYONNAIS SANTE LIBERALE

ANNUAIRE DES PROFESSIONS DE SANTÉ DES COMMUNES DE

BRIGNAIS - CHARLY - IRIGNY - MILLERY - SAINT-GENIS-LAVAL - VERNAISON - VOURLES

INFORMATION SANTÉ

INFORMATION SANTÉ

Demain peut-être vous serez malade, vous aurez peur d'être hospitalisé.

QUEST LYONNAIS SANTÉ LIBÉRALE
(41 médecins, 13 pharmaciens, 21 chi-

rurgiens-dentistes, 12 kinésithérapeutes, 21 infirmières, 3 pédicures, 4 orthophonistes)

Vous informez des modalités à suivre pour éviter une telle hospitalisation.

DE JOUR : Appelez votre médecin (notez son n° près de votre téléphone)

Il pourra obtenir les soins de kinésithérapie et les soins infirmiers, avec prise en charge par la Sécurité Sociale.

DE NUIT ET LES JOURS FÉRIÉS : en l'absence de votre médecin

**TÉLÉPHONEZ AU
72. 30.70.60 NUMÉRO UNIQUE**
qui vous permet de joindre le médecin

de garde du canton.

QUEST LYONNAIS SANTÉ LIBÉRALE a mis au point une méthode de concertation qui permet d'assurer, dans les meilleurs délais, les soins que nécessite votre état.

Dans la majorité des cas vous pouvez rester à domicile au lieu d'être hospitalisé.

Pour les soins que nécessite une complication minime de votre état de santé, n'hésitez pas, faites appel aux professionnels libéraux de santé.

La vaccination contre le tétanos, la polio, est importante à tout âge. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

SIÈGE : HOTEL DE VILLE DE BRIGNAIS 69580 BRIGNAIS

L'ENVIRONNEMENT EN QUESTION

C'est dans un souci d'amélioration de notre environnement que la municipalité a procédé cet été à une opération d'envergure auprès des sociétés d'affichage, visant à obtenir la dépose de tous les dispositifs publicitaires, qui, en violation de la législation, enlaidissaient les abords de l'agglomération.

Avec la collaboration active de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Brignais et l'appui de Monsieur le Préfet du Rhône, Commissaire de la République, nous avons pu faire aboutir notre action et obtenir ainsi la dépose de 60 panneaux publicitaires.

Rappelons que la loi du 29 décembre 1979 interdit toute publicité hors agglomération et limite son implantation dans les villes (conditions de surface des dispositifs, de proximité de certains bâtiments, autorisation municipale obligatoire).

Afin de ne pas pénaliser les activités commerciales de ces sociétés et conformément aux termes de la loi, va se mettre en place en début d'année un groupe de travail qui aura pour mission d'étudier l'opportunité de créer une « Zone de Publicité Autorisée ». Celle-ci se situerait hors agglomération, dans un lieu qui

reste à définir, et les dispositifs publicitaires y seraient acceptés sous certaines conditions fixées au préalable. La municipalité de Brignais reste vigilante et tient à ce que notre environnement soit protégé.

Elle compte sur la compréhension et la coopération de tous.

M. ALTIERI

Brignais propre : un effort commun

Les services municipaux assurent, entre autres tâches, l'entretien des voiries communales.

Cependant, il ne fait pas de doute que l'état de celles-ci résulte de la conduite de chacun, tant en ce qui concerne les salissures, que le nettoyage.

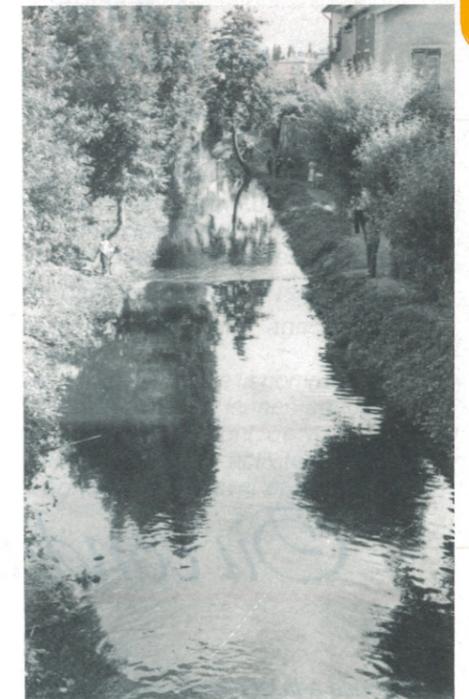
Il est rappelé à ce sujet que tout propriétaire est responsable de la sécurité, donc de la propreté sur la partie de trottoir directement située au droit de sa limite de propriété et ce d'autant plus en période automnale (feuilles) ou hivernale (gel, neige).

Il est également rappelé, devant les plaintes de plus en plus nombreuses qui parviennent en mairie, que chaque maître reste responsable de la bonne tenue en ville de tout animal.

Enfin, il serait temps que tous les Brignais puissent considérer que le Garon n'est pas une poubelle ou un égout à ciel ouvert, mais que celui-ci représente un véritable atout sur le plan du patrimoine communal, propre à renforcer l'image de marque de la commune.

Nous engageons donc chacun, sur ces trois points précis, mais aussi sur tout ce qui pourrait y contribuer, à veiller, en parallèle avec les services municipaux, à maintenir notre commune dans l'état de propreté de plus satisfaisant.

Services techniques



Le Garon.

Transformateurs au pyralène et askarel

Devant la nouvelle réglementation, la commune de Brignais s'était inquiétée, dès le début de l'année 1986, de procéder à la mise aux normes des installations visant à la protection de l'environnement propre aux transformateurs.

Ces travaux prévoyaient la mise en œuvre de bacs de rétention. Ceux-ci ont été réalisés pendant les grandes vacances, en intéressant respectivement les transformateurs des Arcades, du groupe scolaire Jean-Moulin et du CES Jean-Zay.

Pour votre chien...

CANI-LOOK

Toilettage et Démêlage. Toutes races, toutes tailles
SALON OUVERT DU MARDI AU SAMEDI DE 9 h. à 19 h.

116, rue Général de Gaulle à BRIGNAIS
Pour rendez-vous : ALLO 78 05 57 35

Vous reconnaîtrez-vous ?

— Bonjour Madame (la Boulangère). Ah non, B'jou seulement. Un pain au chocolat... avec un sac... Pas de merci, pas de « au revoir ».

Ce n'est pas un enfant, mais une maman, assez élégante, ou presque... Elle prend le sac, ôte le pain du sac, le tend à son fils (le pain, pas le sac) et, à cinquante centimètres de la poubelle jette le sac à terre... **SANS COMMENTAIRES !...**

— Une troisième personne, cette fois un homme. Promenade quotidienne et hygiénique : une laisse à la main et un chien au bout.

Les petites rues du Vieux Brignais sont propices à ce genre de promenade et le chien ne sait pas lire les noms sur les portes, alors il se pose où il en a envie...

Aucune importance, ce n'est pas son maître qui sort de la maison !... **TOUJOURS SANS COMMENTAIRES.**

— Une autre personne, presque la même, se gare, enfin essaie. Elle a une voiture qui tient bien la route je crois, et aussi une place et demie de parking.

Elle ouvre sa portière. Va-t-elle descendre ? Non, elle vide son mégotier !... bien plein...

A NOUVEAU SANS COMMENTAIRES !...

OPÉRATIONS CAVES ET GRENIERS

La Commission de Voirie a décidé, en avril 1986, d'effectuer trimestriellement une opération caves et greniers.

Cette opération consiste à la mise en place de quatre bennes de 14 m³ chacune, entreposées sur quatre quartiers de la commune, à savoir :

- les Pérouses,
- le parking poids lourds rue Mère Elise-Rivet,
- le boulevard des Sports,
- la place du 8 mai 1945,

du lundi au dimanche inclus.

Elles sont relevées et remplacées au même endroit dans le milieu de la semaine, sur appel téléphonique des Services Techniques de la commune.

Chaque opération coûte 3 255 F TTC

La prochaine opération est prévue du 5 au 12 janvier 1987 aux emplacements définis ci-dessus.

Où conduisent nos sentiers d'antan ?

En réponse à la demande de plusieurs Brignairots a été créée, le 30 octobre 1986, la Commission « Sentiers Pédestres » ouverte à tous ceux que le goût et le respect de la nature motivent.

Son but sera de rétablir des circuits et pourquoi pas, à l'occasion, de participer à des opérations de débroussaillage. Elle compte, pour cela, sur la compréhension et la collaboration de tous les riverains.

La prise de contact avec les communes limitrophes ne fera qu'enrichir les rapports entre villages et permettra, tout en confrontant des expériences (avec celle de Chaponost, par exemple), d'œuvrer ensemble.

Toute personne intéressée est invitée à rejoindre le groupe, en se faisant connaître à la mairie.

D. CHERMETTE



Le petit pont de bois sur le Garon.

LE SYNDICAT MIXTE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE DU RHONE

Son but : • animer et coordonner toutes études et réalisations concernant les travaux d'hydraulique agricole notamment l'irrigation,
• réaliser, entretenir et gérer les travaux d'hydraulique agricole communs à plusieurs collectivités ou établissements publics associés.

PRESENTATION DU SMHAR

Le SMHAR est implanté depuis 1978 dans les locaux de la Chambre d'Agriculture du Rhône au 161, rue Général-de-Gaulle à Brignais.

Ce syndicat mixte a été créé le 27 septembre 1966 entre :

- le département du Rhône
- La Chambre Départementale d'Agriculture

• Les associations syndicales autorisées (ASA) d'Irrigation du Département.

Il est administré par un Conseil Syndical composé de :

- Six représentants du Conseil Général
- Deux représentants de la Chambre d'Agriculture
- Un représentant par ASA d'Irrigation (23 actuellement)

Il est actuellement présidé par Monsieur Alfred GERIN, vice-président du Conseil Général délégué aux affaires agricoles et développement rural, celui-ci ayant succédé au président-fondateur Monsieur Gustave LEVRAT, ancien conseiller général du canton de L'Arbresle.

Son directeur est Monsieur Lucien MORELLON, ingénieur agronome.

LES REALISATIONS

• L'aménagement hydraulique des plateaux de Millery-Mornant regroupe huit ASA d'Irrigation. Ce vaste ensemble permet de desservir environ 3 000 hectares répartis sur le territoire d'une vingtaine de communes. L'eau est prélevée dans le Rhône au niveau de Millery et la station principale peut fournir près de 7 000 m³/h soit 168 000 m³/jour. En 1983, près de huit millions de m³ ont été prélevés dans le Rhône.

• L'Aménagement hydraulique de l'Est Lyonnais va permettre dès 1986 l'irrigation de 500 ha sur les communes de Pusignan, Jonage, Genas, et sera étendu ultérieurement aux communes voisines. L'eau prélevée dans un premier temps dans la nappe phréatique pourra

provenir ensuite du canal de Jonage lorsque le débit nécessaire dépassera les possibilités de la nappe phréatique.

• Les ASA d'Irrigation à réseaux indépendants sont dispersées dans la moitié sud du département (Condrieu, Tupin-Semons, Ampuis, Lansolat, Givors, Tour-de-Salvagny, Dardilly, Chasselay, Lucenay, Caluire, Vaulx-en-Velin, Jons).

La provenance de l'eau est variable suivant les situations : lac collinaire - nappe phréatique ou pompage dans les cours d'eau.

• Les projets individuels d'irrigation, par lacs collinaires notamment, situés en dehors des périmètres d'irrigation collective bénéficient également de l'aide du SMHAR.

En 1986, on peut estimer à 4 000 ha la superficie irriguée par les réseaux collec-

tifs et à 800 ha la superficie irriguée par les lacs collinaires individuels réalisés sous le contrôle du SMHAR.

Les résultats sur le plan agricole se traduisent dans un premier temps par :

- une régularisation et une intensification de la production
- une amélioration des conditions de commercialisation
- une diversification des productions

et dans un deuxième temps par :

- le maintien d'une agriculture dynamique
- l'organisation de la commercialisation
- l'installation de jeunes agriculteurs
- le développement de toute la zone rurale grâce aux activités induites par l'agriculture, en aval et en amont.

Le Garon apprivoisé ?

Les graves inondations de ces dernières années ont amené le syndicat d'assainissement de la Vallée du Garon à étendre sa compétence à l'aménagement de la rivière dans le but de :

- diminuer le risque d'inondations,
- protéger les nappes d'eau potables.

Cette extension a été entérinée par arrêté préfectoral de Monsieur le Préfet du Rhône le 14 octobre 1986.

Le Syndicat a ensuite :

- approuvé le modèle de financement d'aménagements hydrauliques du Garon et du Mornantet,
- approuvé le modèle de financement et la dévolution des travaux,
- fait appel à un conducteur d'opérations (DDA),
- approuvé le marché d'ingénierie avec le Cabinet Marc MERLIN,

— sollicité l'autorisation préfectorale de réaliser ces travaux au titre de la police des eaux.

Enfin, lancé l'appel d'offres ouvert avec publicité.

C'est l'entreprise « La Société Forézienne de Travaux Publics » moins disante, qui a été retenue.

Les travaux commencés depuis fin novembre consistent en :

- nettoyage du lit,
 - reprofilage des berges et curage du lit et mise en place des protections hydrauliques locales
- sur les communes de Grigny, Montagny, Millery, Vourles et Brignais.

Les travaux nécessitent de supprimer une partie de la végétation existante, en particulier les arbres, mais les responsa-

bles conserveront aux maximum l'environnement et diminueront le plus possible la gêne apportée aux riverains au cours du déroulement des travaux, en particulier les interventions se feront en totalité de l'intérieur du lit du Garon.

Ce n'est que grâce à la solidarité entre toutes les communes et l'appui du Conseil Municipal que ces travaux normalement à la charge des riverains, ont pu être engagés.

Le délai de réalisation imposé à l'Entreprise est de 3 mois, sauf intempéries majeures.

Michel THIERS

SIETOM

A propos du Syndicat Intercommunal Rhône-Isère pour l'étude d'un programme de traitement des ordures ménagères.

Pour conclure l'étude entreprise par les D.D.E. et D.D.A. Rhône-Isère, Michel THIERS, Président du Syndicat Intercommunal Rhône-Isère pour l'étude du traitement des ordures ménagères (SIETOM), a convoqué les 88 délégués à une assemblée générale le 14 novembre 1986 à GRIGNY. (40 communes étaient représentées).

L'Assemblée a voté point par point les décisions suivantes contenues dans le rapport du Président :

SUR LE PLAN TECHNIQUE

1. Choix de la filière

- incinération avec valorisation ou non de la chaleur : unanimité moins 2 voix,
- méthanisation : 3 voix,
- combustibles-compost : aucune voix,
- décharge contrôlée : aucune voix.

2. Sites possibles retenus à l'unanimité

- site Rousselot à Grigny,
- site du Port Pétrolier à Givors,
- ou tout autre site relevant d'abord des communes concernées.

3. Le Comité prend acte des délibérations des communes de Givors, Grigny, Montagny.

4. Le Comité prend acte de la possibilité qu'aura le futur syndicat d'examiner la solution qui consiste à faire traiter les ordures dans l'usine d'incinération de la Courly lorsque les conditions exactes en seront connues.

Un appel d'offres sera effectué par le syndicat de réalisation qui mettra en concurrence ses résultats avec l'offre de la Courly.

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF

Le Comité s'est prononcé à l'unanimité sur les questions suivantes :

- adoption du compte de gestion de Monsieur Courtin, trésorier syndical,
- adoption du compte administratif 1985,
- adoption du budget supplémentaire 1986,
- dissolution du SIETOM à la création du syndicat de réalisation, le syndicat actuel continuant à approfondir le travail de préparation en vue de l'appel d'offres qui sera lancé par le nouveau syndicat,
- projet de statuts pour un nouveau syndicat : l'assemblée prend acte des propositions du Président. Une simulation sera remise à chacune des communes en fonction des clés de répartition des charges proposées, afin de permettre à chaque collectivité de se prononcer :
- **en fonctionnement :**
 - 75 % en fonction du nombre d'habitants
 - 25 % en fonction du potentiel fiscal par habitant,
- **en investissement :**
 - en fonction d'une population fictive suivant le critère population rurale et population urbaine.
- Le Président enverra aux Maires des 44 communes du SIETOM un projet de délibération à soumettre à leurs conseils municipaux respectifs.

C'est une réunion dont le travail a été intense, efficace, qui a permis à chaque délégué de prendre des décisions précises après une information complète.

Lorsque les délibérations des communes seront prises, on passera au Syndicat de Réalisation.

Michel THIERS

CHARROIN S.A. BOIS-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BRICOLAGE

↓ ce sigle
est votre garantie !

- de qualité des matériaux vendus
- de conseils de professionnels
- de stocks



FÉDÉRATION NATIONALE
DES NÉGOCIANTS EN
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

12, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS - Tél. 78 05 13 11

L'avenir de Brignais à travers le projet de quartier

Le personnel de l'ARCEVI peut vous renseigner sur ces questions et vous conseiller pour vos projets à sa permanence : 7, rue du Moulin.

Lundi : 8 h-12 h et 14 h-19 h.

Mardi - Mercredi : 8-12 h.

Jeudi - Vendredi : 8-12 h et 14 h-16 h.

Samedi : 8 h-10 h (1^{er} et 3^e samedi du mois).

Tél. 78.05.33.91.

du cadre de vie et animation sociale...

Le commerce anime la vie d'un quartier

Le commerce brignairot est un des dossiers prioritaires traités à l'ARCEVI, il concerne principalement trois catégories de personnes :

— Les propriétaires de pas de porte et d'entrepôts : nous souhaitons les recenser très précisément, connaître les surfaces disponibles, les prestations offertes, les loyers demandés... afin de connaître l'offre sur Brignais.

Dans le bulletin municipal de juin 1986, nous vous avons longuement exposé les objectifs de la procédure urbanistique de Projet de Quartier et la mission remplie par l'ARCEVI, Association pour la Revitalisation du Centre Ville de Brignais.

Nous pensons qu'il est utile de faire ici quelques rappels, l'ARCEVI, pour son étude sur l'amélioration du centre ancien, prend en compte tous les aspects de la vie urbaine : habitat, activités économiques, circulations et stationnement, espaces publics et équipements collectifs, amélioration esthétique et pratique

Les conclusions de ce recensement, pour lequel nous avons besoin de la **coopération des propriétaires**, pourraient permettre de monter un dossier d'aide à la mise en valeur des pas de porte, opération soutenue par le ministère du Commerce et de l'Artisanat.

Notons, par ailleurs que la démarche est la même pour les ateliers, entrepôts et tous locaux d'activité en centre ville.

— **Les commerçants installés sur Brignais :** ils peuvent venir nous exposer des problèmes d'ordre particulier (recherche d'un local plus vaste, mieux placé, conseil architectural pour la réfection de leur devanture), ou général (volonté de monter une campagne publicitaire commune, groupement de dossiers en vue d'une demande de subvention pour mise en valeur des pas de porte...). Nous les aiderons alors à constituer leurs dossiers et les mettrons en contact avec les instances concernées (administrations, chambres consulaires, associations...).

— **Les commerçants qui souhaiteraient s'installer à Brignais :** nous pourrions les aider à définir les créneaux porteur dans notre ville, les surfaces utiles, les mettre en contact avec la Chambre de Commerce pour monter un dossier complet pour leur banque... Pour que ce dossier aboutisse, il est nécessaire que chacun participe et n'hésite pas à nous exposer sa demande, ou ses suggestions...

L'habitat assure la pérennité d'une opération en milieu ancien.

Nous remercions les propriétaires qui ont répondu au questionnaire habitat et nous ont ainsi aidé à quantifier les opé-

rations nécessaires à l'amélioration de l'habitat ancien ; pour compléter notre dossier, nous souhaiterions que les propriétaires qui n'ont pas encore répondu le fassent (des questionnaires sont disponibles à l'ARCEVI, 7, rue du Moulin) maintenant, et ceci, avec la garantie de confidentialité et sans aucun engagement de leur part.

Nous rappelons que les renseignements donnés nous aident à **établir un constat de l'état actuel** des logements sur le centre ville (nombre, statut d'occupation, niveau d'équipement, taille...), à **quantifier les besoins** en la matière (isolation thermique, installations sanitaires, entretien du gros œuvre, réfection des façades...) et à **retenir les enveloppes budgétaires** nécessaires pour aider les propriétaires (bailleur ou occupant) à améliorer leurs biens immobiliers, en cas d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Cette procédure d'OPAH ne dure que trois ans et c'est dès à présent que les engagements budgétaires se font auprès de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Aussi, ne laissez pas passer cette occasion, si vous avez conscience de l'opportunité d'une quelconque intervention sur vos biens immobiliers, **prenez contact avec l'ARCEVI** qui étudiera avec vous votre dossier et ceci, sans aucun engagement définitif de votre part.

Ceci concerne tous les propriétaires, mais particulièrement les propriétaires bailleurs (qui louent leurs logements) pour qui les aides financières proposées et la plus value après travaux sont très intéressantes.

Dans l'intérêt de Brignais, comme dans celui des propriétaires, il est aussi néces-

saire de remettre les logements actuellement vacants sur le marché locatif et d'accélérer la réhabilitation des immeubles que leurs propriétaires souhaiteraient vendre.

Si donc vous êtes **vendeur potentiel de votre bien ou propriétaire de logements vacants**, nous pourrions vous aider à monter une opération adaptée à votre cas.

D'autres thèmes d'étude pour améliorer le cadre de vie à Brignais.

- Le stationnement des véhicules.
- Les circulations (automobiles, cycles, piétons, handicapés...).
- La sécurité des piétons.
- La signalisation, la publicité, les enseignes.
- Les espaces publics (trottoirs, jardins, places...).
- L'animation.

Cette liste n'est pas limitative et notre permanence se veut aussi un lieu de dialogue, de communication ou toutes vos remarques et suggestions seront enregistrées et examinées.

M. F. COSTE

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Mis en place entre 1975 et 1979, date de publication, approuvé en 1982, le Plan d'Occupation des Sols de Brignais, après sept années de « vie », demandait à être revu : dans certains de ses zonages, les besoins en urbanisation ayant changé au cours de ces années, mais aussi dans son règlement qui nécessitait des modifications pour faciliter les possibilités de construction et en alléger les contraintes.

Le conseil municipal a donc décidé en janvier 1985, de procéder à la révision de ce document.

Un travail de longue haleine commençait, nécessitant la constitution d'un groupe de travail formé d'élus, des services municipaux, des administrations concernées : agriculture, commerce, métiers...

Durant deux ans, ce groupe de travail a eu pour mission de se réunir régulièrement et d'étudier attentivement les modifications à apporter sur tous les « quartiers » de Brignais tant au niveau des équipements à réaliser que des aménagements à apporter à leur vie commerciale, industrielle ou artisanale ainsi que leur habitat.

Entre ces réunions, un gros travail administratif fonctionnait : corrections du règlement du P.O.S., modification des plans de réseaux, de zonages...

Au terme de cette étude, le conseil municipal a arrêté le 19 juin 1986 le projet de révision du P.O.S.

Une proposition de ce projet a été adressée à toutes les administrations : préfecture, conseil général, service architec-

ture, agriculture... aux maires des communes voisines, pour étude et observations de leur part.

Une fois les réponses obtenues et étudiées à nouveau en groupe de travail, la date de mise à l'enquête publique est arrêtée.

Elle se déroulera du 1^{er} décembre 1986 au 15 janvier 1987, y compris les 15 jours de vacances scolaires de fin d'année.

Nous sommes donc aujourd'hui dans la phase de l'enquête publique.

Notre P.O.S. pourra être applicable au printemps prochain.

C. GAÏDO

Pour que les zones industrielles vivent

Dans une ville telle que Brignais, la commune représente le premier point de convergence de toutes les demandes de renseignements émanant notamment d'entreprises désireuses de s'installer sur son territoire.

Nous essayons donc, autant que faire se peut, de jouer ce rôle d'accueil qui, nous le pensons, doit s'exercer dans les conditions d'une ouverture et d'une compréhension les plus larges.

Bien sûr, l'une des premières questions a rapidement trait aux disponibilités immobilières, en fonction des voies et réseaux et de l'équipement des zones industrielles.

Ainsi, outre les renseignements de première nécessité, nous tentons, depuis un certain temps, de tenir à jour un fichier de l'évolution du bâti et de l'immobilier, en fonction de ces caractéristiques.

Il reste qu'un tel document est très difficile à tenir à jour. Nous engageons donc chacun des intervenants, propriétaire, professionnel, industriel, à se rapprocher de nous pour nous fournir tous renseignements susceptibles de renforcer notre bonne connaissance des Z.I., qui sa volonté de vendre, qui son souci de louer, qui son souci de quitter Brignais. Il est bien clair, dans notre esprit, qu'il ne s'agit pas de se substituer aux professionnels (immobiliers...), mais bien de représenter un raccourci entre chacun des intervenants, propre à relancer sur tel ou tel, comme bénéfice des compétences attendues.

A une époque où la circulation la plus grande de l'information représente un atout économique certain, nous pensons qu'un tel document représente une véritable force vive qui contribuera à faire

de Brignais une cité toujours plus forte dans la concurrence actuelle et à contribuer ainsi au renforcement de son activité.

Rappelons par ailleurs, que la création d'entreprises bénéficie d'exonération de la taxe professionnelle pendant 2 ans (décision du conseil municipal) et que les élus, avec les services techniques reçoivent de nombreux rendez-vous avec des chefs d'entreprises, véritables réunions de travail où la technique, l'économie, la finance se partagent la vedette.

Michel THIERS

Zone de Rochilly-Les Saignes

Ce vaste secteur de l'ordre de 150 hectares représente, au vu de la réglementation du P.O.S., la prochaine étape de l'urbanisation sur Brignais, en matière de logements.

Depuis quelques années, la commune est donc en relation avec des aménageurs pour convenir des conditions

d'équipement de cette zone, étant entendu que son développement impliquerait, à l'encontre du restant de la commune, un surcroît de dépenses qui devraient respectivement intéresser des travaux :

— d'assainissement pour le prolongement des réseaux existants,

— de voirie pour le reprofilage de la rue Mère Elise-Rivet,
— d'alimentation pour le prolongement des réseaux EDF-GDF, PTT et d'eau,
— d'alimentation pour la création d'un groupe scolaire, y compris un plateau sportif, une place et un parc de stationnement,

qui ont fait l'objet d'étude de quantification de programmes préalables (compris dans leur enveloppe financière), étant entendu que ces équipements profiteraient également pour partie à l'ensemble de la ville.

Cependant, afin de maintenir les charges communales le plus bas possible et après de nombreuses discussions, il semble qu'un accord pourrait intervenir entre les différents aménageurs et la commune pour que ceux-ci puissent financer quasi complètement ces tra-

voux au titre d'une participation par logement.

L'année 1987 devrait donc voir les premières études et projets se réaliser en vue de l'urbanisation de cette zone dont le déblocage se fera par ailleurs suivant un planning approprié sur plusieurs années à partir de l'année 1988.

Il est précisé que ce dossier a été l'occasion pour la commune de réaliser une enquête sur l'évolution du phénomène scolaire, au titre de laquelle il a, en effet,

été retenu l'hypothèse de construction d'un petit groupe scolaire dans le cadre de cette opération, afin, outre le problème particulier à cette zone, de contribuer à résorber peu à peu l'ensemble des préfabriqués actuels. Celle-ci a été confiée à Mlle Didier-Laurent pendant une période de 2 mois au moment des grandes vacances, étant précisé qu'un complément d'enquête est actuellement en cours.

Services techniques

LA NOUVELLE PROCÉDURE DES TRAVAUX EXEMPTÉS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

A compter du 1^{er} mai 1986, certains travaux de faible importance (modification de façade, construction d'abri de jardin, de garage) soumis jusqu'alors à permis de construire peuvent être réalisés à la suite d'une simple déclaration.

La démarche est simplifiée pour l'usager :

- un dossier allégé,
- une instruction plus rapide : un mois (deux mois dans certains cas),
- des formalités réduites : ni affichage sur le terrain, ni déclaration d'ouverture de chantier, ni déclaration d'achèvement des travaux,
- un interlocuteur proche : la mairie.

MAIS SIMPLIFICATION N'EST PAS SYNONYME DE LAISSER-FAIRE

— LES MEMES RÈGLES D'URBANISME QU'EN MATIÈRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES : RÈGLES DU P.O.S. OU RÈGLES GÉNÉRALES D'URBANISME.

— LES TRAVAUX NE POURRONT ÊTRE ENTREPRIS, SOUS PEINE DE SANCTIONS, SANS DÉCLARATION OU AVANT LA FIN DU DÉLAI D'UN MOIS (OU DE DEUX MOIS).

Sont concernés par cette procédure :

- les travaux de ravalement,
- les travaux à exécuter sur les immeubles classés (le permis de construire restant exigé pour les travaux sur les immeubles inscrits),
- les travaux ou ouvrages techniques réalisés par des personnes publiques pour assurer le fonctionnement d'un service public : télécommunications, gaz... — les modifications de l'aspect extérieur d'une construction, par exemple le percement ou la suppression d'une ouverture (porte ou fenêtre), la réfection d'un toit,
- les constructions ne créant pas de surface de plancher hors œuvre brute, par exemple la fermeture d'une loggia, une piscine non couverte, un pylône ou un mât de plus de 12 m de haut,
- les constructions créant une surface de plancher hors œuvre brute, par exemple adjonction de balcon, création d'une pièce d'habitation supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, d'un atelier de bricolage... à condition :
 - que la surface de plancher hors œuvre brute créée soit inférieure ou égale à 20 m²,
 - que le terrain supporte déjà un bâtiment à usage d'habitation ou d'activité,

• que les travaux n'aient pas pour effet de changer la destination de la construction existante.

— les clôtures lorsqu'elles sont situées dans les communes dotées d'un P.O.S., les espaces naturels sensibles, dans certaines communes figurant sur une liste établie par arrêté préfectoral.

COMMENT ÉTABLIR CETTE DÉCLARATION

La déclaration, établie sur un formulaire disponible dans les mairies doit être déposée avec le dossier qui l'accompagne en trois exemplaires à la mairie de la commune où sont envisagés les travaux.

Le dossier comprend un plan de situation du terrain, un plan de masse et une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées (schéma ou photographies).

EN EFFET, LES MEMES RÈGLES D'URBANISME QU'EN MATIÈRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE SONT APPLICABLES DANS LE RÉGIME DE LA DÉCLARATION.

MAIS N'OUBLIEZ PAS, VOUS DEVEZ TOUJOURS DÉCLARER VOS TRAVAUX, QUELLE QUE SOIT LA FORMULE, A LA MAIRIE !

C. GAÏDO
25

CIMETIÈRE DE BRIGNAIS DÉBUT D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS

Quelques explications...

De nombreuses obligations incombent au Maire d'une Commune dans laquelle existe un cimetière. En effet, le cimetière fait partie du domaine public communal et en tant que tel, c'est au Maire d'y faire assurer les mesures de police nécessaires, c'est-à-dire d'y faire respecter l'ordre matériel, l'hygiène, la salubrité, la décence.

Le Maire a ainsi la possibilité de prescrire que les terrains concédés seront entretenus par les concessionnaires en bon état de propreté, que les monuments funéraires seront maintenus en bon état de conservation et de solidité, que toute pierre tumulaire tombée ou brisée devra

être remise en état par le concessionnaire.

S'il s'avère que certaines concessions ne font plus l'objet d'un entretien normal et donc semblent abandonnées, le Maire a la possibilité d'engager une procédure de reprise de concessions.

Cette procédure s'engage sur trois années à dater du Procès Verbal dressé par le Maire ou son représentant, constatant l'état d'abandon.

Si au bout de trois ans, l'état de la concession n'est pas amélioré, c'est au Conseil Municipal de décider de sa reprise par la Commune.

L'Action du Maire de Brignais...

Certaines concessions du Cimetière de

Brignais font aujourd'hui l'objet d'une reprise.

Certains héritiers des concessionnaires concernés (dont la liste est affichée au Cimetière et à la Mairie) nous ont contactés et se sont engagés à améliorer l'état de leurs monuments.

Les démarches seront donc stoppées pour ceux-ci.

Nous demandons donc à toutes les personnes concernées par cette opération de prendre contact avec nos services pour que le nécessaire puisse être fait et ceci dans leur intérêt.

M. ALTIERI

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 143, rue du Général-de-Gaulle.

Elle est ouverte à tous, cinq jours par semaine aux heures suivantes :

- mardi 15 h à 18 h 30,
- mercredi 9 h à 17 h,
- jeudi 14 h à 17 h,
- vendredi 15 h 30 à 19 h,
- samedi 9 h à 13 h.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir une fiche d'inscription et de montrer un justificatif de domicile. La cotisation est de 30 F par an pour les adultes. Gratuité pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

Un choix de 15 000 volumes vous est proposé : romans, documentaires, bandes dessinées, science-fiction, policiers, livres pour jeunes, albums...

Venez vous inscrire.

M. C. BONNOT
F. ALLAIX

Transporteurs Plateforme multimodale

A l'initiative de l'antenne de Givors de la Chambre de Commerce, la commune de Brignais a engagé une réflexion sur l'activité des transporteurs du Sud-Ouest Lyonnais.

Celle-ci intéresse respectivement trois domaines d'intervention, soit :

- l'activité des transporteurs eux-mêmes,
- la recherche de filières de marchandises,
- l'équipement des zones industrielles ; et a pour objet une meilleure connaissance de cette branche économique, afin de rechercher, par une meilleure organisation, une amélioration de sa rentabilité.

C'est aussi de veiller au bon développement de cette activité dans des proportions convenables, sur le plan des nuisances en direction de la population.

Les premières conclusions de cette enquête devraient être connues d'ici à la fin de l'année et permettre aux six communes concernées, Brignais, Chaponost, Irigny, Grigny, Mornant, Saint-Genis-Laval, de se rencontrer afin de pouvoir définir une politique commune en la matière, propre également à harmoniser le développement de chacune de leur zone industrielle.

Services techniques

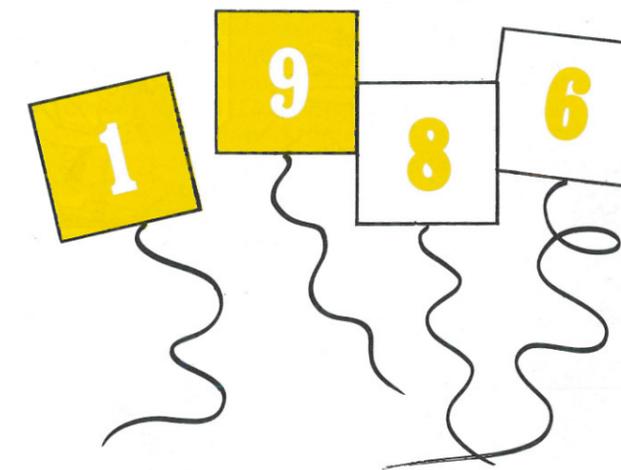
Au souvenir Tout le funéraire

Fleurs artificielles
Croix • Céramiques
Livres • Marbres
Vases • Jardinières

E. PEJU MONUMENTS

10, rue des Halles
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
Tél. 78.56.36.52

4^e Jeux Intervillages



Jeux Intervilles 1986 : tir à la corde féminin.



Jeux Intervilles 1986.



Jeux Intervilles 1986, les trois Maires.



Pour la quatrième année consécutive, nos trois communes voisines de Brignais, Soucieu et Chaponost se sont retrouvées pour une nouvelle édition des Jeux Intervillages.

C'est Brignais qui avait cette année le plaisir d'organiser cette manifestation.

Dès le matin, les joueurs de pétanque disputaient la 1^{re} épreuve, suivie par la course des garçons de café. Cette dernière, qui se déroulait dans le centre ville a obtenu un succès populaire incontestable.

En début d'après-midi, le public était de plus en plus nombreux pour assister, après la présentation des équipes, au déroulement des épreuves : tir à la corde masculin et féminin, pyramide, cubes et piscines à franchir, etc.

Le soleil était au rendez-vous : heureusement pour les concurrents qui ont eu à prendre un bain... de force !

Les maires de Chaponost, de Soucieu et de Brignais étaient présents pour encourager leurs équipes et ont procédé à la remise des récompenses : 1^{er} Chaponost, 2^e Brignais, 3^e Soucieu.

Outre le public, les équipes et les organisateurs de chaque commune, il faut remercier tout particulièrement les Services Techniques de Brignais qui ont permis de mettre au point ces jeux.

Tous se sont mobilisés pour le parfait déroulement du spectacle.

Nous souhaitons aux 5^e Jeux, l'année prochaine, d'obtenir un aussi grand succès.

JUMELAGE BRIGNAIS-HIRSCHBERG

Le 18 octobre 1986, Brignais et Hirschberg se sont unis par les liens du jumelage... et du mariage !

Après les cérémonies de jumelage à Hirschberg les 28 et 29 juin, on pouvait considérer les deux « fiancés » comme « presque mariés », puisque seulement la moitié des cérémonies avait eu lieu. Depuis le 18 octobre, les choses sont claires et le mariage a véritablement été célébré à Brignais où les deux familles se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur.

Nos amis allemands sont arrivés à Brignais le vendredi 17 octobre en fin de soirée, la majorité de la délégation, 400 personnes, ayant voyagé en bus.

Après une petite réception au gymnase municipal, qui a constitué durant ces deux journées le point de ralliement obligé, la répartition dans les familles d'accueil permit à chacun d'aller se restaurer et se reposer.

Le samedi matin, la partie officielle débuta par une cérémonie du souvenir au Monument aux Morts. Un grand nombre de Brignairots se retrouvèrent aux côtés de nos visiteurs allemands pour s'unir dans un hommage aux morts, toutes nationalités et générations confondues. Après le dépôt de gerbes par les maires de Hirschberg et de Brignais auxquels s'était joint Monsieur DEIBER, maire de Schweighouse, Monsieur THIERS souleva la portée de ce geste lourd de symbole en disant « Cet hommage rendu par deux nations, jadis opposées est digne de nos anciens combattants dont les survivants se respectent et s'apprécient ! ».

La deuxième partie du programme officiel devait être l'inauguration de la place d'Hirschberg, qui sera désormais le nom du jardin public situé au coin de la rue Général-de-Gaulle et de l'avenue Ferdinand-Gaillard. Après que la plaque ait été dévoilée par les maires, en même temps qu'une plaque de jumelage identique à celles placées aux entrées de Brignais, il fut procédé au scellement dans la pierre, des journaux du jour et d'un exemplaire de la charte de jumelage. Un lâcher de colombes (blanches) et de ballons (multicolores) apporta la touche finale et colorée à cette cérémonie, avant que la foule ne se rende en cortège jusqu'au complexe sportif, entraînée par les marches jouées tout à tour, par l'Espérance de Brignais, l'Harmonie Municipale et l'Orchestre Ave Maria de Hirschberg.

Dans l'enceinte du gymnase, on atteignit le temps fort de la journée c'est-à-dire la signature de la charte officielle de jume-

lage. Les deux maires, Messieurs OELDORF et THIERS, étaient assistés comme témoins de Monsieur SCHOENWALDT, consul général d'Allemagne et de Monsieur DEIBER, maire de Schweighouse. La charte ayant été lue par chaque maire dans sa propre langue, le document put être paraphé et ce fut l'instant solennel des hymnes officiels, suivis de l'hymne européen (ou hymne à la joie) tiré de la 9^e Symphonie de Beethoven.

Dans leurs discours, les maires insiste-

vives à ce repas, réalisé par un groupement de commerçants locaux qui ont fait à cette occasion, un effort remarquable et remarqué. Le service était assuré avec célérité et gentillesse par des jeunes Brignairots bénévoles qui ont parfaitement illustré les discours des maires (voir plus haut) sur le rôle de la jeunesse !

Pour terminer la fête, il ne restait qu'à attendre la soirée du samedi, avec en point d'orgue sous ce même chapiteau, une soirée cabaret mise au point et animée par des artistes d'un soir, locaux et

Envol de colombes, symbole de paix.



ront sur le rôle futur des jeunes : « C'est à vous tous, associations, familles, jeunes, oui surtout vous les jeunes qu'il appartiendra de pérenniser ces contacts » dira Monsieur THIERS, alors que Monsieur OELDORF reprendra cette même idée... « ces jeunes, qui n'ont pas les préjugés résultant de l'histoire de nos deux peuples, peuvent réaliser l'idée européenne car ils ont grandi à une époque qui n'était plus marquée par la guerre et l'animosité, mais par le désir de réconciliation et de compréhension. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence de maires de communes voisines dont Monsieur SALLES, maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, et par ailleurs, secrétaire général pour la région Rhône-Alpes du conseil des communes et régions d'Europe.

Un apéritif servi dans la salle voisine à la nombreuse assistance, fut animé musicalement par les trois formations déjà citées, auxquelles s'était joint précédemment le groupe de danses et chants folkloriques de Leutershausen. Que faire d'autre, alors que l'acte de mariage était signé, les dragées distribuées et l'apéritif bu, sinon se rendre au repas de noces servi sous le chapiteau voisin ?

Il n'y avait « qu'un petit millier » de con-



Fresque réalisée par G. BOUCHARD



bénévoles, représentants d'associations locales ou simples particuliers.

Les enchaînements et l'animation étaient assurés par les quatre mains des pianistes JACQUIN et BECK, assistés de Caroline GAILLARD. Le programme très varié enchantait les 1 300 spectateurs qui goûtèrent fort un french-cancan masculin assez inattendu.

Le bal de clôture succéda au spectacle jusqu'à une heure avancée de la nuit, mettant un terme, à cette mémorable journée.

Le dimanche matin, de nombreux Allemands et Français se retrouvèrent à l'office religieux oecuménique concélébré par le Père MONDONNEIX et le Curé BADER de Hirschberg, avec pour la partie évangélique, le Pasteur HON-

BOUJ. Participaient à cette célébration, l'orchestre Ave Maria de Hirschberg et la chorale « Le Tourdion » de Brignais.

Après l'office, le groupe de danses de Leutershausen se produisit place Gamboni, devant l'église dans son répertoire de chants et danses folkloriques.

Après le repas pris dans les familles, il fallait bien penser au départ et tout le monde se retrouva donc une fois de plus au gymnase pour « un pot » de l'au revoir, constitué de café et pâtisserie.

Une séparation est toujours triste et le

ciel lui-même s'était mis au diapason pour mouiller ce départ, mais chacun s'est bien promis de revoir au plus vite ses nouveaux amis, car il reste encore tant de choses à découvrir ensemble.

Nota : Depuis le 18 octobre, « l'heure du jumelage » est donnée par un cadran solaire, offert par Monsieur BECK de Hirschberg et installé sur le mur sud de l'hôtel de ville, rue Général-de-Gaulle.

En cas de pluie, il suffit de s'informer au service « Accueil » !

J. DARFEUILLE

Nous ne pouvons citer ici, la liste des personnes qui ont participé à la réussite de ces journées, mais tous doivent être félicités et remerciés de leur participation et de leur enthousiasme pour ce jumelage.

Discours prononcé par Monsieur W. Oeldorf, Maire de Hirschberg, à l'occasion de la signature de la Charte de jumelage à Brignais le 18.10.1986.

Cher ami et collègue, chers amis de Brignais, mes chers concitoyens,

C'est aujourd'hui que nous allons sceller par la deuxième signature solennelle de la Charte de jumelage ici à Brignais, le lien officiel entre nos deux villes.

Déjà en juin dernier à Hirschberg, il ne s'agissait pas d'une action isolée dans un bureau avec une petite délégation de représentants officiels mais de l'impressionnant accord de plusieurs centaines d'habitants de nos deux communes qui tenaient en quelque sorte comme dans un mariage, le rôle de témoins. Aujourd'hui également je suis heureux et fier que vous soyez si nombreux à montrer votre intérêt pour le jumelage en vous engageant ainsi de façon visible pour un rapport vivant et surtout viable entre Brignairots et Hirschberger.

Lorsque nous avons pris les premiers contacts il y a deux ans, nous avons constaté dès le départ une sympathie réciproque. Cela est valable pour l'accueil chaleureux réservé en août 1984, ici à Brignais, à notre délégué Klaus Reinhard. Cette sympathie a progressé lors de votre visite à notre commune, cher collègue au mois d'octobre de la même année. Cette opinion positive concernant un lien entre nos communes a été renforcée par l'échange de deux délégations fin 1984. Dès cette époque, selon l'avis de notre comité de jumelage, la graine pour un lien entre Brignais et Hirschberg venait d'être semée et pour continuer cette métaphore, je dirai qu'il faut que le sol ait été bien fertile car ce petit germe est devenu une plante fleurie.



Discours de M. OELDF, Maire de Hirschberg.

Le développement de notre jumelage s'est révélé entre temps plus intensif et plus harmonieux que les optimistes n'auraient pu le prévoir. Il y a eu un grand nombre de rencontres. Les prochaines activités sont déjà en préparation. En même temps il s'avère que le jumelage ne concerne pas qu'un petit groupe ou pire encore qu'une élite, mais qu'il touche bel et bien toutes les couches de la population. Par les échanges scolaires mais également par l'intermédiaire des associations, la jeunesse par exemple, a l'occasion d'apprendre à connaître des humains d'une autre nationalité par-

lant une autre langue et ayant d'autres habitudes de vie. Il en a résulté des amitiés qui se sont multipliées dans les familles.

C'est sur la jeunesse que nous construisons un jumelage durable, vivant et inaltérable. Les jeunes, qui n'ont pas les préjugés résultant de l'histoire de nos deux peuples peuvent réaliser l'idée européenne car ils ont grandi à une époque qui n'était plus marquée par la guerre et l'animosité mais par le désir de réconciliation et de compréhension.

Il est peut-être plus difficile pour les

plus âgés d'entre nous de nouer spontanément des contacts. Les souvenirs et les impressions pénibles d'un passé encore proche sont ancrés encore trop profondément. N'oublions pas cependant que c'est justement cette génération qui a tendu la main vers une réconciliation et c'est le Général de Gaulle et Konrad Adenauer qui symbolisent le mouvement de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande.

Cette génération plus ancienne est loin d'être mise à part dans notre jumelage. Bien au contraire elle prend une part active aux rencontres entre nos deux communes. La semaine passée un groupe de l'« Age d'Or » est justement venu nous rendre visite sur la Berg-

strasse. Il est probable que quelques-uns d'entre eux avaient entrepris ce voyage en Allemagne avec certaines réticences. Pourtant je crois pouvoir dire après les entretiens que j'ai pu avoir avec ces personnes âgées, que les doutes et les hésitations bien compréhensibles du départ ont fait place à la certitude d'avoir trouvé des amis et de pouvoir, par l'intermédiaire du jumelage, construire un pont pour la réconciliation et la compréhension mutuelle, qui aboutiront à l'amitié franco-allemande.

Dans cette charte que nous allons signer, nous, les deux maires de Brignais et de Hirschberg, représentants des habitants de nos deux communes et délégués par nos conseils municipaux,

il est notifié que nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que les habitants de nos villes apprennent à se mieux connaître, à comprendre et à respecter leurs manières de vivre et de penser et à les apprécier.

Ce rapprochement progressif qui doit conduire d'une rencontre amicale à une chaleureuse fraternité, voilà l'engagement que nous devons prendre tous. Je vous adjure de continuer à travailler à notre jumelage pour que la plante issue d'une petite graine dont j'ai parlé au début, puisse continuer à croître sur un sol fertile et fleurisse dans l'avenir.

Werner Oeldorf
Bürgermeister



Dépôt de gerbes.
Cérémonie du souvenir au Monument aux Morts.
De gauche à droite : les Maires de Brignais, Hirschberg, et Schweighouse.



Möge unsere Freundschaft Sinnbild und Motor sein für die dauerhafte und brüderliche Verbindung unserer beider Gemeinden sein.

que notre Amitié soit le symbole et le moteur pour être le lien fraternel et durable entre nos deux Communes.

Aquarelle réalisée et offerte au Maire d'Hirschberg par Guy Pier Col, artiste peintre brignairot

INAUGURATION DE LA PLACE DE HIRSCHBERG

Discours de Michel THIERS

Monsieur le Maire et cher ami,
Nous venons d'honorer nos morts au monument, témoin de tant de sacrifices dans des combats inutiles.

Cet hommage rendu par deux nations, jadis opposées, est digne de nos anciens combattants dont les survivants se respectent et s'apprécient.

Nous voici maintenant « place d'Hirschberg ». Elle est la réplique, mais bien plus modeste, de la place de Brignais à Hirschberg ; mais elle sera le témoin de notre vie et votre ambassadeur rappelant sans cesse aux Brignairots leur ville jumelle.

Ce quartier a bien évolué, car il y a un demi siècle, il y passait un petit cours d'eau, le bief qui a donné son nom à la petite rue voisine.

Sans doute, ce secteur de Brignais évoluera, car nous y avons des projets, mais le nom de votre ville y demeurera attaché, gardien de notre profonde amitié.

Je ne vous dirai pas que vous y rencontrerez de nombreux amoureux (les habitudes ont changé !) mais la vie de tous les jours prendra à témoin de tous les événements heureux ou non, de la vie de notre bourgade, ce petit coin d'Hirschberg.

Merci à vous tous, habitants des deux communes d'être venus si nombreux souscrire et participer à cette cérémonie.

Vive Hirschberg - Vive Brignais - Vive Schweighouse.



Inauguration de la place d'HIRSCHBERG et d'une plaque du Jumelage, le 18 octobre 1986.

REPAS DU JUMELAGE

BRAVO LES JEUNES !

92 jeunes ont répondu « présents » pour le service des 950 convives du repas du samedi 18 octobre à midi.

Nos invités d'Hirschberg et les Brignairots ont apprécié votre accueil, votre dynamisme souriant et votre efficacité durant tout le repas.

Les membres du Comité de Jumelage vous expriment leur fierté et leurs vifs remerciements pour votre action gracieuse et très remarquée.

Encore, bravo les jeunes !

SIGNATURE DE LA CHARTE Discours de Michel THIERS

Monsieur le Maire et cher ami,

Tout d'abord, je vous remercie Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal et vous tous Hirschbergeois, d'être venus si nombreux, et nous savons bien que nombre de vos concitoyens voulaient être du voyage.

Nous voici au terme de deux ans de contacts, de rencontres, deux ans qui ont permis de mieux nous comprendre et nous connaître.

Pour beaucoup d'entre vous déjà, la curiosité de se rencontrer a fait place à l'enthousiasme de se découvrir.

La chaleur de votre accueil attirera de plus en plus de Brignarots qui, chaque fois, reviennent enchantés de leur séjour à Hirschberg.

Bien des associations, des familles, des jeunes, ont déjà appris à se recevoir : un va et vient incessant entre nos deux villes (je devrais dire trois, avec nos amis alsaciens) s'est établi.

Le jumelage démarre sous les meilleurs auspices : Hirschberg et Brignais sont faites pour s'entendre. Aujourd'hui, c'est la fête, et quelle fête !

Et demain ?

La vie reprendra ses droits, nos habitudes, bonnes ou mauvaises... surtout mauvaises, aussi.

Il nous appartiendra, il vous appartiendra à vous tous d'entretenir cette flamme, de veiller à ce qu'elle soit toujours vivace.

C'est à vous tous, associations, familles, jeunes, oui surtout à vous les jeunes, qu'il appartiendra de pérenniser ces contacts, à vous qu'incombera d'étendre le cercle des amis, à vous Comité de Jumelage de perpétuer cette soif naturelle d'échanges, gage de succès, de progrès, de fraternité et d'amour.

Oui, le plus dur reste à faire : un bon ciment résistant au temps.

Mais on ne peut qu'être optimiste : nous

sommes déjà largement plus d'un millier à nous connaître, et vous avez à cœur de réussir ce jumelage en agrandissant le cercle de famille ; soyez à votre tour de bons ambassadeurs auprès de vos voisins, de vos amis.

L'école de jumelage est une bonne école, car elle nous entraîne naturellement à faire de notre mieux : elle ne peut qu'enrichir nos jeunes et les initier encore mieux à une autre école, celle de la vie.

À vous tous, amis de Hirschberg, de Schweighouse, Brignais vous est ouverte ; quant à vous, les quelques 200 organisateurs, tous ensemble, nous vous disons et du fond du cœur : UN GRAND MERCI !

Vive le jumelage Hirschberg-Brignais.

Michel THIERS
le 18/10/86

Jumelage - Partnerschaft

BRIGNAIS HIRSCHBERG

Département du Rhône AN DER BERGSTRASSE

En qualité élus, représentant la population, nous avons décidé à l'unanimité, au cours de nos réunions simultanées du 15 mai 1986, de jumeler nos deux communes. Nous mettrons tout en œuvre pour que nos habitants apprennent mutuellement à connaître leur manière de vivre et de penser respectifs, à la comprendre, à l'estimer et à la respecter. Les contacts culturels et humains doivent dépasser les frontières et conduire à une amitié durable, d'homme à homme et de peuple à peuple. Nous déclarons notre volonté commune d'affermir l'amitié réciproque entre nos deux peuples par le

Jumelage
de nos deux villes, en participant par ce fait à la paix et à la liberté de l'Europe unie.
Brignais le 18 Octobre 1986
Pour le Conseil Municipal
Le Maire

Michel Thiers

Als gewählte Vertreter der Bürger haben wir in unseren Sitzungen am 15 Mai 1986 einstimmig beschlossen, unsere beiden Gemeinden zu verschwistern. Wir werden uns dafür einsetzen, daß sich unsere Bürger in ihrer Denk- und Lebensweise kennen verstehen, achten - und schätzenlernen. Gesellschaftliche und kulturelle Kontakte sollen Grenzen überwinden und zu dauerhaften Freundschaften führen, von Mensch zu Mensch, von Volk zu Volk. Wir bekunden unseren gemeinsamen Willen durch die

Partnerschaft
unserer Gemeinde, die Freundschaft zwischen den beiden Völkern zu festigen und damit zugleich einen Beitrag zu einem in Frieden und Freiheit geeinten Europa zu leisten.
Brignais den 18 Oktober 1986
Für den Gemeinderat
Der Bürgermeister

Werner Oeldorf

La foule dans la salle du gymnase avant la signature de la charte.



Signature de la charte : de gauche à droite : M. DEIBER, Maire de Schweighouse, M. THIERS, Maire de Brignais, M. OELDORF, Maire d'Hirschberg, M. SCHOENWALD, Consul Général d'Allemagne.

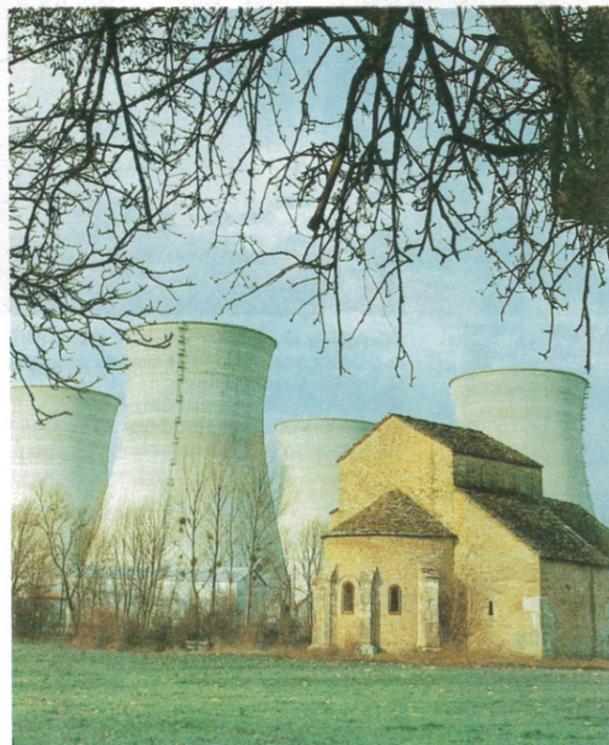
Electricité De France
Centre de Production Nucléaire du BUGEY



Le Centre de Documentation et d'Information ouvert 7 jours sur 7

Visite des installations
sur rendez-vous - Tél. 74 34 30 09

EDF - CPN du Bugey
à St-Vulbas (Ain)
B.P. 14 - 01980 LOYETTES



Les tours de réfrigération du CPN Bugey
au 1^{er} plan : chapelle de St-Vulbas (XI^e siècle)

A BRIGNAIS, l'innovation fait fleurir l'exotisme...

C'est sur la commune de Brignais que vous découvrirez « Les Roses du Garel » exploitation couvrant une superficie de quelques 14 000 m² et sur laquelle sont réparties deux cultures principales : Le rosier de serres et l'orchidée.

A l'origine, Monsieur Pierre LAPLACE faisait de l'agriculture et un peu d'élevage. C'est à partir de 1948 qu'il s'intéressera plus spécifiquement à la culture des fleurs, pour se consacrer finalement en 1960 à la monoculture du rosier de serres.

Le rosier de serres est une culture très spécialisée, car Samantha, Sonia, Kyria, Belinda ou Sabrina (quelques-unes des variétés que l'on trouve aux « Roses du Garel »), ont des exigences : elles ne seront belles et en bonne santé que si la luminosité, l'aération, les températures, l'humidité, etc., sont minutieusement surveillées.

Contrairement à la culture des roses en plein air, celle sous serres favorise un étalement de la production tout au long de l'année, la production d'hiver restant minoritaire et engendrant des frais très importants (de chauffage notamment).

L'augmentation des frais de fonctionnement a été l'une des raisons qui ont décidé Monsieur Jean-Pierre LAPLACE (fils de Monsieur Pierre LAPLACE et gérant de la société depuis juin 1985) à adopter une nouvelle culture en 1980.

Cette nouvelle culture est unique et inattendue : Monsieur LAPLACE est en effet le seul producteur d'orchidées de la région.

Une orchidée.



Il existe plus de 20 000 espèces d'orchidées naturelles et à l'heure actuelle, les généticiens ont créé à partir d'hybridations près de 60 000 nouvelles variétés !

Aux « Roses du Garel », il n'est cultivé que deux sortes d'orchidées, très différentes l'une de l'autre : la Cymbidium est une plante de montagne, la Phalaenopsis est une plante tropicale. Chacune s'épanouit dans un climat qui lui est propre et qu'il est très difficile de recréer en serres.

Pour sauvegarder la beauté sauvage de ces fleurs (dont on dit qu'elles sont les égales de l'homme dans le règne végétal), Monsieur LAPLACE a fait appel à un système très sophis-

tiqué : l'ordinateur climatique qui contrôle les installations.

La technique de régulation est idéale pour les orchidées et les roses, car elle permet de mesurer tous les paramètres qui ont une influence dans la culture de ces fleurs délicates (température de l'air et de l'eau, vitesse et direction du vent, radiations solaires, humidité de l'air, etc.).

C'est le mariage harmonieux d'une culture rare et d'une technique parfaitement maîtrisée qui constitue l'originalité des « Roses du Garel » et qui place cette exploitation au rang des entreprises qui innovent... et qui réussissent !...

C. MORISET

3 NOCES D'OR, 1 DE DIAMANT !

4 mariages ont été célébrés un même jour de septembre à la mairie.

Les couples émus ont prononcé le « oui » décisif, en présence d'amis et de parents venus très nombreux.

Jusqu'ici, rien de très original ; mais si l'on précise qu'il s'agissait de la commémoration et de la réédition de mariages qui ont été célébrés il y a quelque 50 et 60 ans, là, la cérémonie revêt un caractère exceptionnel et rarissime.

Noces d'or en effet pour :

- Gaston GIRARD et Marie-Thérèse EYDAN, mariés depuis le 15 février 1936 (Beaurepaire) et représentés par une de leurs filles.

- Louis THEVENON et Adrienne MOREL, qui se sont unis le 4 juillet 1936 à Saint-Genis-Laval. Ils ont 3 enfants, 7 petits-enfants et résident actuellement aux Arcades.

- Antoine NEYRET et Jeanne BAROU, mariés depuis le 26 septembre 1936 (Roche-la-Molière). Leur fille et leurs deux petits-enfants habitent à Brignais.

Après 50 ans de mariage, tous se sont donnés rendez-vous dans 10 ans pour les noces de diamant que célébraient ce même jour Monsieur et Madame DARFEUILLE.

- Louis DARFEUILLE, mécanicien ajusteur aux Forces Motrices du Rhône a terminé sa carrière au PLM (devenu notre SNCF) comme cheminot.

- Irma TIXIER était couturière et demeurait à Brignais.

Tous deux se sont mariés à Brignais le 25 septembre 1926. Ils ont deux enfants et 4 petits-enfants (Monsieur Jean DARFEUILLE, leur fils, est actuellement adjoint au Maire et Président de l'ASB).

Monsieur THIERS a adressé ses félicitations aux « jeunes mariés » (ils le sont restés d'allure et d'esprit) et s'est fait l'interprète de toute l'assemblée pour dire toute la sympathie de cette cérémonie.

Des gerbes ont été offertes aux couples par la municipalité et par Monsieur REURE du Club de la Bonne Humeur.

Le manuscrit d'une poésie charmante (dite par Madame PIEGAY qui assistait le maire) leur a été également remis.

Nous adressons à nouveau nos félicitations à ces 4 couples qui ce jour-là nous ont donné une bien belle leçon de bonheur...

C. MORISET



M. et Mme NEYRET.
M. et Mme THEVENON.

M. et Mme DARFEUILLE.



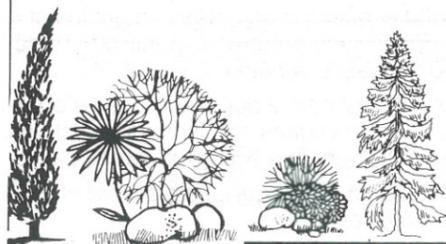


... le charme de la tradition

... Autour des plus belles reproductions du mobilier français de style, un grand choix de bibelots et de miroirs de toutes les époques accompagné d'une sélection de canapés.



GEKA - EBENISTERIE A L'ANCIENNE - 4, RUE SERVIENT A LYON 3^e



**Pépinières
M. VIALLET**

"Les Sept Chemins"
N. 86 - VOURLS
69390 VERNAISON
Tél. : 78 05 23 54

**TOUS VÉGÉTAUX
DE PLEIN AIR**


I'HOTEL
**NN
est ouvert

*découvrez un
nouveau style de*

A BRIGNAIS
Restotel
des barolles
restaurant

une cuisine soignée dans un cadre fleuri et exotique

SALLE DE SÉMINAIRE ET MARIAGE

Les Aigais - R.N. 86 - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78 05 24 57

Télex EUROL 330.949/211

TRANSPORTS EN COMMUN DU NOUVEAU POUR 1987...

Depuis longtemps déjà, une des préoccupations majeures de Monsieur le Maire est d'apporter une amélioration notable aux problèmes rencontrés par les Brignairots quant aux transports en commun.

Pour ce faire, des contacts réguliers avec la Société VERNEY ont permis d'obtenir quelques aménagements dans la qualité du service : mise en place d'une navette express depuis mars 1986, contrôles des horaires de passage qui permettent de noter toute irrégularité sans délai, installation de « boîtes aux lettres » dans les abri-bus et développement de la liaison usagers-mairie par lesquels nous avons la possibilité d'intervenir directement auprès du transporteur sur des cas précis.

L'aspect tarifaire est également l'un des chevaux de bataille de Monsieur le Maire. En effet, il est inadmissible qu'un usager brignairot se rendant quotidiennement à Lyon doive acquitter le montant de deux abonnements (Cars du Lyonnais) et Transports en Commun Lyonnais qui s'élève à 330 F + 183 F soit 513 F.

Depuis le mois de mai, Monsieur THIERS est donc vivement intervenu auprès des différents partenaires afin

qu'un accord soit défini, permettant aux usagers d'obtenir un abonnement jumelé CDL/TCL, de type sub-urbain pour un montant d'environ 350 F.

Dans un premier temps, il s'est agi d'obtenir du Département, autorité organisatrice en matière de transports collectifs, une délégation de compétence sur la ligne Brignais/Lyon au profit de la commune pour que celle-ci puisse négocier librement avec le transporteur.

Cet accord a été voté par les membres du Conseil Général le 15 Octobre 1986. La commune est désormais par délégation l'autorité responsable en matière de transports en commun sur la ligne qui nous concerne.

Monsieur le Maire a ensuite saisi le Conseil Municipal de la Ville afin qu'il donne son accord sur la mise en place d'un tel système d'abonnement, pour que les usagers obtiennent un abonnement jumelé d'un montant de 350 F environ.

Le SYTRAL et les CDL ont été saisis

d'une demande de participation à hauteur de 15 F par abonnement sur leurs abonnements respectifs. Dans la mesure où ceux-ci acceptent, la Commune s'engage à verser au transporteur le complément, soit 133 F par abonnement.

Le Conseil Municipal, saisi par Monsieur le Maire à ce sujet, a donné son accord de principe, en limitant la contribution financière annuelle de la Ville à un maximum de 300 000 F par an.

Les négociations sont en cours et cette innovation devrait voir le jour en janvier 87.

UN MESSAGE :
LA QUALITÉ DU SERVICE DÉPEND DU SÉRIEUX DU TRANSPORTEUR, DE LA DÉTERMINATION ET LA VIGILANCE DES ÉLUS ET DE LA COOPÉRATION DES USAGERS.

Les uns et les autres

Les élus et les services de la mairie sont de plus en plus saisis pour tenter de résoudre des différends survenus entre tiers.

Nous aimerions attirer l'attention de chacun à ce propos, pour préciser que, si le champ d'action des élus et des services représente un vaste domaine, notamment en matière d'urbanisme et de voirie, ceux-ci ne peuvent guère apporter de solution à un problème qui survient, notamment entre deux particuliers.

En effet, tout le monde comprendra bien

qu'il est difficile à une commune, personne publique, d'intervenir dans de telles situations régies par le droit privé.

Cependant, nous pensons que très souvent, de telles situations peuvent se résoudre avec un peu de compréhension entre chacun, avant de s'engager dans des voies administratives toujours trop longues, souvent insatisfaisantes.

Apprenons donc à vivre ensemble, à nous parler, à écouter l'autre, à nous comprendre.

Trop souvent, la solution à toute difficulté

se trouve à cet endroit.

Dans cet esprit, la municipalité est bien entendu à la disposition de tout le monde pour lui apporter, autant que faire se peut, l'information qu'il désire, voire représenter un trait d'union entre chacun.

Il est enfin rappelé également qu'une permanence est tenue par Maître PICARD, chaque deuxième et quatrième jeudi du mois.

Services techniques

Numérotation des habitations et des propriétés

Suite à la numérotation effectuée par les Services Techniques de la ville en 1982-83, nous signalons aux propriétaires qui n'auraient pas retiré leurs plaques de numérotation que celles-ci sont à leur disposition au bureau d'accueil des Services techniques.

Services techniques

**Fontourisme
FONTANA**

AUTOCARS / VOYAGES

- organisation de voyages
- réceptifs
- sports d'hiver
- séjours linguistiques

Demandez notre brochure
« EVASION 87 » !

RUE D'ALSACE 69530 BRIGNAIS TEL. 78.05.16.24



Ce jour-là, ils avaient à nouveau 20 ans...

Une innovation cette année aux Arcades : Les classes en 6 !

Le lundi 17 novembre, un petit goûter était offert aux résidents à cette occasion ; cadeaux et fleurs pour les « Classards ». Ils étaient là tous les 10, chapeau sur la tête.

« Ils n'ont plus tout à fait 20 ans, Mais ça ne fait rien, ils sont contents... »

Les chansons ont fusé de toutes part, chansons anciennes ou drôles, reprises en chœur par tous.

Après-midi agréable passé dans la bonne humeur.

A tous nos classards : Joyeux anniversaire.



Il y a de l'ambiance aux Arcades.

C. DEMONCEAUX

BRIGNAIS - DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 1986

Comme vous l'a dit le président MALINCONI, les Anciens Combattants, le Conseil Municipal vous remercient d'être venus ce matin honorer nos morts.

Je remercie en particulier :

1 - Le Père MONDÓNNEIX pour la chaleur de son eucharistie.

2 - Les représentants des trois unités de gendarmerie (Territoriale, PSIG, BM).

3 - Le Directeur de l'école publique, la Directrice de l'école privée et les enfants présents.

4 - Les présidents d'associations et vous tous, chers amis.

Je n'aurai garde d'oublier la batterie fanfare et l'harmonie sans lesquelles nos cérémonies ne seraient pas ce qu'elle sont.

Ce matin, sur suggestion d'une de mes adjointes, je voudrai vous lire un extrait du discours que Victor Hogo prononça pour le centenaire de Voltaire, en 1878.

« Déshonorons la guerre.

Non la gloire sanglante n'existe pas.

Non ce n'est pas bon et ce n'est pas utile de faire des cadavres.

Non, il ne se peut pas que la vie travaille pour la mort.

Non — O mères qui m'entendez — il ne se peut pas que la guerre — cette voleuse continue à prendre vos enfants.

Non, il ne se peut pas que la femme enfante dans la douleur - que les hommes naissent - que les peuples labourent et sèment - que le paysan fertilise les champs et que l'ouvrier féconde les villes - que les penseurs méditent - que l'industrie fasse des merveilles - que le génie fasse des prodiges - que la vaste activité humaine

multiplie en présence du ciel étoilé les efforts et les créations pour aboutir à cette épouvantable exposition internationale qu'on appelle un champ de bataille ».

Ce discours prononcé, il y a plus de 100 ans par le grand poète est hélas toujours actuel.

Nous honorons aujourd'hui nos morts (1 450 000) d'une guerre odieuse qui a fait plus de **8 millions de morts**.

Nous avons eu le frisson lorsque nous sommes allés nous recueillir avec nos amis de Schweighouse, le 31 août dernier, au Vieil Armand où 60 000 combattants ont trouvé la mort.

Tout en condamnant ces décisions stupides aux conséquences catastrophiques, nous devons rendre hommage et respecter nos anciens pour leur idéal, leur sacrifi-

ce qui font de nous un des rares peuples libres.

Ce n'est donc pas leur faire injure, bien au contraire, que de sympathiser, comme les anciens combattants le font, de part et d'autre du Rhin, afin de consolider une nouvelle amitié entre des générations.

Cette attitude est parfaitement compatible avec le développement des valeurs morales que nos anciens nous ont transmises, qui ont fait la gloire et l'honneur de notre pays, et qui se nomment :

- le don de soi, la volonté,
- le courage, la soif de liberté.

Sachons le transmettre à notre tour à nos enfants !

Vive Brignais, vive la France.

Michel THIERS

11 novembre 1984 : première prise de contact.



« ALERTE »

à votre disposition...

L'Association Lyonnaise d'Entraide et de Recours par le Téléphone a pour vocation de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en mettant à leur disposition un service de télé-alarme médical et de sécurité fonctionnant 24 h sur 24.

Celui-ci consiste en un transmetteur/émetteur annexé à votre installation téléphonique qui permet à l'ALERTE d'être informée de tout appel de la personne en difficulté. L'Association se charge alors de prévenir immédiatement les services d'urgence compétents (SAMU, Médecins...) qui se rendront sur les lieux.

La participation financière demandée correspond à une location mensuelle de l'appareil et une aide peut être accordée par des Caisses de Retraites Complémentaires.

Pour tout renseignement :

ALERTE - 184, cours Lafayette 69003 LYON - Tél. 78.60.31.56.

AIDES MÉNAGÈRES

Depuis 1979, l'Association Municipale des Cheveux Blancs met à la disposition des personnes de plus de 65 ans domiciliées sur la commune, un service d'aides ménagères.

L'objectif de ce service est de permettre aux personnes âgées de bénéficier d'une aide pour des travaux de ménage ou pour effectuer certaines démarches devenues difficiles (petites courses...).

Actuellement quatre aides ménagères effectuent ce service sur la commune et 26 personnes en bénéficient quelques heures par semaine.

Le coût d'un tel service est à la base de 63,44 F de l'heure mais peut être modulé en fonction des ressources de la personne intéressée. La CRAM a fixé à 1451 heures pour l'année, le temps de travail des aides ménagères, celui-ci étant réparti en fonction des revenus et de l'état médical des demandeurs.

Les personnes bénéficiant de l'aide sociale peuvent également prétendre à ce service, la DDASS pouvant intervenir dans le financement.

Un service « aides ménagères » est à votre disposition à la mairie pour tout renseignement complémentaire (voir Mlle Sylvie PORTE).

S. PORTE

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE POUR PERSONNES AGÉES :

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Suite à une enquête effectuée auprès d'environ 400 personnes de plus de 70 ans, installées sur Brignais, nous avons constaté que le principe du portage de repas à domicile pour personnes âgées était accepté et souhaité par beaucoup.

La municipalité de Brignais a donc décidé de mettre en place ce service début 87, service qui fonctionnera tous les jours de l'année, sauf les dimanches et jours fériés.

Les repas seront cuisinés à la Résidence des Arcades. Les personnes intéressées devront se faire connaître par téléphone auprès de Madame la directrice du F.R.P.A. « Les Arcades » : 48 heures avant

la date de livraison : les demandes parvenues au-delà ne seront prises en compte que de manière exceptionnelle et devront être justifiées par des raisons d'urgence médicale.

Le prix du repas s'élèvera à 24 F + 3,50 F de frais de portage (vaisselle, véhicule, assurance...), soit un total de 27,50 F.

Le portage des repas devra être effectué par des bénévoles. Nous lançons donc dès aujourd'hui un appel à toutes les personnes susceptibles d'effectuer ce service tous les jours durant une semaine.

Le planning sera établi en mairie pour 6

mois, c'est-à-dire que nous recherchons actuellement 25 personnes disponibles 1 semaine complète pour assurer la tournée quotidienne de 11 h à 12 h 30 environ.

Les personnes responsables de la livraison auront à leur disposition un véhicule de la mairie assuré par nos soins.

Si vous êtes intéressés pour donner de votre temps afin d'aider ces personnes âgées à recevoir ce service, nous vous prions de prendre contact avec Madame ALTIERI en mairie de Brignais, téléphone 78.05.15.11.

M. ALTIERI

DEBAUNE Lucien

votre artisan
Boulangier - Pâtissier

Ses spécialités :

Pain sur plaques façon traditionnelle
Pains spéciaux - Campagne - Noix - Lard fumé

81, rue G.-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS

Tél. 78.05.31.76

GARAGE DU MARRONNIER AGENT FIAT

CARROSSERIE - PEINTURE EN CABINE
MÉCANIQUE - RÉPARATION ET VENTE TOUTES MARQUES

18 ANS D'EXPÉRIENCE

VÉHICULES A DISPOSITION DES CLIENTS
PENDANT LE TEMPS DES RÉPARATIONS

TEL 78.56.07.90

Z.I. de CHAPONOST - ROUTE DE BRIGNAIS
(Face OXAL)

R. VIVIER

maroquinier

bagagiste



TOUTES RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

Cordonnerie Express

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 08 15

LOCATION CAMION BENNE
ET CAMION GRUE

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
MAÇONNERIE

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET TERRASSEMENT "S.C.T."

"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS
Tél. 78 05 21 64

Location engins à chenille et pneus



ORAMA
MENUISERIES ALUMINIUM

Menuiseries aluminium
à rupture de pont thermique
Menuiseries PVC
Bloc complet aluminium et PVC

Route de Brignais
69630 BRIGNAIS
Tél. 78.56.14.06
Télex 330 918 cdm chapo

Déviation du CD 42

Ouverte le 3 octobre et inaugurée le 12 novembre 1986, la déviation du CD 42 « roule ».

Financé entièrement par le Conseil Général du Rhône, cet ouvrage permet l'accès direct à l'A 45 en direction du sud et des Sept Chemins, Givors, Saint-Etienne.

Les poids lourds empruntant cette nouvelle voie soulagent la circulation en centre ville.

Services techniques



Inauguration du dernier tronçon de la déviation du CD.42 par le Président PALLUY.

La déviation du CD 42 : un atout supplémentaire pour Brignais

Le mercredi 12 novembre 1986, M. PALLUY, Président du Conseil Général, a inauguré le tronçon routier du CD 42, constituant le dernier élément du contournement de Brignais engagé depuis 1984 ; cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités (conseillers généraux, maires, adjoints...).

La décision du Conseil Général de réaliser cette opération de contournement de la ville (entre le RN 86 et l'A 45) relève de la reconnaissance de plusieurs nécessités :

— dévier du centre ville le trafic des véhicules et plus particulièrement ceux des transports routiers, un trafic représentant 10 000 véhicules/jour (19 000 en période estivale),
— permettre aux habitants du secteur un

meilleur accès à l'autoroute A 7, — améliorer la desserte des zones industrielles de Brignais et des communes avoisinantes.

Ce contournement mis en service fin septembre, offre aux usagers une chaussée à deux voies, sur 2,100 km.

Le ruban coupé, Monsieur le Maire de Brignais, M. MORELON, Directeur de l'Équipement et M. PALLUY prirent tour à tour la parole.

Monsieur THIERS rappela les difficultés de ce dossier, présentes dans toutes les mémoires. Il souligna la polyvalence des équipes de la DDE qui travaillent aux côtés des élus dans de nombreux domaines (voirie, assainissement, construction, P.O.S, etc.).

Monsieur PALLUY, enfin, mit en exergue

la volonté du Conseil Général d'améliorer le réseau routier du département afin de préparer au mieux la fin de ce siècle, dans des secteurs géographiques particulièrement encombrés représentés par l'agglomération lyonnaise.

Grâce à sa politique routière, le Conseil Général conduit indéniablement le département vers une économie plus prospère et un développement plus rapide de sa vie sociale, choix prioritaire auquel il est difficile de ne pas souscrire !...

ET NOS ROUTES ?

La commission de voirie a décidé, en juin 1985, d'établir un programme de voirie sur deux années 85-86. Pour cela, un appel d'offres a été lancé pour 1 600 000 F de travaux, dont 858 000 F ont été confiés aux services de la DDE, subdivision de Tassin.

Ces travaux consistaient :

- à la réfection de chaussées sur les rues suivantes :
 - bois des Côtes,
 - boulevard Lassagne,
 - chemin du Coq Gaulois,
 - chemin de la Petite Côte,
 - route de Vourles,
 - rue Bovier-Lapierre, devant les HLM,
 - chemin de Sacuny,
 - chemin du Presbytère,
- et à des travaux neufs sur les rues suivantes :

- avenue de Verdun,
- trottoirs en centre ville.

A la suite de cette opération, le conseil municipal a décidé, en séance publique, de poursuivre ces travaux avec un déblocage d'une somme de 1 700 000 F.

Avec cette opération, ont été réalisés les travaux suivants :

- des réfections de chaussées, chemin de la Plaine d'Elite ;
- l'élargissement du chemin du Champ du Mont, le curage de la mare ;
- l'élargissement de la rue de Janicu, à la hauteur de nouvelle mairie, y compris l'éclairage public et les plantations ;
- la mise en forme complète de la rue des Marronniers et du chemin de la Chêneraie.

A cela, il faut ajouter, hors marché, des

travaux tels que l'élargissement de la rue des Tasses, au droit du lotissement des Cottages, pour une somme de 140 000 F et l'élargissement du chemin des Revousses, à la hauteur du lotissement Devicq, pour une somme de 62 000 F, un programme toujours mixte avec la DDE d'un montant de 300 000 F pour la construction de trottoirs sur le boulevard Schweighouse (CD 114) et route d'Irigny (CD 117) et la construction de parkings pour véhicules légers face au groupe scolaire J.-Moulin.

Du côté sécurité, une réfection en peinture de résine a été faite sur les passages piétons en centre ville et devant les groupes scolaires, ainsi que dernièrement, la construction de deux ralentisseurs, toujours devant le groupe scolaire Simondon situé au bas de la Côte.

Services techniques



Rue Simondon devant le groupe scolaire, mise en place de deux ralentisseurs.

O RAGES ! O DES ESPOIRS !

Le 14 juin et le 15 juillet 1985, deux gros orages qualifiés de caractère exceptionnel par la météorologie nationale (respectivement 24 mm et 42 mm de hauteur d'eau) se sont abattus sur Brignais en créant des inondations sur la voie publique et chez certains particuliers.



Le Garon en crue

Enfin, la ville a confié à la DDE (direction départementale de l'équipement) une étude « eaux de ruissellement », qui devrait s'étaler sur une période d'une année, sur l'ensemble du territoire communal avec diagnostic du réseau d'eaux pluviales avec proposition de solutions.

Cependant, la commune a demandé à celle-ci de vérifier un certain nombre de points en priorité sur l'ensemble du bassin versant rue du Bonnet et rue F.-Gaillard, ainsi que la rue du Garel.

L'étude du bassin versant rue du Bonnet a fait apparaître la nécessité de remplacer l'égout d'eaux pluviales de diamètre 500 par un diamètre 1 000 sur la partie du boulevard des Sports (partie exécutée en août 1986) et rejet au Garon et par un diamètre 800 sous le boulevard des Ecureuils (travaux en cours de réalisation).

Une chambre de décharge sera construite au carrefour de la rue du Bonnet et du boulevard des Ecureuils.

Cet ensemble de travaux s'inscrit dans une mise en conformité du calibrage des réseaux en fonction de l'urbanisation récente de Brignais.

Pour ce qui est de la rue du Garel, une étude parallèle est menée par la SDEI (société fermière). Les éléments seront connus incessamment.

D'autres bassins versants ont été étudiés. Une restitution auprès de la commune a été faite telle que la zone industrielle nord des Aigais-Vallières et la partie de Rochilly-Les Saignes située de part et d'autre de l'ex-départementale 42.

Toutes ces études tiennent compte de la future urbanisation de Brignais.

D. TARRAL



"Drôle de voyage souterrain", avec M. BOZELLE (Directeur Régional SDEI)

Afin de remédier à cette situation, la municipalité a demandé que soit immédiatement effectué un certain nombre de petits travaux de mise en conformité de certains ouvrages, afin de pallier des dysfonctionnements immédiats.

Ceci concerne certains avaloirs, rue F.-Gaillard, la mise en œuvre d'un trop-plein rue Général de Gaulle, la modification du réseau d'eaux usées rue du Garel, ainsi que la réparation de certains regards.

Par ailleurs, la municipalité a réalisé, à l'automne 85, un nouveau raccordement du réseau pluvial de la Côte au Garon, en passant d'un diamètre de 500 à 1 000 et 1200 branché sur la rivière du Garon, ceci afin de protéger l'ensemble rue du Garel des eaux de surface de la rue de la Côte.

BRANCHEMENT A L'ÉGOUT

Extrait du règlement sanitaire départemental (arrêté préfectoral du 10 avril 1980)



Article 44 - Protection contre le reflux des eaux d'égout

En vue d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves, sous-sols et cours lors de l'élévation exceptionnelle de leur niveau jusqu'à celui de la voie publique desservie, les canalisations d'immeubles en communication avec les égouts, et notamment leurs joints, sont établies de manière à résister à la pression correspondante.

De même, tous regards situés sur des canalisations à un niveau inférieur à celui de la voie vers laquelle se fait l'évacuation doivent être normalement obturés par un tampon étanche résistant à ladite pression.

Lorsque des appareils d'utilisation sont installés à un niveau tel que leur orifice

d'évacuation se trouve situé au-dessous de ce niveau critique, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci.

Article 62 - Type de locaux visés

Sous réserve de dispositions contraires édictées par des réglementations particulières, les prescriptions du présent règlement traitant des habitations sont

étendues à toutes catégories d'immeubles ou d'établissements, ainsi qu'à leurs dépendances quand ils reçoivent en tout ou partie les mêmes équipements que

les immeubles d'habitation et sont justiciables, pour raison de salubrité, des mêmes règles d'établissement, d'entretien ou d'usage.

Le 1^{er} septembre dernier, Michel RONNAUX-BARON et Christian BRAVARD, notaires associés, transféraient l'étude au centre du village au 142, rue Général-de-Gaulle en face de l'actuelle poste.

Installés jusqu'alors 5, Montée de la Côte, les notaires de Brignais profitaient de la disponibilité de la maison de la famille DARET pour revenir s'installer dans le village à proximité du parking de la place du marché, non loin de la maison qui abrita autrefois l'étude, rue du Moulin (aujourd'hui propriété de la commune et

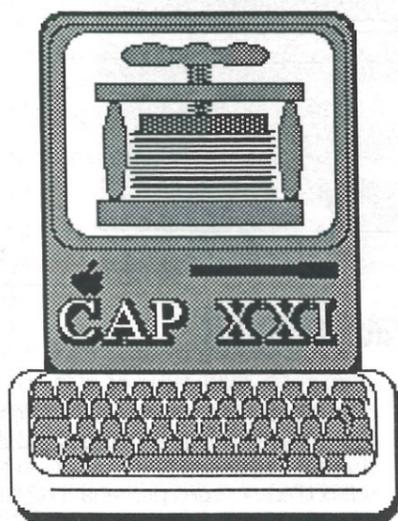
siège de l'ARCEVI après avoir constitué les bureaux de la SDEI).

Des transformations importantes pour adapter l'immeuble à un usage professionnel, ainsi qu'un ravalement de façade ont permis de créer des bureaux agréables et fonctionnels.

Profitant de ce transfert et pour répondre à une demande croissante de leur clientèle, l'office notarial a créé un service d'expertise et de négociation immobilière. Cette nouvelle activité s'exercera parallèlement à l'activité traditionnelle du notaire.



quoi de neuf depuis Gutenberg ?

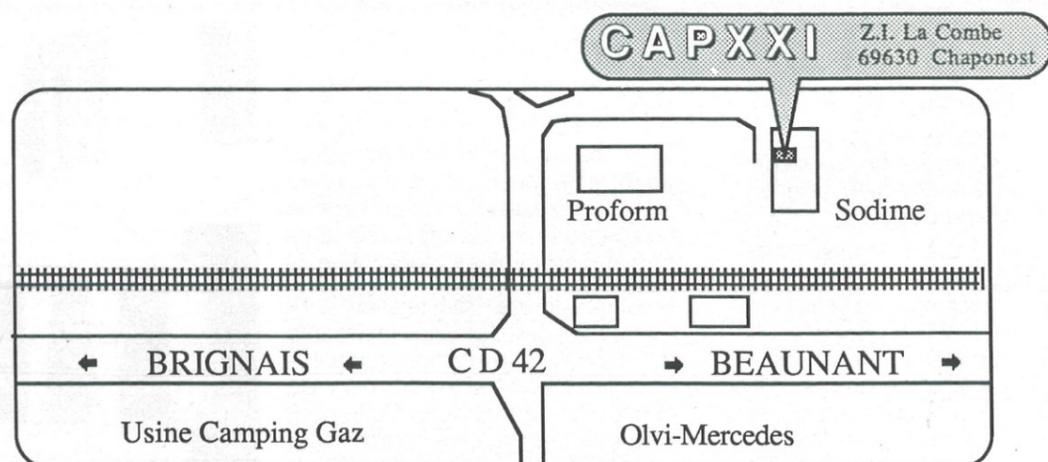


- CAP XXI
- un MACINTOSH
- une imprimante LAZER
- Le tout à CHAPONOST

De l'ordinateur à l'imprimeur, **CAP XXI**, le lien au meilleur prix.

Service Location
Service de développement graphique
Assistance technique

Contactez-nous de 15h à 18h au 78 56 30 32, (envoi gratuit de documentation).



PLACE AUX ASSOCIATIONS

Les colonnes du dernier Bulletin Municipal de l'année sont traditionnellement ouvertes à toutes les associations locales. Elles trouvent ainsi l'occasion de se faire mieux connaître des Brignairots et de dresser, si elles le veulent, un bilan de leurs activités.

Parmi les quelque 80 associations de Brignais, moins de la moitié ont remis un article avant la date limite du 8 novembre, ce qui pourrait signifier que les autres :

- s'estiment suffisamment connues et n'ont donc pas besoin de l'appui du Bulletin Municipal (distribué dans 3 500 foyers de Brignais) ;
- n'ont peut-être rien de nouveau ou d'important à faire connaître aux Brignairots ;
- plus simplement ont oublié de remettre à temps leurs articles !

Le Comité de Rédaction

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 1987

Manifestations prévues durant le premier semestre 1987 (connues à la date du 15.11.86)

Dates	Type de la manifestation	Organisée par	Lieu
09.01.87	Conférence H. Reeves	Centre culturel	Gymnase
10.01.87	Soirée dansante ou loto	A.S.B. Basket	Gymnase
11.01.87	Brioche des rois	Entente commerciale	Gymnase
17.01.87	Soirée dansante (sur invitation)	Cyclo-club	Gymnase
18.01.87	Courses « A travers Brignais » Remise récompenses	Commission sports	Gymnase
23.01.87	Conférence	Renouveau et libertés	Gymnase
24.01.87	Mâchon amical	Boule Joyeuse/Amicale Laïque	Gymnase
16 au 24 01.87	Exposition : « Les Armées de la Libération »	Centre culturel	Gutton
25.01.87	Journée des Paralysés de France	A.P.F.	Gymnase
30.01.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
31.01.87	Soirée récréative (sur invitation)	Amicale Laïque	Gymnase
01.02.87	Fête familiale	Association des familles	Gymnase
07.02.87	Soirée dansante (sur invitation)	A.S.B. Pétaque	Gymnase
13.02.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
14.02.87	Soirée dansante (sur invitation)	Espérance et Vaillantes	Gymnase
15.02.87	Journée récréative	Scouts	Gymnase
21.02.87	Soirée dansante (sur invitation)	Classes en 7	Gymnase
28.02.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
07.03.87	Concert	Harmonie municipale	Gymnase
13.03.87	Conférence « La Voyance »	Centre culturel	Gymnase
14.03.87	Soirée récréative (sur invitation)	Donneurs de Sang	Gymnase
20.03.87	Conférence	Renouveau et libertés	Gymnase
21.03.87	Concert - Animation musicale	Association musicale	Gymnase
22.03.87	Concert	Ecole de musique	Gymnase
27.03.87	Conférence « Le Tiers Monde »	Centre culturel	Gymnase
28.03.87	Repas dansant (sur invitation)	A.S.B. Football	Gymnase
29.03.87	Exposition « Tiers Monde »	Centre culturel	Gymnase
04.04.87	Soirée « Bol de Riz »	Secours catholique	Gymnase
04.04.87	Soirée dansante (sur invitation)	Croix-Blanche	Gymnase
10.04.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
11.04.87	Concert - Chant choral	Chorale « Le Tourdion »	Gymnase
25.04.87	Soirée dansante (sur invitation)	Boxe française	Gymnase
15.05.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
16.05.87	Braderie annuelle	Municipalité + commerçants	
17.05.87	Journée des classes en 7	Classes en 7	Gymnase
22.05.87	Conférence	Renouveau et libertés	Gymnase
12.06.87	Soirée « Cinéma »	Centre culturel	Gymnase
21.06.87	Journée de la musique	Associations musicales	
25.06.87	Repas des Cheveux Blancs	« Cheveux Blancs »	Gymnase
04.07.87	« La nuit du Cinéma Fantastique »	Centre culturel	Gymnase

La maison des associations

Les associations locales ont besoin pour leurs activités courantes de locaux municipaux dont la mise à disposition pose parfois quelques problèmes. Ceux-ci peuvent être dus à des questions de cohabitation entre utilisateurs, ou de voisinage à cause du bruit. Plus simplement, ils sont dus souvent à une disponibilité plus ou moins grande des locaux demandés.

Cette année 1986 a connu plusieurs changements en ce domaine et la situation se présente de la manière suivante :

— Les locaux Compassion I et II sont toujours utilisables par les associations avec une un arrêt des activités à 20 heures limite pour Compassion I.

— Les locaux Sommer rue Bovier-Lapierre ont été libérés par l'association musicale (qui utilise la Maison des Associations, ex-Moulin depuis septembre). De ce fait, ils ont été mis à disposition du Centre Social qui occupe le 1^{er} étage et devrait pouvoir utiliser le rez-de-chaussée dès le départ des services du cadastre.

— Les locaux GUTTON, 1^{er} étage au 143, rue Général de Gaulle ne sont plus disponibles pour les associations. Ils sont

réservés dans l'immédiat pour une extension possible de la bibliothèque municipale, qui se trouve à l'étroit au rez-de-chaussée. Cette extension, si elle se fait, ne serait que provisoire puisqu'il ne s'agirait que de la période d'attente de la construction tant attendue de la nouvelle bibliothèque dans le voisinage immédiat de l'Hôtel de Ville. Les locaux Gutton, dégagés à ce moment, seraient alors affectés au Centre Social qui libérerait à son tour Sommer.

— Le changement le plus notable reste néanmoins la faculté donnée aux associations de se retrouver à l'ancien Moulin situé au Carrefour Giraudière-Moulin-Verdun et dénommé depuis l'inauguration officielle du 24 mai 1986 : Maison des Associations.

Ce bâtiment loué par la commune a nécessité une remise en état effectuée par des artisans locaux et les employés municipaux avec notamment des travaux de mise aux normes de sécurité.

Il offre maintenant sur quatre niveaux 450 m² de locaux, réservés aux associations, lieux de rencontres et de travail. Depuis la rentrée de septembre 1986, cette maison a pris peu à peu son

rythme de croisière et une vingtaine d'associations s'y retrouvent régulièrement : association musicale, école de musique, centre culturel, association familiale, centre social, association jumelage, secouristes Croix-Blanche, Croix-Rouge, etc.

Un service de détection dentaire gratuit a été mis en place tout récemment par les dentistes locaux pour les élèves des groupes primaires de Brignais.

Le fonctionnement de la Maison des Associations est assuré par Madame Fayle, assistée de Madame Tournier. Ces deux personnes renseigneront au mieux les associations locales qui doivent s'adresser à elles pour tous leurs problèmes de réservation ou autres (téléphone : 72.31.60.54).

Il ne reste qu'à souhaiter que selon les vœux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal, cette maison devienne vraiment le cœur de la vie associative brignairoise et l'outil indispensable à l'extension de ses activités.

J. DARFEUILLE

BILAN FINANCIER

a - INVESTISSEMENT

Estimation effectuée par les services techniques : (non compris chauffage et aménagement du sous-sol)	340 000 F
Réalisation : travaux effectués par des entreprises de Brignais :	404 000 F
travaux réalisés par les employés communaux : (peinture)	30 000 F (pour mémoire)
	TOTAL : 404 000 F
Subvention du Conseil Général :	114 200 F
T.V.A. récupérée en 1988 :	63 460 F
	177 840 F
La charge communale :	226 160 F TTC

b - FONCTIONNEMENT

1 - Location annuelle : 62 400 F

1 - Frais de fonctionnement : en cours d'évaluation car il est nécessaire de faire le bilan sur 1 an (sept. 86 / sept. 87).

Nous pensons que ces conditions financières sont très supportables eu égard au service rendu par cette maison aux associations qui l'emploient quotidiennement.

Michel THIERS

AIKIDO A BRIGNAIS

Une quarantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement les cours d'aïkido au dojo municipal de Brignais. Qu'est-ce que l'aïkido ?

La technique de l'aïkido est de placer chaque attaque devant le vide, ainsi l'attaquant se déséquilibre lui-même ; sa force appuyée sur rien se perd, jusqu'à ce qu'il prenne conscience de son intention agressive et comprenne qu'elle se retourne contre lui-même.

Cette pratique est une technique d'entretien et de renforcement du corps physique et du mental.

Chaque pratiquant pourra peu à peu devenir plus fort, donc moins facilement agressé par la vie. Selon l'énergie et la persévérance mise à l'entraînement, les raideurs et les contractions musculaires s'effaceront doucement en même temps que les peurs qui correspondent.

Une raideur ou une peur qui disparaît permet de devenir plus fort.

L'aïkido, qui ne fait qu'utiliser des techniques, peut donc être commencé par un enfant ou un adulte à n'importe quel âge et à tout moment de l'année puisqu'il n'y a pas de compétition.



Pour tous renseignements s'adresser à :
Lucienne BERENGER : tél. à Brignais 72.31.61.37.
Michèle EYMARD : tél. 78.05.38.68.

Les horaires sont les suivants :

Enfants - Adolescents :

Mercredi de 15 h 45 à 16 h 45 : cours pour les 7, 8 et 9 ans, de 17 h à 18 h : cours pour les 10 - 14 ans.

Adultes :

Lundi de 19 h à 20 h 15 : débutants, de 20 h 15 à 21 h 45 : cours pour tous.

Mercredi de 20 h 15 à 21 h 45 : cours pour tous.

AC.PG.AC. 39-45 CATM

Présidents d'honneur :
Michel THIERS, Maire de Brignais, Conseiller Général. Louis VENDRAME.

Président :

Paul MALINCONI.

Vice-Présidents :

Antoine VERICEL, Jean CANICIO.

Secrétaire :

Roger TOURNIER,

Trésorier : Jean-Marie FRANÇOIS

Secrétaire adjoint :

Maurice FLEISCHER

Trésorier adjoint : André GLIABELLO.

Assesseurs :

Charles BORIE, René DERVIEUX, Albert

SARDA, Frédéric OUILLON, Louis

VENET, Jean NIAUSSAT.

Porte-drapeaux :

Francis TRIOMPHE, Philippe MOLARD.

Siège : Mairie de Brignais.

Buts : Rassembler tous les

AC.PG.AC. et tous les AC de toutes les origines.

Missions : Défendre les droits des AC,

Veuves de Guerre, Orphelins et Veuves d'AC.

Cotisation annuelle fixée tous les ans, y compris le calendrier et abonnements au journal « Radar » donnant toutes les informations relatives aux droits des AC et VG.

Affiliation : canton, département, fédération nationale regroupant plus de 560 000 cotisants.

Sur le plan local, la section de Brignais avec ses 90 adhérents participe activement à la vie associative de la ville, convie la population à toutes les manifestations du souvenir et patriotiques.

L'association oriente et développe son action sociale auprès de tous les AC et VG : dossiers, cartes AC, de mérites, retraites des AC, mutuelle, pensions de reversion, etc.

Célébrations :

— 4^e dimanche d'avril : Journée Nationale de la Déportation.

— 8 Mai : anniversaire de la Victoire.

— 20 août : anniversaire du Massacre de Saint-Genis-Laval.

— 3 septembre : anniversaire de la Libération de Brignais.

— 16 octobre : anniversaire du transfert des cendres d'un soldat inconnu tombé en AFN, à Notre-Dame de Lorette.

— 11 Novembre : Victoire de 1918.

Les 8 Mai et 11 Novembre : vente de bleuets sur la place publique pour les œuvres sociales de l'Association.

Assemblée annuelle : dernier dimanche de novembre ou premier dimanche de décembre.

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Brignais entame sa troisième année d'existence. Elle est rattachée à l'A.R.V.S (Association Régionale des Volontaires du Sang).

Son but primordial : SENSIBILISER et amener les Brignairots à donner leur sang. A chaque collecte le nombre de donateurs doit augmenter, puisque les besoins en sang croissent sans cesse.

Bureau :

Le bureau est ainsi composé :
Président : Robert PIEGAY
Vice-Présidente : Josette LHOPITAL
Secrétaires : Anne-Marie PIEGAY, Martine BEAUJOLIN.
Trésoriers : Jean PAGNON, Chantal BERNON.

Conditions d'adhésion à l'amicale :

- Etre âgé(e) de 18 à 60 ans
- Etre donneur de sang bénévole
- S'engager à promouvoir le don du sang
- Cotisation annuelle de 30 francs.

Nombre d'adhérents : 100.

Activités 1986 :

— Arbre de Noël 85 : 28 enfants de donateurs amicalistes ont reçu à l'occasion de Noël un petit cadeau et un sachet de friandises. Le cadeau était offert pour les

enfants de 1 à 9 ans par l'A.R.V.S. et de 9 à 12 ans par l'amicale. Un goûter pour tous, parents et enfants, terminait cette sympathique après-midi.

— Course à travers Brignais. Les donateurs de sang ont formé une équipe et se sont classés « troisième », remportant une coupe.

— Soirée familiale du 22 mars : elle a réuni 150 personnes donateurs de sang et amis. Soirée réussie grâce au dévouement de tous.

— Beynost : 27 avril visite du centre de transfusion de Beynost où s'effectuent toutes les opérations relatives aux traitements du sang. Des déflections de dernière minute ont fait que nous étions peu nombreux, mais la visite n'en a été que plus intéressante.

Prévisions 1987 :

- Assemblée générale le 30 janvier
- 14 mars 1987, soirée familiale. Le programme n'est pas encore arrêté.
- Concours de pétanque et peut-être une sortie.
- Arbre de Noël.

Collectes 1987 :

Dans les salons de la Résidence des Arcades.
• lundi 19 janvier de 15 h 45 à 19 h 15
• mardi 21 avril de 15 h 45 à 19 h 15

- vendredi 19 juillet de 9 h 15 à 12 h
- lundi 19 octobre de 15 h 45 à 19 h 15

Nous remercions ici Madame ROGER, Directrice, pour son extrême gentillesse à nous accueillir dans les salons des Arcades. Ce merci nous le disons aussi aux résidents qui acceptent d'être « envahis » et « bousculés » quatre fois par an. Le centre de transfusion, médecins et infirmières, sont ravis de ce lieu de collecte qui est « le mieux » de toutes leurs tournées tant par le cadre que par l'accueil reçu.

En 1986, 507 flacons ont été recueillis en quatre collectes. Et pour 1987 : 550, 600 ?

Le don du sang est le plus beau geste de solidarité et de fraternité qui soit.



Amicale Laïque de Brignais Section Cyclo-Club

Siège : 53 bis, rue du Général de Gaulle - 69530 Brignais.

Président : M. Gérard THIERRY-CHEF
18, Domaine de la Côte. Brignais.
Tél. 78.05.18.30.

Secrétaire : M. Ghislain LOVERA
2, rue des Quatre Saisons. Brignais.
Tél. 78.56.68.43.

Trésorier :
M. Christian PHILLY
170, rue du Général de Gaulle. Brignais.
Tél. 78.05.49.59.

L'âge minimum des participant est fixé à douze ans.

La cotisation (licence, assurance, UFOLEP) est, pour l'année 1987, de 120 F pour les adultes et de 60 F pour les jeunes de 16 ans.

Le certificat médical est impératif pour obtenir une licence.

Le cyclo organise tous les dimanches matins des sorties de club sur des parcours variés.

Des circuits sont proposés les samedis après-midis pour les jeunes, les féminines et les débutants.

L'année cyclotouristique va du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre.

De mars à juin, nous participons aux rallyes organisés par l'UFOLEP du Rhône.

Juin-juillet sont pour les cyclos confirmés l'occasion de participer à de grands raids comme Lyon-Chamonix-Lyon - La Marmotte - Raid UFOLEP.

En septembre-octobre de nombreuses

épreuves de gentleman permettent de clôturer la saison.

Pendant la période hivernale, les cyclo-touristes qui ne roulent pas s'adonnent au footing, à la randonnée pédestre, au ski de fond.

Faire partie de notre section ne signifie pas une contrainte aux sorties dominicales ou autres. Chacun fait selon ses possibilités.

Vous qui aimez la petite reine, venez nous rejoindre. La route vous semblera moins longue en notre compagnie.

A.S. BRIGNAIS TENNIS

Président :
M. R. DURUY. Tél. 78.05.55.64

Responsable sportif :
M. G. PERRAUD. Tél. 78.05.24.84

Permanence Club House :
Le mardi de 18 h à 19 h.
Tél. 78.05.01.00.

ASSOCIATION MUNICIPALE DES CHEVEUX BLANCS

Siège social : Hôtel de Ville de Brignais.

Composition du bureau :

Président : Marcel ARNAUD
Trésorier : André MOSSIERE
Secrétaire : Anne-Marie PIEGAY

Buts de l'association :

Regrouper toutes les personnes âgées de plus de 70 ans de la commune. Créer des liens d'amitié. Apporter un réconfort moral. Organiser sorties, goûters. Les informer de leurs droits.

Activités :

26 juin 1986 : Sortie à Ambert. Deux cars ont emmené cette année nos amis « Cheveux Blancs » à Ambert. Visite du Moulin à papier suivie par peu de personnes. Les escaliers nombreux en ont été la cause. C'est dommage car la visite était fort intéressante. Le repas servi à Marsac-en-Livradois, dans la grande salle du restaurant « La Biourrie » fut une réussite. Cadre agréable au bord de l'étang, accueil très sympathique par un couple et des serveuses attentives aux besoins de chacun.

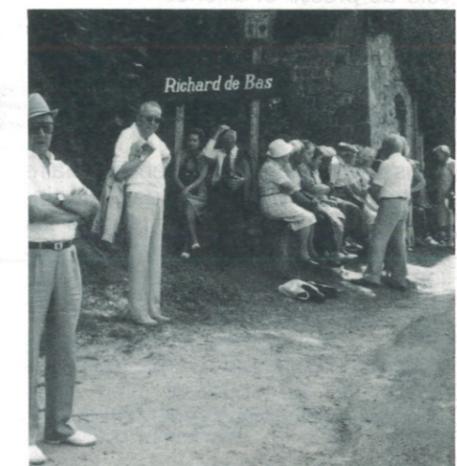
Le restaurant des Arcades accueillait ce même jour, ceux et celles qui, pour des raisons de santé, n'avaient pu participer au voyage. Là aussi, gentillesse et bonne chère ont permis à 70 personnes de déguster le même repas et de passer une agréable après-midi.

Noël :

Chaque année les membres de l'association, du BAS et les conseillers municipaux rendent visite aux Cheveux Blancs de la commune et leur offre quelques friandises. Cette année la distribution aura lieu le samedi 20 décembre.



Voyage à Ambert : la pause.



A.S.B. BASKET DU NOUVEAU !

Cette saison l'A.S.B. section Basket a créé une nouvelle forme d'entraînement :

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT

Le centre de perfectionnement offre à chacun des licenciés de la section basket (catégories minimales à seniors) la possibilité de s'entraîner et de progresser selon le temps de loisirs dont il dispose et au rythme qu'il veut bien s'imposer.

C'est donc l'entraînement à la carte. Parallèlement les entraînements équipe par équipe continuent d'exister et par conséquent, c'est une ou plusieurs séances d'entraînement hebdomadaires qui sont proposées. Si la participation de chacun est souhaitée et souhaitable, bien entendu elle est facultative.

Que la salle de basket soit ouverte à tous, le plus souvent possible, que chacun y trouve un enseignement de qualité et favoriser les rencontres avec les éléments des différentes équipes sont les raisons qui nous ont amené à expérimenter cette formule.

Michel PASCAL, professeur d'éducation physique, entraîneur diplômé, basket-

teur niveau Nationale III, est le responsable de l'animation et de l'enseignement au centre de perfectionnement. Il est secondé par Jean-Marc ENJOLVY lui aussi entraîneur diplômé et joueur de bon niveau.

Le centre fonctionne selon le principe des ateliers d'apprentissage et de perfectionnement des gestes fondamentaux du basket.

Chaque séance de 1 h 30 est divisée en trois ateliers de 20 minutes et se termine par 30 minutes de tournois, pendant lesquels on met en application ce que l'on vient de répéter.

Nous espérons ainsi répondre aussi bien que possible à l'attente des basketteurs et des basketteuses de l'A.S.B et que ce sera bénéfique pour tous.

Le centre fonctionne :

- le mardi de 18 h 30 à 20 h
- le mercredi de 19 h à 20 h 30
- le vendredi de 18 h 30 à 20 h
- le mercredi de 17 h 30 à 19 h : l'école de basket et benjamines.

L'association a pour but de rappeler aux habitants originaires de Brignais et de faire connaître aux nouveaux arrivants, le passé de notre commune.

Déjà l'année dernière plusieurs conférences ont illustré ce programme (Monsieur l'abbé Vignon, MM. Bertholon, Degorce).

Cette année, nous prévoyons également des conférences, la présentation d'une collection de cartes postales, entre autres.

Ces manifestations sont annoncées par voie de presse et affiches.

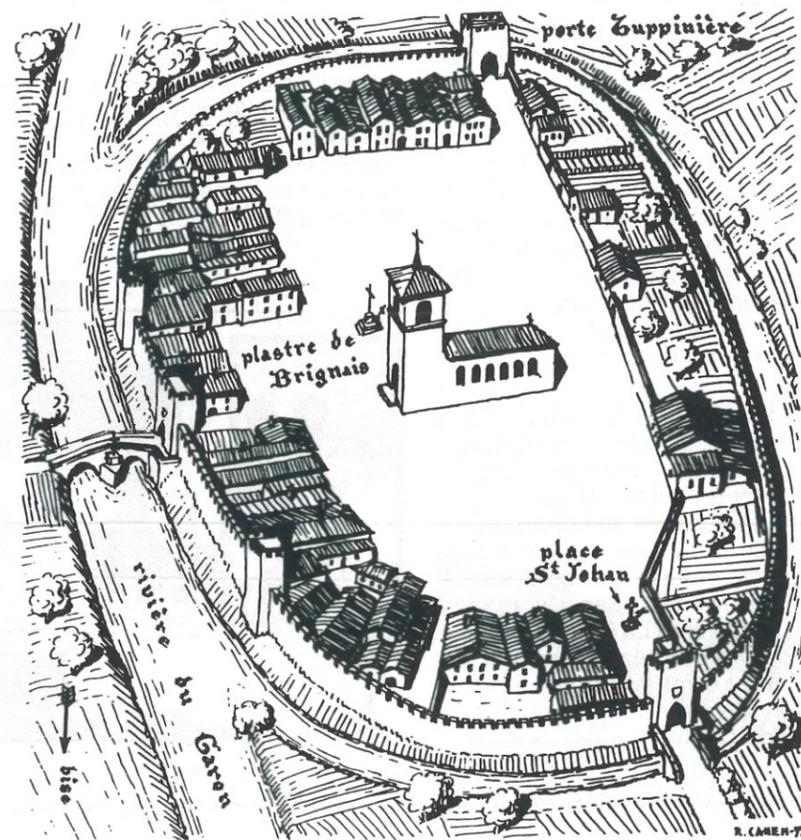
Toutes les personnes intéressées par le passé de notre village ou possédant des documents : journaux, photos, etc... que nous pourrions consulter sont les bienvenues.

Nous envisageons également de refaire l'historique du parrainage de Schweighouse par Brignais et d'en retracer les événements principaux. Pour cela nous sommes à la recherche de tous documents ou renseignements s'y rapportant.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui voudront bien nous rejoindre aux « Amis du Vieux Brignais ».

Pour tous renseignements contacter :
M. C. CARRAS. Président.
Tél. 78.46.41.47.
Mme J. GILLARDONE.
Tél. 78.05.24.26.

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX BRIGNAIS



ASSOCIATION FAMILIALE DE BRIGNAIS

Siège Social : Mairie de Brignais.

L'Association des Familles de Brignais se présente à nouveau aux Brignairois.

Vous connaissez certainement nos services que vous appréciez, du moins nous l'espérons :

- Baby-sitting (opération biberon). Tél. 78.05.18.25, 78.05.30.09.
- Cours de coupe-couture. Tél. 78.05.49.66.
- Location machine à tricoter (conseils pour débutants). Tél. 78.05.25.76.
- Bourse aux vêtements au printemps et à l'automne Tél. 78.05.12.36
- Bourse aux skis et tout équipement de sport

Association Familiale.



Mais nous voulons aussi **vous défendre** :

De nos jours, la famille est sans cesse attaquée, dénigrée (chômage, violence, drogue) et pourtant elle reste le moteur essentiel de la société.

- Qui transmet la vie ?
- Qui est le principal éducateur de l'enfant ?
- Qui investit et consomme ?
- Qui est responsable du cadre de vie, de l'environnement moral et culturel ?

Une seule réponse : **la famille.**

C'est notre devoir de la défendre, la société marque trop son désengagement envers les familles d'aujourd'hui.

L'Association Familiale entreprend tout au long de l'année des actions pour atteindre ce but essentiel :

- participation au Bureau d'Aide Sociale,
- participation à la Commission Scolaire,
- participation à la vie associative de

Brignais (centre social, centre culturel)
— représentation auprès des Transports en Commun (lettre à la direction lors de récentes altercations dans les cars)
mais aussi auprès des Pouvoirs Publics :
— mouvement de masse pour défendre la liberté d'enseignement
— campagne de lettres lors des élections pour définir les positions des familles sur les mesures prises par le gouvernement et dénigrant par exemple le véritable statut de la mère de famille (lettre de revendication à Mme Barzach pour obtenir une véritable politique familiale).

Nous sommes aidés aussi par :

— La Fédération des Familles du Rhône - 10, rue des Marronniers
Tél. 78.37.43.23

où vous trouvez :

- U.R.O.C. (Union Régionale de l'Office de la Consommation). Tél. 78.37.43.23.
- A.D.H. (Action Dignité Humaine). Tél. 78.37.43.23. Lutte contre drogue, alcoolisme, prostitution, etc.
- Conseil Familial et Conjugal
- Toutes documentations diverses.

Préparer l'avenir, défendre nos droits, assumer nos devoirs telle est la devise de l'Association Familiale.

Les familles ont besoin de tous, venez nous rejoindre : tél. 78.05.45.28.

LA BOULE JOYEUSE à Brignais

C'est 90 licenciés et environ soixante sociétaires, soit 150 adhérents.

Elle organise durant la saison, 8 concours officiels dans le cadre de la Fédération Française du Sport-Boules : ces compétitions sont généreusement parrainées par les nombreux amis de la Boule et en particulier les commerçants et artisans de Brignais.

Challenges et coupes AUGIER, BP,

DUVAL, GALATI, MERCIER, RENAULT, RHONE ANTENNES, VENET.

Avec grand plaisir, cette année, un nouveau concours s'est inscrit à notre calendrier, celui de notre Conseiller Général : Monsieur THIERS.

La Boule Joyeuse essaie, durant toute l'année, de proposer des distractions en direction de ses sociétaires, en particulier des vétérans (concours tous les jeu-

dis après-midi), participe aux activités d'animations communales et espère pendant de nombreuses années, conserver cette vitalité renforcée par la participation de jeunes boulistes.

Le Bureau

*Boule Joyeuse de Brignais
rue Mère Elise-Rivet*

BOXE FRANÇAISE Ça marche

Plus de 30 adhérents pour cette discipline sportive purement d'origine française qui demande souplesse, coup d'œil, détente, technique et une bonne condition physique sous la direction du président Fodil Salamani, secondé par Robert Mely, Michel Porcellana et Thierry Del Moral.

Les entraînements ont lieu tous les lun-

dis, mercredis et jeudis de 19 h à 20 h 30, le mercredi de 18 h à 19 h étant réservé à la musculation.

Depuis peu, le club a enregistré l'adhésion de 4 féminines qui participent à tous les entraînements. La saison 85/86 a été particulièrement faste pour le club qui a remporté de nombreux succès en compétition, nous noterons en premier le

nom de :

Daniel Rossi, champion du Lyonnais de la coupe de France et 1/2 finaliste de la coupe de France disputée à Paris.

Société de chasse LES CHASSEURS DE BRIGNAIS

La société a pour but :

- d'organiser la chasse sur le territoire de la commune (sauf la Côte) ;
- de repeupler en gibier, détruire les nuisibles ;
- de protéger les récoltes et propriétés ;
- de réprimer le braconnage.

L'ouverture et la fermeture de la chasse sont fixées par arrêté préfectoral.

Les jours autorisés sont les dimanches et jeudis après-midi.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- M. Maurice MALLET (président), Foyer les Arcades - Tél. 78.05.57.55.
- M. Paul ROCHEFORT (vice-président), Chemin de Sacuny - Tél. 78.05.39.38.
- M. Marc FONTENILLE (trésorier), Chemin des Tasses - Tél. 78.05.16.15.

MOS
Tel. 78 89 42 06

CASINO CASINO CASINO CASINO CASINO
L'ACCUEIL ÇA EXISTE AU
Casino DE BRIGNAIS. Tél. 78.21.12.12
Nous distribuons la QUALITÉ, c'est un CHOIX
CASINO CASINO CASINO CASINO CASINO

CENTRE CULTUREL ET D'INFORMATION DE BRIGNAIS

CENTRE CULTUREL SAISON 86-87

Cette saison s'est ouverte avec l'assemblée générale, le samedi 27 septembre en présence de plus de 60 personnes parmi nos nombreux adhérents, ce qui est un bon succès et de nouvelles personnes ont été élues au conseil d'administration.

Il y a lieu de noter pour les 8, 9, 10 et 11 Novembre prochains, le deuxième Festival Bulle d'Or, qui promet de remporter un grand succès.

- 45 grands dessinateurs de B.D. annoncés
- une centaine de bénévoles de tous âges qui travaillent à l'organisation et la mise en place de ce festival.

A noter la première exposition à l'Hôtel de Ville sur la Comète de Halley, du 4 au 10 octobre, qui prépare à la venue de l'astro-physicien Hubert Reeves, connu dans le monde entier, il sera présent à Brignais le vendredi 13 mars à 20 h 30 au gymnase.

Nous espérons de nombreux Brignairots pour l'accueillir et l'écouter.

Aura lieu une très importante exposition du 16 au 24 janvier sur « Les Armées de la Libération » de Lyon (1940-44) présentée par les « Amis du Musée de la Résistance ».

Enfin, trois grands films à succès seront présentés :

- le vendredi 21 novembre à 20 h 30 : Jean de Florette
- le vendredi 19 décembre : le très beau film « Thérèse »
- le vendredi 27 décembre : Cendrillon.

A signaler le démarrage de « l'Université pour tous » bien accueillie par les adhérents, à 14 h et 20 h 30, elle a déjà attiré près de 50 personnes.

Le programme est à la disposition du public dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Boîte postale 14 - 69530 Brignais.

Pour toutes informations sur l'Université pour tous, tél. 78.25.01.12

Cette année va enfin voir le **Cercle des Chiffres et des Lettres** connaître un nouvel essor avec l'acquisition d'un matériel indispensable à son développement et nous espérons prévoir des soirées pour les gens qui ne pouvaient participer à nos séances du jeudi à 14 h à la Maison des Associations et cela grâce aussi à une animatrice qualifiée, bénévole, qui est prête à nous accueillir nombreux et nombreuses. Pour cela faites-

vous connaître au 78.05.08.48.

Il y a comme par le passé nos activités traditionnelles de yoga, gym tonic, gym douce, et cette année le lancement de la gymnastique pour adolescents. Tél. 78.05.43.85.

Les conférences de cette année seront réduites à trois mais d'un intérêt éducatif et d'informations qui devraient retenir l'attention des Brignairots sur les « Sectes » et sur la « Voyance » et enfin la venue tout à fait exceptionnelle de Hubert REEVES.

Enfin le programme annuel sur l'ensemble de nos activités est disponible dans le Hall de l'Hôtel de Ville pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu dans leur boîte aux lettres. Il en est de même pour les programmes qui paraissent chaque mois.



Assemblée générale du samedi 27 septembre 1986.

ECOLE LIBRE DE BRIGNAIS FETE ANNUELLE DU 21 JUIN 1986

Tout a débuté, comme il se doit dans notre pays, par un repas pris à midi dans la cour de l'école. Puis l'après-midi, les enfants nous ont offert un spectacle varié et de qualité, depuis les Enfants du Monde, en allant jusqu'en l'An 2001, tous nous ont ébloui. Nous pouvons remercier les enfants et leurs maîtresses.

Grâce à la générosité des commerçants de Brignais, de nombreux lots ont été distribués lors du tirage de notre tombola.

Nous remercions vivement Monsieur THIERS, conseiller général et Maire de Brignais ainsi que les conseillers municipaux qui nous ont fait l'amabilité d'assister à ce spectacle.



Fête de fin d'année des écoles

Cette fête remporte un vif succès, grandissant d'année en année. C'est un moment important pour notre école et pour nous tous, car elle permet d'asso-

cier à la fois, les enfants, les enseignantes et les parents, une fois dans l'année, pour une grande fête du cœur, ouverte à toutes et à tous.

LE CENTRE SOCIAL...

Un outil au service de l'ensemble de la vie brignairote...

... Dix ans bientôt... Le CENTRE SOCIAL se créait sous la pression d'un groupe d'habitants nouvellement installé sur la commune.

Au fil des ans, les mutations de la vie moderne, l'apparition de nouveaux besoins, la difficulté des temps, ont alimenté la réflexion dans nos différentes instances et élargi notre champ d'action, pour apporter des réponses plus adaptées aux réalités qui nous entourent.

C'est ainsi que le CENTRE SOCIAL a été amené à prendre en compte une action sociale plus globale qui s'est traduite concrètement par la mise en place des animations de quartiers, qui depuis quatre ans ont été menées avec un projet et une pratique pédagogique ; gestion de temps libre de l'enfant et de l'adolescent pour une meilleure appréhension de son cadre de vie et la prise de conscience de son environnement, en l'aménageant, le valorisant, l'améliorant.

Tout ce travail dont nous éviterons une énumération trop fastidieuse nous a permis d'accomplir une action particulièrement probante avec une trentaine de jeunes, dont : le NETTOYAGE DU GARON, créant une dynamique autour de ce site particulièrement privilégié et la réalisation dans le complexe sportif P.-MINSSIEUX d'un PARCOURS SANTE de qualité mis à la disposition de toute la population.

Mais, l'action globale, c'est aussi l'utilisation des moyens modernes de communication : RADIO REGARD émet à deux reprises à travers des émissions traitant des problèmes locaux en couvrant l'ensemble de BRIGNAIS. La communication par l'image fait son apparition avec une première réalisation « BRIGNAIS D'HIER A AUJOURD'HUI », puis une deuxième « CAMERA ACTION », l'acquisition d'une première unité de vidéo légère, puis une unité de professionnel, outil performant.

Le CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL mène en outre une action à vocation pluri-générationnelle :

Halte-garderie : de 0 à 4 ans.

C'est un service abrité dans un appartement type F 3 ; l'évolution spectaculaire de ce service, correspond à la fois à un besoin évident sur la commune, mais aussi à la qualité de la prestation rendue et à différentes innovations opérées : repas de midi, etc.

Centre aéré : de 6 à 13 ans.

Qui faute d'infrastructure a été toujours mené en sous-traitance avec Saint-Genis-Laval, qui a encore eu du succès cette année.

Secteur jeunes retraités :

Une bonne dizaine de participants avec des activités essentiellement axées vers l'extérieur (randonnées, pédestres, piscine, etc.).

La photo :

Une activité en cours de démarrage, une activité pour les adolescents, les adultes et les enfants à partir de 8 ans.

Le soutien scolaire :

Il s'adresse à un public en difficultés scolaires. Cette activité se déroule aux Pérouses, trois fois par semaine.

L'alphabetisation :

En direction des femmes d'origine maghrébine. Une douzaine de participantes.



Réalisation d'une fresque.

Couture : adulte.

Où il y a de plus en plus de demandes et qui a lieu cette année à la maison des associations tous les lundis après-midi et en soirée.

Service pédicure : pour les plus de 65 ans.

Une séance par mois, sur rendez-vous tous les premiers lundis de chaque mois.

Rock ou toutes danses : adultes et enfants.

Activité qui a démarré dès le premier mercredi d'octobre. Cela reste une activité très dynamique qui s'autofinance.

Cours de Tai Chi Chuan ou gymnastique douce :

Une dizaine de personnes inscrites, organisation en cours pour le démarrage.

LE CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL : UN CENTRE DE VIE SOCIALE

Présent dans la vie quotidienne de Brignais, touchant toutes les tranches d'âges, tous les secteurs géographiques de la commune, toutes les catégories sociales et ethniques. Il s'est attaché à travers ces différentes actions ou initiati-

ves à favoriser et à susciter la participation active des usagers et des habitants de Brignais.

Compte tenu des handicaps socio-culturels de certaines populations et de la tendance naturelle à être simple

« CONSOMMATEURS DE SERVICES » ; faire participer les usagers est une mission difficile à réaliser et à maintenir. Elle demande de la part des professionnels et des bénévoles un investissement difficilement quantifiable.

Néanmoins, d'après les résultats de différentes actions entreprises nous pouvons sans ambiguïté affirmer que le CENTRE SOCIAL a réellement rempli son rôle d'outil de la vie sociale par :

- la réalisation d'une production vidéo par une vingtaine d'associations,
- l'utilisation d'un outil médiatique tel que la radio libre par les habitants de Brignais,
- des actions GARON,
- la création d'un collectif d'associations,
- l'élaboration avec différents partenaires locaux, du dossier de demande d'une équipe spécialisée d'éducateurs de prévention, etc.

LE CENTRE SOCIAL RESTE UN LIEU D'INTERVENTION SOCIALE ET NOVATRICE.

SA REALITE - SES MOYENS

Sa réalité :

Une institution reconnue par différents partenaires :

- caisse d'allocations familiales,
- direction départementale de l'action sanitaire et sociale,
- direction départementale de la jeunesse et des sports,
- fond d'action sociale,
- conseil général du Rhône,
- et, évidemment la MUNICIPALITE.

Une collectivité qui emploie des salariés permanents et ponctuels, un lieu de recensement de demandes et de besoins de plus en plus pressants et des plus divers.

Un champ d'intervention qui couvre plus de 2 000 personnes chiffre « facilement vérifiable ».

Un projet cohérent, évolutif et adapté aux réalités d'aujourd'hui évitant ainsi les pièges de l'activisme.

ESPERANCE ET VAILLANTES DE BRIGNAIS

La saison des anniversaires

1986 a été l'occasion de fêter les 45 ans d'existence des activités féminines, tandis que les masculins atteignaient eux, 75 printemps.

Une belle histoire pour chacun des adhérents et adhérentes d'un mouvement de jeunesse qui ne cesse de progresser.

Les dames d'abord, se sont particulièrement distinguées avec de nombreux titres ou places d'honneur : Maria OUDDIR (athlétisme), Marion PETIT, Isabelle BLANC (tennis de table), Christèle EXBRAYAT, Christèle DARCEY, Véronique GIRARD, Claire ROMON, Cathy DELAUGE (gymnastique féminine), sans oublier les monitrices Brigitte VINDRY et Sylvie ACCARY avec une mention spéciale à Véronique LABY, qui avait la délicate charge des toutes petites poussines, en obtenant des résultats particulièrement flatteurs.

De leur côté en G.R.S., cette fois, une section qui progresse de belle façon, Sandrine ANTONIALLI, Nathalie CROZIER, Muriel PORTE, Claire SANGUINETTI et Céline SUEL, obtenaient les premières places.

Chez les hommes François BRONNIMANN (athlétisme), Alexandre THOMAS, Frédéric SAVEL (gymnastique masculine), Nicolas VALENTIN (tir à l'arc), Rodolphe et Franck PETIT, Bruno INGRASSIA et Claude JANIN (tennis de table).

Bien que ne pratiquant plus la compétition les dames de la Gym Détente se sont illustrées à plusieurs reprises, à l'occasion du RELAIS à travers BRIGNAIS, et plus récemment au cours de la soirée « CABARET » dans le cadre des festivités du Jumelage Brignais-Hirschberg.



Aussi cette année d'anniversaire a vu les couleurs de l'ESPERANCE et VAILLANTES, briller sur l'ensemble de la région et parfois au-delà : Lyon, St-Etienne, Chalon-sur-Saône, Chalons-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Nantes et bien sûr Brignais.

Car la palme d'or doit être bien évidemment décernée aux Musiciens de la Batterie-Fanfare pour les Grands Prix Fédéraux de Musique de la F.S.C.F. Pierre Jacquet et ses amis ont en effet à cette occasion, tout mis en œuvre pour que PENTECOTE 1986 reste gravée en lettres d'or dans les annales de l'Association.

1981-1986. Cinq ans déjà que l'ESPERANCE de Brignais a vu renaître après de trop longues années d'arrêt, sa section batterie-fanfare.

Depuis 5 ans, grâce au travail acharné, mais toujours discret et effacé de ses chefs de pupitres, la Batterie-Fanfare n'a cessé de progresser ; à vous de juger.

1982. GRAMMOND Loire. Division de classement. 3^e au classement général. 1983. POISSY Yvelines. Concours Fédéral. 2^e prix.

1984. ST-SYMPHORIEN/COISE. Les prix de tenue (il n'y a pas que la musique).

1985. ST-PALAIS Pyrénées Atlantiques.

Division excellence. 4^e, derrière trois formations ayant participé aux grands prix nationaux.

BOULIEU-LES-ANNONAY Ardèche. Division excellence. 2^e, derrière JULIENAS. La batterie se voit décerner pour un an, le drapeau de l'Union départementale du Rhône.

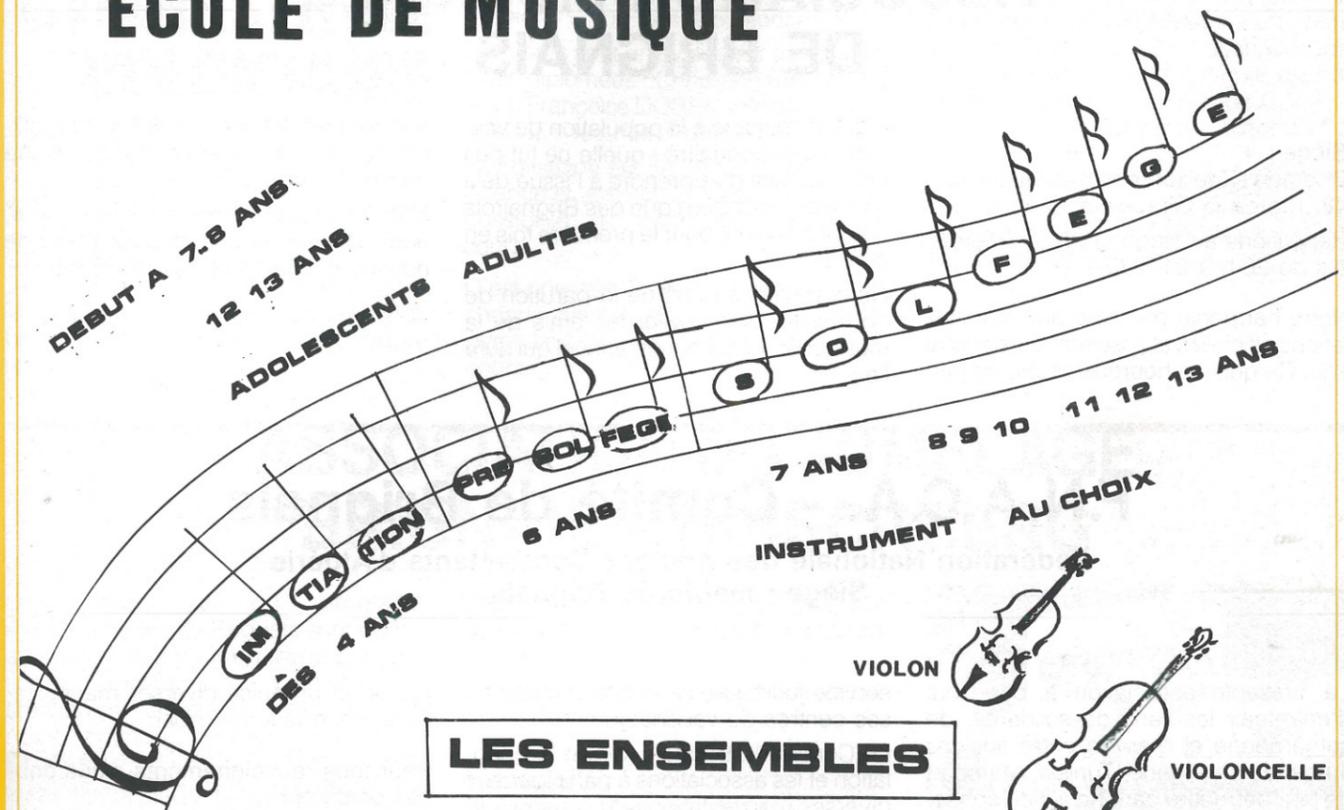
1986. Concours Fédéral de Brignais. Division promotion nationale. 2^e, derrière GRAMMOND.

Depuis cette année, et après une fulgurante ascension, la Batterie-Fanfare prend un nouvel essor avec la création d'une école de solfège et d'une école de tambour. Ces cours viennent se joindre aux multiples cours déjà enseignés au sein de cette section (clairon, trompette, cor, basse, percussion).

Il est important de rappeler que tous les membres de la Batterie-Fanfare, enseignants et musiciens sont des bénévoles et que la seule obligation de tout nouvel adhérent, est la prise d'une licence lui permettant, le cas échéant de participer aux concours d'ensemble ou individuel.

Nous espérons tous que cette nouvelle saison sera aussi fructueuse que les précédentes et que la Batterie-Fanfare portera encore haut et loin les couleurs de l'ESPERANCE et des VAILLANTES et celles de BRIGNAIS tout entier.

ECOLE DE MUSIQUE



LES ENSEMBLES



HARPE

FLUTES A BEC

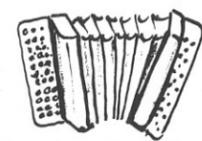
ACCORDEONS

CHORALE

CLASSE

D'ORCHESTRE

CLARINETTES



ACCORDEON

GUITARES

CORDE

TROMBONE

SAXOPHONE

TROMPÈTE



COR

FLUTE A BEC

FLUTE

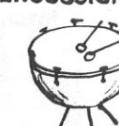
HAUTBOIS

CLARINETTE

BASSON



PERCUSSIONS



PRESIDENTE

M^{me} F. COLLIAT 78.05.28.09

ASSOCIATION MUSICALE DE BRIGNAIS

L'harmonie municipale :

Siège :
2^e étage - Maison des Associations,
48, rue de la Giraudière.

Répétitions au siège : tous les mercredis de 20 h à 21 h 30.

Notre harmonie participe aux manifestations officielles et associatives en notre ville. Ce qui, malheureusement, ne per-

met pas toujours à la population de vraiment nous connaître ; quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre à l'issue de la soirée d'Hirschberg que des Brignairots nous écoutaient pour la première fois en concert.

Nous profitons donc de la parution de ce bulletin pour inviter les amis de la musique à notre concert annuel qui aura lieu :

• le samedi 21 mars 1987 à 20 h 30 en la salle polyvalente du complexe Pierre-Minssieux.

Notre cité grandissant de jour en jour, nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux musiciens de tout niveau.

F.N.A.C.A. - Comité de Brignais

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
Siège : mairie de Brignais

La présente association a pour but d'entretenir les liens de solidarité, de camaraderie et d'amitié entre anciens mobilisés en Algérie, Tunisie, Maroc et de leur permettre par une action concertée d'assurer la défense de leurs droits.

La fédération est ouverte à tous ceux qui ont servi dans l'armée en AFN. Elle est spécifique à la 3^e génération du feu. Elle agit pour l'obtention de la carte du Combattant, du titre de Reconnaissance de la Nation, les demandes de pension.

La fédération met à disposition de ses adhérents : son journal mensuel, son

service juridique, sa caisse mutualiste, ses centres de vacances.

Le Comité de Brignais convie la population et les associations à participer aux diverses manifestations du souvenir, et en particulier pour nous Anciens Combattants d'Algérie le 19 mars, afin de rendre un hommage national aux 30 000 morts d'Algérie du Nord le jour du cessez-le-feu (19 mars 1962).

Le comité tient permanence le 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 12 h, Maison des Associations, rue du Moulin, elle se réunit en Assemblée Générale une fois

par an et organise diverses manifestations tels que loto ou bal.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Le président : M. ROCHFORT Paul - Tél. 78.05.39.38.

Le vice-président et responsable juridique : M. DURET Raymond - Tél. 78.05.31.25.

Le secrétaire : M. GILARDONE Jean - Tél. 78.05.24.26.

Le trésorier : M. ROUXEL Marcel - Tél. 78.05.09.08.

JUDO-CLUB DE BRIGNAIS

Le section judo a fêté ses 10 ans en 1985.

18 ceintures noires ont été formées au Club Champion du Rhône par équipe.

Plusieurs fois titre de Champion du Rhône et Lyonnais en individuel, le club a été représenté trois fois au Championnat de France.

Si le judo est avant tout, un sport de combat, il convient parfaitement aux gens ne désirant pas faire de compétition, par son aspect éducatif et gymnique.

On peut commencer la pratique du judo dès l'âge de 6 ans.

C'est une approche pédagogique par les jeux éducatifs.

Actuellement, 230 judokas suivent assidûment les cours dispensés par Monsieur GUYON, professeur diplômé d'état, assisté par les animateurs cein-

ture noire : encadrement compétent pour la pratique d'un véritable sport.

Conditions d'inscription :
— 6 ans révolus.

— Certificat médical apte à la pratique du judo.

Pour tous renseignements et inscriptions : tous les mardis de 18 h à 18 h 30.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours ont lieu :

— lundi de 19 h à 20 h. Local Compassion, 1, rue des 4 Saisons. Cours mixte ;

— mardi de 10 h 15 à 11 h 15. Local Compassion, 1, rue des 4 Saisons ;

— mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 dans le préau école maternelle Jean-Moulin, boulevard de Schweighouse. Cours mixte ;

— jeudi de 8 h 45 à 9 h 45. Local Compassion, 1, rue des 4 Saisons.

Les cours sont encadrés par des animatrices diplômées : Christiane BRIOTET le jeudi, Françoise DOBEK le lundi et Claire MATHEY les mardi et mercredi.

La cotisation est de 250 F pour l'année (licence et assurance comprise) avec la possibilité de participer à plusieurs cours.

C'est une gymnastique adaptée à tous, chacun faisant selon ses possibilités, gymnastique très variée suivant les cours.

Les inscriptions se font aux heures de cours. Vous pouvez assister à un cours avant de prendre votre inscription de manière à vous rendre compte du travail et de la bonne ambiance G.V.

Présidente : Christiane BOUTE -
Tél. 78.05.48.58
Secrétaire : Nicole COSTA -
Tél. 78.05.46.47.

ASSOCIATION DU JUMELAGE BRIGNAIS - HIRSCHBERG

Dans le cadre du jumelage, 5 adolescentes de Brignais sont parties au mois d'août pour un stage d'équitation à Hirschberg. Nous envisageons d'organiser un stage analogue dans notre commune pour les vacances de Pâques.

Nous souhaitons la participation de 10 jeunes Allemands (es) de 12 à 16 ans, pour lesquels nous cherchons des familles d'accueil dont un des enfants — d'âge similaire — pratique déjà l'équitation et participerait à ce stage.

Les dates du stage (20 au 26 avril) correspondent à la 1^{re} semaine des vacances de Pâques.

La participation des familles est actuellement estimée à 800 F.

Inscriptions :
Maison des Associations.
Tél. 72.31.60.54.
Mme Boute. Tél. 78.05.48.58.
Date limite d'inscription :
3 janvier 1987.



Cyclo-Club à Hirschberg.

ORGANISME DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE O.G.E.C.

Association à but non lucratif loi 1901. Adresse : 18, rue Giraudière 69530 Brignais.

Président : J.-L. IMBERT.
Secrétaire : S. TOUILLIEZ
Trésorière : G. CHARROIN

L'OGEC a pour objet d'assurer la **gestion** et l'**administration** des écoles privées de Brignais. Elle est, avec l'équipe enseignante le garant du type d'éducation donnée dans l'école.

Elle est composée principalement de parents soucieux de gérer l'école fréquentée par leurs enfants. Le but des membres de l'association est d'en faire une école ouverte à tous.

Ecole maternelle

5, place du Vieux Pont - Tél. 78.05.17.32 dirigée par Madame DAVID.

Depuis septembre 1986, l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle a permis de décharger la « petite section » qui comprend maintenant une classe pour accueillir les « 2 ans » et une classe pour les « 3 ans ».

L'effectif total des 4 classes de maternelle est de 112 enfants.

Ecole primaire

18, rue de la Giraudière - Tél. 78.05.25.44 - est dirigée par Madame MOREL. Les 5 classes regroupent 124 élèves.

Cantine

La cantine scolaire gérée par l'OGEC accueille les enfants de 2 à 11 ans.

Association des parents d'élèves de l'école libre : A.P.E.L.

Association à but non lucratif loi 1901. Présidente : Mme D. AGOSTINI
Secrétaire : Mme M. RAFFIN
Trésorière : Mme P. VIAL

L'association a pour but, au sein de l'école, de maintenir l'enthousiasme et le sens des responsabilités de chacun.

Son premier rôle se concrétise par l'organisation des fêtes, pour faire concorder l'énergie des parents et le dynamisme des jeunes.

L'A.P.E.L. doit aussi amener toutes les familles à réfléchir aux motifs de leur engagement et concrétiser leur projet éducatif et familial.

Son ambition, en unissant les volontés et les forces vers ce projet est d'arriver à :

- accueillir les plus démunis dans tous les sens du terme ;
- participer à certains travaux au sein de l'école ;
- favoriser les échanges entre les familles et l'équipe enseignante ;
- faire prendre conscience à l'enfant de sa place au sein de sa commune.

L'A.P.E.L., enfin, doit être un ferment de réflexion et d'action pour inciter l'enfant à vivre davantage à la lumière de l'Évangile.

Ensemble vocal « LE TOURDION »

Président :
Pierre TEYSSOT - 78.05.28.07
Secrétaire :
Adeline TOURNIER - 78.05.17.27
Trésorière :
Nicole PRADINES - 78.05.15.62
Archiviste :
Noëlle CROUZET - 78.05.09.75

Depuis une quinzaine d'années nous assistons un peu partout à une redécouverte du chant choral, une sorte de renaissance de l'expression vocale.

Il se trouve heureusement que Brignais n'est pas resté en dehors de ce grand courant générateur de compréhension, de respect de l'autre, de l'amitié. Grâce à une poignée de « mordus », Brignais possède sa chorale depuis 1978, sept saisons complètes.

... Une saison c'est un peu une aventure, une nouvelle étape d'un nouveau voyage... Il est donc possible chaque année en septembre de prendre le train en marche.

L'ensemble vocal de Brignais comprend une quarantaine d'adultes sous la direction de Jean-Pierre BAVUT. Hommes et femmes se sont fixés rendez-vous à la Maison des Associations tous les lundis à 20 h 30 pour les répétitions.

Ambiance détendue mais studieuse. Le rire n'est pas absent des lieux. Une occasion pour tous de se retrouver, de se rencontrer. La découverte aussi des possibilités ignorées. Beaucoup n'avaient jamais pratiqué le chant.

Des voix qui s'élèvent timidement, des yeux rivés sur les feuillets de chant, les gestes souples du professeur, lui qui pour nous encourager, nous aider, module sa voix aussi bien en basse qu'en soprano.

Les voix des élèves s'affermissent, prennent de l'assurance. L'apprentissage d'une nouvelle mélodie n'est pas chose facile, beaucoup de travail.

Des répétitions entrecoupées de « morceaux d'encouragement » bien sûr que l'on enchaîne. Une bonne diversité de répertoire est le secret de la réussite et des résultats de Jean-Pierre BAVUT.

LE PLAISIR DE CHANTER :

« Vivre ce que l'on chante ». Le chant n'est pas une succession de notes inscrites sur une partition. Des notes, des mots. Chanter est un plaisir que tous partagent. Les chants les mieux maîtrisés laissent percevoir cette joie, cette exaltation musicale.

Alti, femmes aux voix les plus basses, soprani les plus hautes, se mêlent harmonieusement aux voix de basses, de ténors des hommes.

Des voix qui apprennent à se nuancer. Des majuscules qui se font minuscules. Un ton qui se veut confidentiel jusqu'au murmure, puis une voix qui s'enfle jusqu'à l'éclatement, des voix qui se modulent jusqu'à l'ondulation phonique. Et pourtant pour beaucoup c'est une grande première.

LA PAUSE DÉTENTE :

Si chanter est un plaisir, c'est aussi une technique, un encadrement professoral conseillant, expliquant : articulations, les petits trucs qui aplanissent les difficultés et surtout l'apprentissage de la respiration abdominale. Un tout qu'il faut savoir pour faire sortir le maximum de soi. Des conseils de phonétique, un moment de relaxation. La salle se lève, respiration, le corps se détend, les yeux se ferment (notons au passage la présence de quelques tricheurs !). Exercices de relaxation qui peuvent s'appliquer tout au long de la journée.

Telle est la prescription du professeur de chant.

Et ça marche !...

Reprise des cours. après avoir fait le vide, on fait le plein... de musique bien

sûr. « Une cantate de Bach, apprendre à chanter dans la langue de Goethe ». L'avantage de cet ensemble vocal de Brignais est la possibilité de rencontre qu'elle offre à ses habitants. Beaucoup de personnes ne se connaissaient pas. Des liens se nouent ; on vient beaucoup par relation. Un groupe soudé autour d'une même passion et autour d'un professeur estimé de tous.

Quelques messieurs aux voix graves seraient les bienvenus pour venir étoffer le pupitre de basses.

La saison 85-86 a été couronnée de succès pour l'ensemble vocal le « Tourdion » qui, le samedi 19 avril a interprété une partie de ses œuvres à l'auditorium Maurice-Ravel en compagnie de plusieurs orchestres et chorales. Une véritable consécration pour cet ensemble ancien de huit années, et quel travail pour tous les choristes.

Pour cette saison 86-87, nous avons effectué une prestation lors du jumelage Brignais-Hirschberg. Nous donnerons le 11 avril 1987 notre concert annuel avec la participation d'une ou plusieurs chorales ; et j'ai à cœur de présenter courant décembre 1987 avant les fêtes la messe solennelle de Rossini.

Sous la baguette du sympathique chef de chœur, Jean-Pierre BAVUT, nous avons déjà appris les premières notes, mais beaucoup de courage et de travail nous seront nécessaires avant d'enthousiasmer notre public.

Le président
Pierre TEYSSOT

Le but recherché est de répandre dans le public, les notions de premiers soins à donner aux blessés et aux malades, tant sur la voie publique qu'à l'atelier, à la maison, ou dans les loisirs.

C'est d'organiser pour les associations qui le demandent, des postes de secours, soit pour des associations culturelles ou sportives, des journées portes ouvertes, etc.

Les sections sont composées de secouristes de plusieurs niveaux, tous bénévoles.

Pour tout renseignement sur les formations enseignées par notre fédération ou section (initiation aux gestes élémentaires de survie, brevet national, spécialité réanimation, 1^{er} secours en milieu sportif, secouriste du travail, auxiliaire sanitaire, etc.)

Téléphoner à la présidente de section :
Mme Jeanine GUEFFIER
au 78.05.31.69.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES

Section de BRIGNAIS

Nous rappelons que notre association a été créée en 1949, reconnue d'utilité publique en 1956. Le triste record de 3 200 000 veuves en France et 74 500 dans notre département est chaque année en augmentation.

Toujours de nouvelles veuves, jeunes souvent... cette situation rend nos problèmes d'actualité et nous inquiète quant aux injustices de leur protection sociale...

Toutefois, à la suite du Congrès de Nice en 1985, nous avons obtenu une **petite victoire**, elle touche les veuves dont le mari était en activité. Les capitaux versés par les caisses complémentaires ou autres, étaient constitués par des cotisations durant la vie active du salarié, ils étaient supposés fournir un revenu de

15 % à la veuve dès le décès. Ce calcul s'avérait une pénalisation en enlevant le droit à l'**Assurance Veuvage**, motif du refus « **ressources supérieures au plafond** ». Cette pénalisation est apparue dès l'application en 1980 de l'Assurance Veuvage, la FAVEC a effectué les démarches successives afin que ce taux abusif soit diminué.

Un décret du 14 mars 1986 a rapporté

Sur Brignais : permanence le 2^e samedi de chaque mois de 9 h à 11 h. Maison des Associations « Le Vieux Moulin », renseignements au 78.51.87.52 ou 78.51.59.59.

Et au Siège départemental : 277, rue Paul-Bert 69003 Lyon, du lundi au vendredi inclus de 13 h 30 à 18 h, également sur rendez-vous tél. 72.33.10.50.

cette mesure au taux d'intérêt des Caisse d'Epargne, petit pas en avant certes, mais acquis...

Sur la commune, la section souhaiterait sensibiliser le plus grand nombre d'entre elles, nous devons évoluer et l'appui de toutes est indispensable à notre mouvement.

CLASSES EN 6 7, résidence du Garon - Brignais 69530

Les 6 : c'est toujours la grande forme !!!

Après le bal et le banquet ayant suivi un défilé très réussi, les 6 continuent la fête : les classards et leurs conjoints ont formé plus de 50 doublettes qui ont participé au concours de pétanque du 28 septembre, sous un soleil merveilleux, dans la joie et la bonne humeur. La remise

des prix, qui a récompensé gagnants et perdants, s'est poursuivie par un buffet campagnard sympathique.

Malheureusement, l'année s'achève et déjà les 7 montrent le bout de leur nez. C'est au cours de la journée de clôture du 15 novembre que se fait la passation

de pouvoir : un peu de nostalgie et de renouveau dans une Retraite aux Flambeaux et une Soirée Dansante permettant une dernière rencontre.

Mais ce n'est qu'un au revoir !!!

La présidente des Classes en 6

Appel à la CLASSE EN 7 de Brignais

Une partie de la classe en 7 de Brignais, s'est réunie à plusieurs reprises, depuis le mois de juillet dernier.

Lors de l'assemblée générale, le 3 octobre dernier, un conseil d'administration a été élu : les membres en sont les suivants :

Philippe OHIER, président,
Maryse PERGENT, vice-présidente,
Sandrine MAIGRET, secrétaire générale,
Mmes BRET, CORZIER, CERQUEIRA, secrétaires adjointes,
Michel AUBRIOT, trésorier,

Noël SCAPATICCI, trésorier adjoint, Mmes ALEX, LOUVEL, ANTONIALI, ainsi que MM. CHARROIN, LOMBARD, MAIGRET, PARISSET, POYOL à la commission des fêtes.

D'ores et déjà, de nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'année 1987, à commencer par le Bal des Conscrits le 21 février, ainsi que la journée des Classards le 17 mai.

Il est expressément demandé, à toutes les personnes qui désirent fêter joyeusement leur changement de décade, de

prendre contact avec les membres du Bureau, ou de se rendre à un des quatre points d'inscription de la Classe, à savoir : Café de la Place, Fleurina, Philidar, Meubles Scapaticci. Un accueil des plus chaleureux leur sera réservé.

Le premier objectif de l'association de la Classe en 7 : compter un maximum de participants.

Vive la classe en 7 !

Le président
P. OHIER

Fédération des SECOURISTES Français Croix-Blanche A.D.A. 69

Section de BRIGNAIS

FÉDÉRATION DES SECOURISTES FRANÇAIS « CROIX-BLANCHE »

Souvent une question nous est posée : Ques'est-ce que la « Croix-Blanche ? » Avant tout, je répondrais que c'est

l'emblème des secouristes de notre fédération, organisée en associations départementales, puis en sections, telle

la section de Brignais qui existe depuis sa création par M. PISSIS, voilà 10 ans. Comme toute fédération de secourisme,

ETAT-CIVIL

du 1^{er} mars au 31 mars 1986

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

— RIVORY Pierre, 88 ans, le 23 février à Pierre-Bénite.
— DALMAIS née GAILLARD Claudine, 79 ans, le 5 mars à Saint-Genis-Laval.
— PARQUET Jean-Baptiste, 88 ans, le 19 mars à Pierre-Bénite.

du 1^{er} mars au 31 avril 1986

MARIAGES

— FAYOL Jean-Michel et BERTHON Isabelle, le 26 avril,
— BECQUART Yves et VERLEY Claudine, le 26 avril.

DÉCÈS

— GERIN Bernard, 29 ans, le 3 avril à Lyon 5^e
— MATTEO GRANDE, née ROLANDO Thérèse, 85 ans, le 10 avril à Saint-Genis-Laval.
— GEOFFRAY, née DESMARIS Marie-Louise, 82 ans, le 1^{er} avril à Lyon 8^e.

du 1^{er} mai au 31 mai 1986

MARIAGES

— BOISSIE Eric et FAYARD Evelyne, le 3 mai
— BUISSON Christian et AUFFRET Sylvie, le 3 mai
— HUET Emmanuel et VOLLE Danielle, le 10 mai
— HERNANDEZ Roger et GOMEZ-GARCIA Maria Del Carmen, le 17 mai
— FRICAUD Pascal et VAN DEN BROECK Françoise, le 31 mai.

DÉCÈS

— LABROSSE Robert, 36 ans, le 14 mai à Brignais
— SALAMANI Bachir, 68 ans, le 22 mai à Brignais
— TRACLET née BERTHET Nicole, 74 ans, le 20 mai à La Tronche (Isère).
— BLONDMON Marie, 89 ans, le 27 mai à Brignais
— GULIELMET née GIRON Marie-Rose, 77 ans, le 17 mai à Pierre-Bénite
— TALHI Khémici, 59 ans, le 22 mai à Pierre-Bénite
— BESSET Albert, 79 ans, le 24 mai à Pierre-Bénite
— RAKOUTZ Michel, 44 ans, le 29 mai à Pierre-Bénite
— BROTONS Sophie, 12 ans, le 31 mai à Vienne (Isère).

du 1^{er} juin au 30 juin 1986

MARIAGES

— BEKHOUCHE Rachid et SINICOLA Dominique, le 6 juin
— THOMAS Franck et PODIACHEFF Françoise, le 14 juin
— OLMEDO Manuel et BOURRON Monique, le 19 juin

DÉCÈS

— GERVAIS née FABRE Jeanne, 91 ans, le 2 juin à Pierre-Bénite
— MICHEL Edmond, 84 ans, le 9 juin à Brignais
— GRANGE Paul, 50 ans, le 7 juin à Gleizé
— MUNIER Victorin, 88 ans, le 14 juin à Pierre-Bénite
— WIRTH née OTT Maria, 82 ans, le 16 juin à Pierre-Bénite
— ZAMBRZYCKI Alain, 22 ans, le 23 juin à Brignais
— DE GOÏS Marie, 80 ans, le 28 juin à Brignais
— DEL BIANCO née CHENEVARD Paulette, 53 ans, le 21 juin à Pierre-Bénite.

du 1^{er} juillet au 31 juillet 1986

MARIAGES

— ZAÏBAK Guy et GRILLET Isabelle, le 3 juillet
— LECHEVALLIER Eric et ABELLAN Jeanine, le 5 juillet
— BELUZE Pierre et MARTORELL Françoise, le 5 juillet
— JAMBON Eric et CONIO-MINSSIEUX Florence, le 5 juillet
— GRILLON Eric et THIOILLIERE Martine, le 12 juillet
— VALLEROTONDA Mario et AUGAIT Isabelle, le 12 juillet
— GOULON Michel et LANDOT Nicole, le 15 juillet
— RONZIER Alain et BERLAN Chantal, le 19 juillet
— JENVRIN Olivier et FOCESATO Marina, le 19 juillet
— BARSANTI Philippe et SALAMANI Sadaika, le 19 juillet

DÉCÈS

— ROSTAING Claude, 59 ans, le 6 juillet à Brignais
— RASCALOU Régis, 70 ans, le 10 juillet à Brignais
— BERTHINIER née DURY Elise, 63 ans, le 17 juillet à Brignais
— CHIRPAZ-CERBAT née VIALLET Marie, 82 ans, le 18 juillet à Brignais
— SERRAILLE née BIGET Odette, 75 ans, le 20 juillet à Saint-Genis-Laval

du 1^{er} août au 31 août 1986

MARIAGES

— BRAZIER Michel et BALADIER Joseline, le 2 août
— BESACIER Jean-Paul et DEGRUEL Christiane, le 2 août
— FAURE Guy et PACOUD Brigitte, le 2 août
— CAMPGUILHEM Henri et LOMBARD Annie, le 23 août
— CHAMPAVIER Marcel et GUILLAUME Michèle, le 30 août
— CHOLLIER Franck et MANFROI Valérie, le 30 août

DÉCÈS

— FRANÇOIS Suzanne, 83 ans, le 22 août à Brignais
— DUCARRE Marcel, 77 ans, le 23 août à Brignais
— GUABELLO née D'AMBROGIO Elma, 84 ans, le 21 juillet à Lyon 7^e

du 1^{er} septembre au 30 septembre 1986

MARIAGES

— SIX Ghislain et CHOMET Marie-Claude, le 6 septembre
— LAUGIER Dominique et VILLARD Myriam, le 6 septembre
— ZAPLANA André et CRETIN Véronique, le 6 septembre
— MARCHE Roger et BRILHAUT Nathalie, le 12 septembre
— DELORME Eric et CAUËT Isabelle, le 19 septembre
— ALTOBELLI Romolo et SANGOIRE Michelle, le 20 septembre
— ARTHAUD Gilles et AGUIRRE Véronique, le 27 septembre

DÉCÈS

— SENDID Jihan, 4 jours, le 19 septembre à Lyon 5^e
— ALABALL François, 75 ans, le 24 septembre à Saint-Genis-Laval
— DI PASTENA Pietro, 63 ans, le 29 septembre à Brignais

du 1^{er} octobre au 31 octobre 1986

MARIAGES

— FERREIRA Damien et LOPEZ Clémence, le 2 octobre
— NAVARRO Pierre et BUTTIGIEG Nicole, le 3 octobre
— DOUZOU François et THOUVENEL Brigitte, le 18 octobre

DÉCÈS

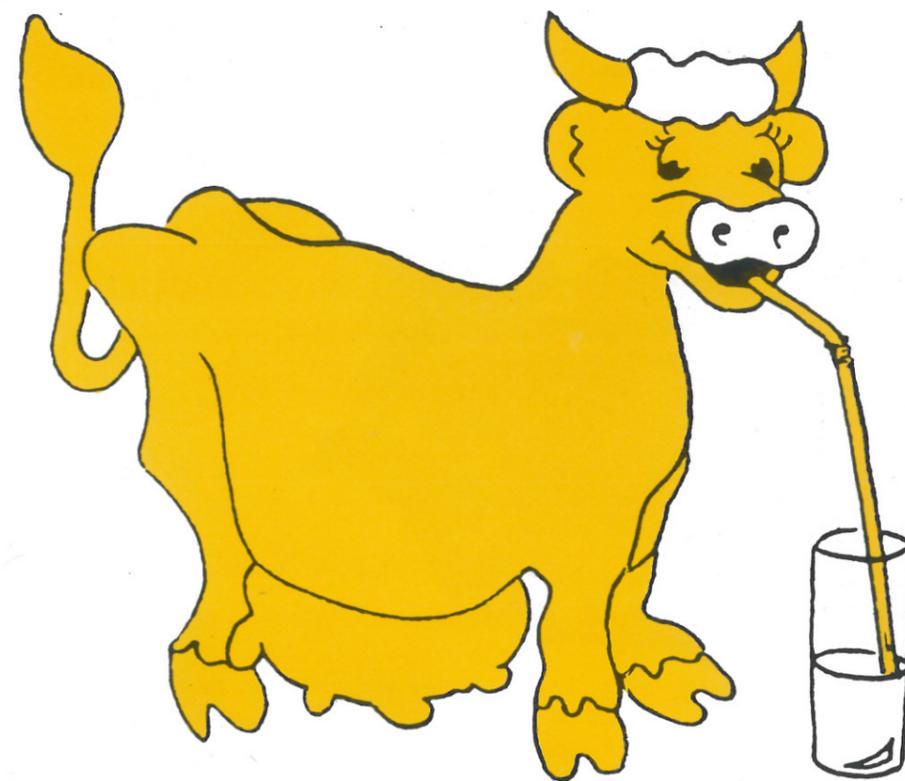
— LOPEZ Pierre, 63 ans, le 12 octobre à Pierre-Bénite
— PERRIER Alain, 20 ans, le 19 octobre à Pierre-Bénite
— CHAUVE Raphaël, 60 ans, le 26 octobre à Pierre-Bénite

Laiterie des Sources

Lait pasteurisé

Lait stérilisé

Fromages frais et crème



Etablissements DELBOSCO

70, rue des Sources
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Téléphone **78.51.61.79**
Télex ITALY 380 157 code A96



LA FORMULE "ESPACE LIBERTÉ"

une nouvelle gamme de maisons

Les Eoliennes sont formées d'un rez-de-jardin et d'une partie à deux niveaux aménageables enclavée dans le corps de bâtiment principal. Avec les Eoliennes, les maisons Saint-Rémy répondent à une nouvelle demande de l'acheteur qui pourra, à terme, étendre son espace d'habitation. Les Eoliennes sont donc très spacieuses grâce à l'étage supplémentaire et le garage (avec lingerie éventuelle). La formule "espace liberté" permet d'acquérir la maison aménagée au rez-de-jardin et de réserver plus tard l'aménagement de l'étage à votre goût.

Bien sûr, la maison peut aussi être livrée entièrement aménagée. Les modèles Sirocco et Bora sont livrés avec option pergola ou véranda (jardin d'hiver, cuisine extensible...).

Surface habitable : 108,73 m²
dont 28,70 m² aménageables
+ annexes 35,10 m².

Tramontane



Sirocco

Surface habitable : 109,60 m²
dont 27,11 m² aménageables
+ annexes 34,10 m².



Bora



Les MAISONS SAINT-RÉMY vous proposent par ailleurs une gamme de maisons à partir de 88 m² habitables sur plans type ou personnalisés.

Surface habitable : 107,85m²
dont 27,77 m² aménageables
+ annexes 34,10 m².

LES MAISONS SAINT-RÉMY

MAISON EXPO : 8, rue Mère Elise Rivet - 69530 BRIGNAIS

Tél. 78 05 11 78